

Remerciements

Nous tenons à remercier

Marek Hudon pour le suivi de notre mémoire, sa disponibilité et ses remarques constructives.

Les participants à notre enquête du BruSEL, du Ci-Ro-SEL, du SEL « coup de pouce » et du SELavie. Particulièrement, les coordinateurs pour avoir été notre relais durant la période de recherche avec leurs SEL respectifs

Eric Watteau, pour ses conseils et nombreux documents

Emmanuelle Desmedt, pour sa disponibilité et conseils méthodologiques

Ma famille et Antoine pour les relectures, conseils et soutien tout au long de ce mémoire.

Marion Leboeuf
mleboeuf@ulb.ac.be

Mai 2011

Table des matières

REMERCIEMENTS	1
LISTE DES FIGURES	5
RESUME	7
INTRODUCTION	9
MÉTHODOLOGIE	11
PREMIERE PARTIE : CONCEPTION DU QUESTIONNAIRE EN LIEN AVEC LA THEORIE	13
CHAPITRE 1 : LES SEL, UNE MONNAIE SOCIALE.....	13
1. Monnaies sociales.....	13
1.1. Origine et diffusion.....	13
1.2. Leurs objectifs	14
2. Les SEL.....	14
CHAPITRE 2 : CREATION DU QUESTIONNAIRE.....	17
1. Caractéristique socio-économique.....	18
1.1. Littérature	18
1.2. Questionnaire.....	18
2. Lutte contre l'exclusion sociale	19
2.1. Coupure du lien social	20
2.1.1. Littérature	20
2.1.2. Questionnaire.....	21
2.2. Déni des droits de citoyenneté et inclusion au-delà de l'emploi	21
2.2.1. Alternative à la sphère formelle ou à la sphère informelle.....	21
2.2.2. Incapacité à exercer ses droits de citoyen	22
2.2.3. Questionnaire.....	23
3. Localisation et dynamisation des échanges	24
3.1. Localisation des échanges.....	24
3.2. Dynamisation des échanges	26
3.3. Questionnaire.....	26
4. Création d'un environnement plus soutenable.....	28
4.1. Quels changements sociaux pour une économie durable ?.....	28
4.2. Les monnaies sociales, instrument de transition ?.....	29
4.3. Questionnaire.....	31
5. Hypothèses de départ.....	32
PARTIE 2 : ENQUÊTE SUR LES SEL DE BELGIQUE	34
CHAPITRE 3 : PRÉSENTATION DE L'ÉCHANTILLON	34
1. Mise en contexte.....	34
2. Les SEL	35
2.1. Le BruSEL.....	36
2.2. Le SELavie	37
2.3. Le SEL « coup de pouce »	38
2.4. Le Ci-Ro-SEL.....	39
3. Les membres.....	40
3.1. En majorité, des femmes.....	41
3.2. Passé la trentaine	43

3.3.	<i>Situation familiale</i>	45
3.4.	<i>Des universitaires</i>	46
3.5.	<i>Généralement actifs sur le marché du travail</i>	47
3.6.	<i>Situation financière</i>	51
3.7.	<i>Politiquement de gauche</i>	54
4.	<i>L'adhésion</i>	57
4.1.	<i>Ancienneté</i>	57
4.2.	<i>Motivation pour adhérer à un système d'échange local</i>	58
4.3.	<i>Comparaisons internationales</i>	60
CHAPITRE 4 : L'EXCLUSION SOCIALE		63
1.	<i>Exclusion sociale comme désagrégation du lien social</i>	63
2.	<i>Exclusion sociale comme déni des droits de citoyenneté</i>	65
2.1.	<i>Citoyenneté sociale</i>	66
2.1.1.	<i>Résultats</i>	66
2.1.2.	<i>Comparaison</i>	70
2.2.	<i>Citoyenneté politique</i>	72
2.2.1.	<i>Résultats</i>	72
2.2.2.	<i>Comparaison</i>	74
2.3.	<i>Citoyenneté économique</i>	75
2.3.1.	<i>Résultats</i>	75
2.3.2.	<i>Comparaison</i>	79
3.	<i>Inclusion sociale par les échanges</i>	80
CHAPITRE 5 : LOCALISATION ET DYNAMISATION DES ECHANGES		83
1.	<i>Pratique de l'échange</i>	83
1.1.	<i>Les biens</i>	83
1.2.	<i>Les services</i>	85
1.3.	<i>Les savoirs</i>	86
1.4.	<i>Le SEL, endroit privilégié pour répondre à nos besoins ?</i>	87
1.5.	<i>Comparaison internationale</i>	88
2.	<i>Quelle proximité ?</i>	90
3.	<i>Quelle perception les adhérents ont-ils de leur SEL ?</i>	93
3.1.	<i>Efficacité du SEL dans la dynamisation des échanges</i>	93
3.2.	<i>Satisfaction des échanges</i>	95
3.3.	<i>Quels freins aux échanges ?</i>	97
3.4.	<i>Comparaison internationale</i>	98
3.4.1.	<i>Un manque de temps des participants</i>	98
3.4.2.	<i>Une crainte due au fait que l'on doit arranger l'échange de façon directe avec l'autre personne</i>	98
3.4.3.	<i>Une crainte face au sentiment de dette</i>	99
3.4.4.	<i>Une inquiétude face aux allocations sociales</i>	100
3.4.5.	<i>Rien dans le répertoire/bottin ne correspond à mes besoins</i>	101
CHAPITRE 6 : VERS UNE SOCIETE PLUS DURABLE.....		102
1.	<i>Le SEL instrument d'un environnement plus soutenable</i>	102
2.	<i>Quels bénéfices en terme de soutenabilité</i>	105
CHAPITRE 7 : L'APPORT DU SEL POUR LES PERSONNES EXCLUES		108
1.	<i>Profil socio-économique des deux groupes spécifiques</i>	108
2.	<i>Rapport à l'exclusion sociale</i>	111
2.1.	<i>Citoyenneté sociale</i>	111
2.2.	<i>Citoyenneté économique</i>	113
2.3.	<i>Citoyenneté politique</i>	114
3.	<i>Pratique de l'échange</i>	115
4.	<i>Environnement soutenable</i>	115

CONCLUSION.....	117
BIBLIOGRAPHIE.....	123
LEXIQUE	132
ANNEXES	134

Liste des figures

- Figure 1 : Proportion hommes/femmes des répondants, page 41
- Figure 2 : L'âge des membres, page 43
- Figure 3 : Situation familiale, page 45
- Figure 4 : Niveau de diplôme obtenu en pourcentage, page 46
- Figure 5 : Situation professionnelle, page 47
- Figure 6 : Perception de la situation financière, page 51
- Figure 7 : Orientation politique des membres, page 54
- Figure 8 : SEL, moyen de lutte contre l'exclusion sociale, page 63
- Figure 9 : Plus de contacts sociaux avec la communauté en pourcentage, page 66
- Figure 10 : Accès à plus de soutien en pourcentage, page 67
- Figure 11 : Nouvelles amitiés en pourcentage, page 68
- Figure 12 : Amour-propre (confiance en soi) en pourcentage, page 69
- Figure 13: Mise en pratique d'idée en pourcentage, page 72
- Figure 14 : Plus grande participation à d'autres organisations en pourcentage, page 73
- Figure 15 : Sentiment d'être utile en pourcentage, page 75
- Figure 16 : Acquisition ou amélioration de savoir ou de savoir faire en pourcentage, page 76
- Figure 17 : Reconnaissance d'un travail productif en pourcentage, page 77
- Figure 18 : Reconnaissance d'un travail habituellement non reconnu en pourcentage, page 78
- Figure 19 : Equité dans le SEL, page 80
- Figure 20 : Propension à échanger des biens en pourcentage, page 83
- Figure 21 : Propension à échanger des services en pourcentage, page 85
- Figure 22 : Propension à échanger des savoirs en pourcentage, page 86
- Figure 23: Appel des membres aux SEL, page 87
- Figure 24 : Le SEL permet-il une plus grande proximité des biens / services et savoirs, page 90
- Figure 25 : Efficacité du SEL dans la dynamisation des échanges, page 93

Figure 26 : Satisfaction des échanges, page 95

Figure 27 : Le SEL permet-il de créer un environnement plus soutenable en pourcentage, page 102

Figure 28 : Contribution à un environnement plus soutenable en pourcentage, page 105

Figure 29 : Participation à une économie plus locale en pourcentage : comparaison par groupe, page 106

Figure 30 : Amélioration de la situation financière par les échanges au SEL en pourcentage : comparaison par groupe, page 110

Figure 31 : Motif d'adhésion : « répondre à des besoins de première nécessités », page 110

Figure 32 : Plus de contact social avec la communauté en pourcentage : comparaison par groupe, page 111

Figure 33 : Accès à plus de soutien en pourcentage : comparaison par groupe, page 111

Figure 34 : Nouvelles amitiés en pourcentage : comparaison par groupe, page 112

Figure 35 : Amour propre (confiance en soi) en pourcentage : comparaison par groupe, page 112

Figure 36 : Sentiment d'être utile en pourcentage : comparaison par groupe, page 113

Figure 37 : Acquisition ou amélioration de savoir ou de savoir-faire en pourcentage : comparaison par groupe, page 113

Figure 38 : Reconnaissance d'un travail productif en pourcentage : comparaison par groupe, page 114

Figure 39 : Plus grande participation dans d'autre organisation : comparaison par groupe, page 114

Résumé

L'objectif de notre travail a été, via une enquête menée au sein de quatre SEL belges et grâce à diverses lectures ayant permis la mise en perspective des réponses récoltées, de nous positionner face à la question de savoir en quelles mesures les SEL répondent aux objectifs théoriques de lutte contre l'exclusion sociale, de dynamisation et de localisation des échanges.

Plusieurs constats peuvent être posés.

Premièrement, l'objectif de lutte contre l'exclusion sociale est atteint partiellement dans la mesure où les SEL offrent aux personnes capables d'en profiter une possibilité de recréer du lien social. Cependant ils ne parviennent pas à toucher réellement les personnes souffrant trop de la solitude ou de la pauvreté.

Ensuite, le concept de rappropriation d'une certaine citoyenneté a été analysé sous différents points de vue. D'un point de vue social d'abord. Une catégorie de personnes faiblement marquée par l'exclusion pointe l'apport des SEL dans les relations sociales et la contribution à la communauté. Ensuite, la rappropriation d'une citoyenneté politique passerait, au sein des SEL, par l'espace d'expression qui y est offert ainsi que par la possibilité d'y mettre en pratique des visions sociales différentes. Enfin, le bilan concernant la rappropriation d'une citoyenneté économique est mitigé. Le « sentiment d'être utile » et « la reconnaissance d'un travail productif », notamment par des personnes percevant leur situation financière comme difficile, constitueraient le plus grand bénéfice offert par les SEL quant à cet objectif. Notons que la manière dont ces objectifs sont atteints est globalement perçue de manière plus positive par les hommes, par les personnes dont le plus haut niveau de diplôme est le secondaire inférieure et par les personnes qui, au sein des SEL, échangent beaucoup.

Troisièmement, en termes de localisation et de dynamisation des échanges, les participants aux SEL – essentiellement aux SEL ruraux - se disent satisfaits du dynamisme apporté par les SEL et estiment que ces derniers permettent une plus grande proximité dans les échanges. Toutefois, les objectifs de dynamisation et de localisation des échanges se trouvent limités par le faible nombre d'échanges de biens permettant de répondre à des besoins de base.

Enfin, les participants aux SEL ayant répondu à notre enquête s'accordent pour dire que les SEL participent à l'avènement d'une économie durable, et ce dans la mesure où les SEL représentent une alternative aux concepts de profit et de concurrence et permettent aux individus de s'épanouir dans la vie en société par un autre moyen que la consommation matérielle. La répartition classique des richesses est, par le biais du principe selon lequel une heure de travail humain équivaut à une heure de

travail humain, elle aussi, questionnée au sein des SEL. Toutefois, les selistes ne se passent pas du système économique classique. Si les SEL véhiculent donc bien un certain nombre de valeurs allant dans le sens d'une économie durable, sa sphère d'activité est limitée à un point tel qu'ils ne peuvent constituer une réelle alternative au système économique en place.

Introduction

Actuellement nous vivons dans des sociétés qui, par leurs systèmes économiques capitalistes, ont engendré un nombre importants de ratés. L'adage populaire selon lequel « la pluie ne tombe que sur ceux qui sont déjà mouillés » semble bien résumer un des versants de critiques que nous pouvons formuler à l'égard du système capitaliste (Latour, 2000 ; Demers et Gendron, 2005 ; Blanc, 2006 ; Greco, 2006 ; Kennedy, 2006). Le second versant, tout aussi important, vient du questionnement sur la possibilité pour notre planète de supporter les implications de notre système capitaliste. Comme nous le savons, nous allons nous retrouver dans une impasse, où un changement de mode de vie va devenir indispensable (Jackson, 2010).

Plusieurs auteurs ont pointé l'Argent comme étant le principal responsable, portant en lui la cause de la plupart de nos problèmes. Ces mêmes auteurs ont analysé la possibilité pour les monnaies sociales¹ d'être un outil à la disposition des citoyens pour pouvoir régler une ou plusieurs des critiques auxquelles la société actuelle est confrontée ainsi que la possibilité pour ces monnaies de contrer certaines failles de l'utilisation de l'Argent.

Par ces lectures nous avons pu mettre en avant trois objectifs majeurs auxquels les monnaies sociales pourraient s'attaquer : la lutte contre l'exclusion sociale (Blanc, Seyfang, Williams), la localisation des échanges (Blanc, DeMeulenar, North, Servet, Seyfang) et la dynamisation des échanges (Blanc). Ces trois objectifs se retrouvent dans la sphère plus large de la question environnementale.

Dans ce cadre de référence, nous avons décidé d'évaluer en quelles mesures les SEL (système d'échange local) répondent en pratique à ces objectifs théoriques. Pour cela nous avons fait une étude de terrain dans quatre SEL en Belgique. Notre choix de monnaie sociale s'est portée sur les SEL car c'est le type de monnaie sociale le plus répandu en Belgique. Sa diffusion dans le monde nous permet de pouvoir comparer facilement les différentes expériences de ce système. Nous pouvons citer comme autre système monétaire social en Belgique les *Torekes* de Gand. Les habitants du quartier du Rabot peuvent gagner cette monnaie grâce à des actions en faveur de l'environnement et dépenser ces *Torekes* en louant une parcelle de terre pour aménager un

¹ Voir Lexique pour la définition des différentes notions de monnaies

potager. Notons également la monnaie complémentaire RES, une monnaie inter-entreprise née à Leuven dans le but de soutenir les commerçants.

Notre mémoire se divise en deux parties.

La première partie est théorique et se compose de deux chapitres. Dans le premier chapitre nous définissons les SEL dans le cadre des monnaies sociales, ce qui permet de mettre au point les concepts de bases pour la compréhension de ce mémoire. Dans le second chapitre nous expliquons, en lien avec la théorie se rapportant au sujet, l'élaboration de notre questionnaire. Nous finissons ce chapitre par nos hypothèses de départ en rapport avec notre question de recherche.

La seconde partie de ce mémoire comporte cinq chapitres et porte sur notre enquête pratique.

Nous commençons par présenter notre échantillon en mettant en avant le profil type des personnes qui participent aux SEL. Nous nous intéressons également aux motivations de l'adhésion. Dans le second chapitre, nous tentons de répondre à la première partie de notre question de départ en analysant la capacité des SEL à lutter contre l'exclusion sociale et ce en fonction des différentes définitions que nous en faisons. Nous traitons dans le troisième chapitre de la question relative à la localisation et à la dynamisation des échanges au sein du SEL. Dans le chapitre suivant, nous tentons de répondre à l'interrogation portant sur le fait que les monnaies sociales, et les SEL en particulier, pourraient être les vecteurs de la transition vers une économie soutenable². Pour finir, nous analysons l'apport du SEL pour des personnes que nous pouvons considérer comme exclues du système capitaliste par le fait qu'elles sont au chômage ou se considèrent en grande difficulté matérielle.

² Voir Lexique pour la définition

Méthodologie

Le but de ce papier est d'évaluer dans quelles mesures les systèmes d'échange local répondent aux objectifs théoriques de lutte contre l'exclusion sociale, de localisation et dynamisation des échanges. Ces objectifs s'inscrivent dans une dynamique plus large de changement social nécessaire afin de permettre une transition vers une économie durable, nous finissons donc ce papier en évaluant la capacité des SEL comme outils pour ce changement.

Pour répondre à ces questions nous avons, dans un premier temps, conçu un questionnaire, (voir en annexe) basé sur la littérature se rapportant au sujet, que nous avons distribué dans quatre SEL en Belgique³. Notre questionnaire a été distribué dans deux SEL urbain (le BruSEL et le SELavie) et dans deux SEL ruraux (le SEL « coup de pouce » et le Ci-Ro-SEL) afin de pouvoir saisir les différences possibles entre ces deux zones géographiques. Les questionnaires ont été distribués via internet dans les quatre SEL. De plus, pour le BruSEL six questionnaires ont été envoyés par voie postale aux personnes n'ayant pas accès à internet et pour le SEL « coup de pouce » nous avons également participé à un goûter dans l'entité de Sombreffe⁴, ce qui nous a permis de distribuer le questionnaire personnellement à quelques membres. Il n'a pas été possible de faire de même pour les deux autres SEL en raison du manque de temps et des moyens financiers requis pour la récolte de données par voie postale. Nous notons donc un biais dans la récolte des données puisque l'étude n'a touché majoritairement que des personnes disposant d'internet et qui, de plus, ont la possibilité de l'utiliser facilement. La période de recueil des données, en ce qui concerne les réponses au questionnaire, s'est étalée du 27 décembre 2010 au 8 avril 2011.

A la clôture de la période de collecte de données nous avons reçu 123 réponses au total. Les taux de réponse obtenus pour chaque SEL sont satisfaisants. En effet, nous avons un taux de réponse de 35 % pour le Ci-Ro-SEL, de 30 % pour le BruSEL, de 29 % pour le SEL « coup de pouce »⁵ et de 17 % pour le SELavie. Ce plus faible taux de réponse peut s'expliquer entre autres par le fait que le coordinateur ayant transmis nos questionnaires aux membres utilise un réseau alternatif, ce

³ Deux autres SEL en Belgique ont été contactés mais n'ont pas désiré participer à notre enquête. De plus, nous avons également contacté deux SEL en France, le SEL de Paris et celui de Marseille. Le premier n'a pas désiré participer à notre enquête et le second a accepté de participer mais nous avons décidé de l'enlever de notre base de données en raison du trop faible taux de réponse recueilli.

⁴ Nous avons participé au goûter du SEL « coup de pouce » dans l'entité de Sombreffe le 06.02.2011

⁵ Au SEL « coup de pouce » les inscriptions se font par famille, il y a actuellement 150 familles, si nous considérons le nombre de membres indiqué par le coordinateur (200) nous arrivons à ce taux de réponse, par contre ce taux est de 25,7 % si nous faisons l'hypothèse que chaque famille compte en moyenne un membre et demi.

qui a pu créer un problème de transfert et donc un effort plus long aux personnes voulant répondre au questionnaire⁶. Cela représente un taux moyen total de réponse de 27,75 %.

Nous observons que ce taux est satisfaisant en comparaison aux enquêtes internationales faites sur le sujet. De fait, Lenzi (2006) considère que, lorsque son taux de réponse pour un SEL est supérieur à 25 %, les données sont significatives. Williams (1997, 2001,2006) obtient dans ses enquêtes des taux de réponse qui tournent autour des 34 %. Seyfang (2001) obtient, elle, un taux de réponse de 21 %.

Afin d'analyser ces données nous avons utilisé le logiciel Excel qui nous a permis de faire des tableaux croisés dynamiques reliant les questions les unes aux autres.

Ensuite, pour nous familiariser avec l'historique ainsi que l'idéologie de chaque SEL nous avons également conduit quatre interviews avec l'un des coordinateurs de chacun des SEL. Trois d'entre elles ce sont déroulées par téléphone, par souci pratique de distance, et la dernière s'est déroulée en face à face.

Enfin, nous avons décidé d'organiser un Focus group. L'intérêt de cette démarche qualitative est de pouvoir donner de plus amples interprétations à nos résultats quantitatifs. De plus le focus group a pour avantage de créer de l'information par l'interaction des personnes entre elles, au-delà de l'interviewer (Bryman, 2008). Dans l'intention d'organiser cette discussion nous avons rencontré Emmanuelle Desmedt, professeure en management des ressources humaines à la York Management School au Royaume-Uni. Sa méthodologie est un aspect particulièrement important de son travail et de ses enseignements. Deux membres du BruSEL sont venus à notre rendez-vous. Nous avons, malgré tout, mené la discussion car il nous a semblé intéressant de croiser aux données quantitatives des données qualitatives qui nous permettent de partager et comprendre les expériences de ces membres.

⁶ Informations recueillies lors de l'interview d'une coordinatrice du SELavie le 05.04.2011

Première partie : Conception du questionnaire en lien avec la théorie

Chapitre 1 : Les SEL, une monnaie sociale

1. Monnaies sociales

1.1. Origine et diffusion

Nous avons décidé de nous focaliser sur ce que Blanc (2006) appelle la vague contemporaine des monnaies sociales, bien qu'il y ait eu, avant elle, des expérimentations monétaires qui se rapprochent de celles d'aujourd'hui (entre autres celle d'Owen en Angleterre).

C'est au début des années 80 au Canada, dans la province de Comox Valley sur l'île de Vancouver qu'est né le premier LETS (Local Exchange Trading System). Ce LETS voit le jour dans une situation de chômage massif due à la fermeture d'une usine, dans la ville de Courtenay, qui employait un bon nombre des habitants de la province. Michael Linton, propriétaire de cette usine, a cherché un moyen alternatif pour faire face à la crise qui se profilait dans leur localité et a alors inventé le premier LETS avec le Time Dollar.

Michael Linton va aller en 1985 présenter son projet en Angleterre au « sommet de l'autre économie » qui a pris place en opposition au sommet économique du G7 qui se déroulait au même moment. La diffusion de ce système est lancée (Martin, 1997 ; Seyfang, 2001).

Blanc (2006) désigne les monnaies sociales comme « un ensemble de dispositifs d'échanges de biens, de services ou de savoirs organisés par et pour des groupes humains de petite taille au moyen de l'établissement d'une monnaie interne »⁷. La diffusion des monnaies sociales a d'abord touché les pays occidentaux et ne touchera que plus tard (vers le milieu des années nonante) les pays du Sud.

⁷ Blanc, J. in Ferreira, N. (2011), « De la réforme du système monétaire à la monnaie sociale : l'apport de P-J Proudhon (1809-1865) », », *Colloque international sur les monnaies sociales et complémentaires : trente ans de monnaies sociales et complémentaires – et après ?*, Université Lumière de Lyon 2, le 16 et 17 février 2011, <http://conferences.ish-lyon.cnrs.fr/index.php/cc-conf/2011/schedConf/presentations>, consulté le 12.05.2011, p. 3

Cette diffusion implique une différenciation dans la mise en pratique des monnaies sociales. D'abord parce que les communautés locales l'utilisant vont l'adapter mais surtout par la prise de conscience du fait que la monnaie est un instrument qui peut être manié et donc amélioré. Les grands types de monnaies sociales apparues depuis sont les systèmes de Time dollar, l'Ithaca hour ou encore le trueque Argentin. (Blanc, 2006).

1.2. *Leurs objectifs*

Blanc (2006), dans son rapport 2005-2006, « *exclusion et liens financiers* », définit les monnaies sociales comme des monnaies locales qui prennent leurs bases dans l'organisation citoyenne (en opposition aux logiques soit politique, soit lucrative) et établit trois objectifs liés aux monnaies sociales qui permettent de justifier celles-ci.

- Localiser les échanges dans une zone considérée, « *usage local de revenus tirés d'une production locale* »⁸.
- Rendre ces échanges plus dynamiques et ce au bénéfice des personnes vivant sur la localité considérée, avec pour refus l'idée d'accumulation, la concentration et la conservation de la richesse.
- Transformer la pratique des échanges.

Nous allons, maintenant, décrire la monnaie sociale qui nous intéresse particulièrement dans notre travail.

2. *Les SEL*

Nous avons décidé, par souci de clarté, de donner dans cette partie une définition se basant sur l'expérience des SEL français puisque ce sont les plus proches de l'expérimentation des SEL en Belgique.

Cette partie se base sur les apports de Servet (1997) et de Blanc (2001, 2002, 2006)

⁸ Blanc, J (2006, a), « A quoi servent les monnaies sociales ? », in Blanc, J. (dir). (2006), *Exclusion et liens financiers, rapport du centre du centre Walras 2005-2006*, Paris, éd. Economica, p. 34

Nous partons de la définition que Jean-Michel Servet a établi en 1997 dans son rapport « *Monnaies locales et lien social : l'émergence des systèmes d'échange local* » :

« *Le SEL (système d'échange local) est un regroupement de personnes qui, sous une forme associative et sur une base locale, échangent des services et des biens par l'intermédiaire d'un bulletin d'information, d'une unité de compte interne des transactions et d'un système de bons d'échange ou de feuille personnelle de tenue des comptes remis régulièrement à l'équipe d'animation du groupe* ». ⁹

Sur base de cette définition il nous semble important de souligner certains aspects de ces systèmes.

Premièrement, le SEL permet à ses membres l'accès au crédit gratuit. Ce crédit est direct dans le sens où les membres du système n'ont pas à faire de demande, la confiance qui se crée dans la participation de chacun est ce qui permet cet accès. Il est également gratuit car aucune charge d'intérêt n'est pratiquée. Ces caractéristiques nécessitent l'intransférabilité de cette monnaie (c'est-à-dire, pas de taux de change ni de taux de conversion). La création monétaire qu'impliquent les SEL est simultanée à l'échange et ne le précède plus comme c'est le cas dans l'économie de marché.

Deuxièmement, le fonctionnement du SEL se base sur un engagement de chaque personne adhérant au système à assurer une réciprocité des échanges, cette réciprocité va engendrer des échanges multilatéraux. En effet, à l'adhésion, tous les membres doivent spécifier leurs offres et demandes, qui lors des échanges, seront comptabilisées et créeront de manière simultanée une dette et une créance, non pas d'un membre vis-à-vis d'un autre, mais de chaque membre envers la communauté. Le SEL permet ainsi la suppression des intermédiaires commerciaux, figures spécifiques du système capitaliste.

Au commencement des systèmes d'échange se trouve la dette. Cet étirement du lien de dette est l'une des particularités de la monnaie SEL, cela donne à la monnaie un caractère socialisant. Cela va permettre une densification des rapports entre personnes et prolonger le lien de dette comme « lien de vie » et non pas comme « nœud mortel » qui survient en cas de non remboursement. Le SEL se situe davantage dans le don que dans l'échange marchand puisque dans ce dernier, le

⁹ Servet, J-M. (dir). (1997), *Monnaies locales et lien social: l'émergence des systèmes d'échange local*, Groupe de Recherches et d'Analyses des Institutions, Lyon, 1997, p. 13

paiement clos la relation. Ces cercles d'échanges visent donc à favoriser un échange affectif, qui comporte un aspect social, citoyen et chaleureux. Cependant le degré d'intimité varie en fonction des partenaires, Lizotte (2011)¹⁰ note donc qu'il s'agit d'un rapport plus froid que le don mais plus chaud que l'échange marchand.

L'ensemble de ces caractéristiques permet à la fois un accès à la consommation de biens, services et savoirs qui n'était pas forcément possible par rapport à la situation économique mais aussi et surtout l'intégration à un réseau de relations interpersonnelles de façon différente et valorisante. De fait, dans le SEL la socialisation se fait au travers d'activités de plaisir¹¹, plutôt que par le travail et donc de la compétence sur ce marché. Le SEL peut donc être vu comme un outil d'insertion à ce niveau là.

¹⁰ Propos recueillis au *Colloque international sur les monnaies sociales et complémentaires : trente ans de monnaies sociales et complémentaires – et après ?*, Université Lumière de Lyon 2, le 16 et 17 février 2011

¹¹ Il est utile de préciser que dans les chartes de différents SEL nous retrouvons systématiquement l'idée que les échanges sont non professionnels.

Chapitre 2 : Création du questionnaire

Le système dominant de société dans lequel nous vivons aujourd'hui est basé sur une économie qui a pour effet de rendre les pauvres encore plus pauvres et les riches encore plus riches. Le système économique n'a donc pas de loyauté, ni envers la communauté dans son ensemble, ni envers l'individu (North 2010). Généralement, le système capitaliste part de ce qu'il manque plutôt que de ce qui est disponible ce qui, à nouveau, induit un transfert de la majorité des ressources vers un groupe relativement restreint (DeMeuleneare, 2006). En bref, l'économie libérale connaît des échecs, dont l'un des plus importants est l'exclusion sociale, mais aussi des problèmes de soutenabilité environnementale. (Latour, 2000 ; Demers et Gendron, 2005 ; Greco, 2006 ; Kennedy, 2006 ; North 2010).

Ces différents auteurs mettent en avant l'idée selon laquelle les monnaies sociales peuvent jouer un rôle. Nous avons donc établi notre question de départ sur ce postulat, en prenant en compte les objectifs des monnaies sociales ainsi que plus spécifiquement, la définition du SEL.

Dans quelles mesures le SEL répond-t-il aux objectifs théoriques de lutte contre l'exclusion sociale, de localisation et dynamisation des échanges ?

Nous souhaitons également répondre à l'interrogation quant à la soutenabilité de notre société au niveau environnemental, nous allons donc examiner comment ces objectifs et les SEL peuvent apporter une réponse viable à ces questions fondamentales.

Nous avons décidé d'établir un questionnaire qui devrait nous permettre de répondre à ces interrogations pour les SEL sur lesquels porte notre enquête. Nous allons donc voir comment ce questionnaire a pris forme en relation avec la littérature développée sur le sujet.

1. Caractéristique socio-économique

1.1. Littérature

La première partie du questionnaire concerne les caractéristiques socio-économiques des personnes participant à l'enquête. Nous avons choisi de commencer par ces questions pour se faire une image de qui sont les personnes qui participent aux SEL en Belgique. Il est très ordinaire de trouver une partie socio-économique dans les études internationales sur le sujet. De plus ces enquêtes ont permis de mettre en avant le fait que le public des SEL/LETS semble biaisé en faveur d'un type de population. Les membres des SEL seraient généralement des femmes âgées de 30 à 60 ans avec une bonne éducation (Gran, 1998 ; Williams, 1997 ; Caldwell, 2000 ; Aldridge, Lee, leyshon, Thrift, Took & Williams, 2001 ; Lenzi, 2006 ; Boulianne et Comeaux, 2011). De plus dans plusieurs papiers, apparait l'idée que les personnes étant au chômage, le vivaient de façon inversée ou choisie et en tout cas pas comme une situation d'exclusion, mais plutôt comme une revendication de rejet du travail salarié (Servet, 1997 ; Lenzi, 2006).

Nous avons également cherché à savoir quelles sont les motivations des membres à adhérer aux SEL, nous nous sommes basés en particulier sur l'étude menée par Cadwell (2000) au Royaume-Uni que nous avons adapté en fonction des apports d'autres études faites sur le sujet, par exemple en Norvège par Gran (1998) ou en France par Lenzi (2006).

1.2. Questionnaire

Les questions par rapport aux caractéristiques socio-économiques balayent des questions types telles que le sexe, l'âge, la situation familiale, l'éducation, etc.¹²

L'idée du chômage comme revendication nous a intéressé et nous avons formulé une question pour savoir si en Belgique, les participants aux SEL se situent, eux aussi, dans cette revendication « du droit au hors travail »¹³ :

¹² Pour un aperçu complet des questions sur les caractéristiques socio-économiques des membres se référer au questionnaire en annexe

¹³ Cette question a posé problème au Comité de Coordination du BruSEL et a dû être supprimée pour pouvoir passer le questionnaire dans leur SEL, nous avons cependant décidé de la laisser dans les autres SEL

- Les échanges au sein du SEL constituent-ils une alternative à la recherche active d'un nouvel emploi ?
- Si oui,
 - Pas de recherche d'emploi car participation au SEL
 - Le SEL permet une alternative à l'emploi « traditionnel »

Pour ce qui est des motivations à rejoindre le SEL la question a été posée de la façon suivante :

- Quels objectifs poursuiviez-vous en adhérant à un SEL, pourriez-vous classer les propositions suivantes par ordre d'importance :
 - Créer des liens avec les membres
 - Aider les autres
 - Répondre à des besoins de premières nécessités
 - Acquérir de nouvelles compétences
 - Faire des échanges
 - Défendre une certaine vision de la société (promouvoir une société plus égale)
 - Participer à la construction d'un monde plus soutenable au niveau environnemental
 - Effectuer un changement de mode de vie
 - Utiliser des compétences ignorées par le marché du travail
 - Participer au développement économique de la société

2. Lutte contre l'exclusion sociale

Notre première question de départ concerne la façon dont les SEL en Belgique luttent contre l'exclusion sociale. Ce concept est défini de différentes façons selon les auteurs, nous avons choisi, pour établir notre questionnaire, de nous baser sur les visions développées par Blanc (2001), Williams (2006) et Seyfang (2002, 2006).

2.1. Coupure du lien social

2.1.1. Littérature

En premier lieu, Blanc (2006), dans son introduction générale du rapport 2005-2006 sur les monnaies sociales, explique que la question est largement traitée et met en avant quelques points qui ressortent de ces discussions. D'abord, ce ne sont pas des personnes très pauvres ou exclues qui se dirigent en premier lieu vers les dispositifs de monnaies sociales. Nous retrouvons plutôt des personnes assez bien insérées dans la vie sociale et si elles ne sont pas forcément riches, ne sont pas non plus dans une situation de précarité matérielle. Ensuite, en termes d'insertion, il semblerait que la contribution des SEL se déploie en amont, par la constitution même du réseau.

Il voit le SEL comme un instrument d'inclusion sociale dans ces termes :

« Ces SEL [...] cherchent moins à lutter contre la pauvreté (absence de pouvoir d'achat) que contre l'exclusion (coupure ou désagrégation du lien social ordinaire) pour promouvoir au travers d'une nouvelle inclusion (reconstitution d'un lien dans le groupe bien déterminé du SEL) des comportements différents »¹⁴.

L'auteur insiste sur l'idée de création d'un lien nouveau et non pas d'une reconstitution de l'ancien.

Servet (1997) souligne que la rupture du lien social, due au cumul de certains handicaps, commence le plus souvent par un sentiment de rejet et par la sensation de ne pas être en accord avec les normes et aspirations de la société. Le SEL peut ressusciter une image positive de soi par la possibilité d'exercer une activité qui redonne confiance en ses capacités, ainsi que par l'approche égalitaire. Cette idée est également retrouvée chez Laacher (2003), c'est par cette égalité et cette entraide, que le SEL peut avoir une fonction d'insertion où il n'y a pas uniquement transfert des « possédant » vers les plus dépourvus. De plus, le système cherche à ne plus transformer les personnes exclues en « consommateur passif » des allocations sociales, mais à davantage dynamiser les capacités de chacun (Servet, 1999).

¹⁴ Blanc, J. (2001), « Monnaie et discours militant : du refus de la monnaie à sa réappropriation dans les systèmes d'échange local », *Colloque « The legitimization of Economic Discourse »*, CEME, Université de Paris 8, 8-9 juin 2001, p. 10

2.1.2. Questionnaire

Les questions relatives à ces apports théoriques sont les suivantes :

- Comment évaluez-vous l'efficacité du SEL dans le sens où il permet de répondre à l'objectif de lutte contre l'exclusion sociale ? (Exclusion sociale vue comme la coupure ou la désagrégation du lien social)
- Comment évaluez-vous l'équité du SEL, dans le sens où il permet une rétribution d'un bien/service/savoir qui ne le serait pas dans l'économie formelle ?

2.2. *Déni des droits de citoyenneté et inclusion au-delà de l'emploi*

2.2.1. *Alternative à la sphère formelle ou à la sphère informelle*

Williams (2006) décrit deux approches par lesquelles l'économie sociale¹⁵ peut jouer un rôle quant à l'exclusion sociale.

Premièrement, il s'agit de l'économie sociale comme alternative à la sphère formelle. Dans ce contexte, l'exclusion sociale est perçue surtout au travers du chômage et ses moyens de lutte doivent permettre le retour au « plein emploi ».

La seconde approche concerne l'économie sociale comme alternative à la sphère informelle. L'exclusion sociale est ici définie de manière plus large et est décrite comme un rejet du citoyen à l'égard du travail, et pas uniquement du travail formel, mais donc du revenu permettant aux individus de répondre à la fois à leurs besoins matériels de base, mais aussi à leurs « désirs créatifs ». Sa conception dépasse donc l'association du chômage à l'exclusion et intègre dans son champ l'ensemble des relations sociales entre les exclus et la société. Les outils de lutte vont se déployer dans l'idée de « plein engagement ». L'inclusion sociale va se fonder sur le fait que pour prendre, il faut donner et veut donner accès au-delà de l'emploi à des formes de réciprocités permettant l'acquisition de moyens de subsistance, que Williams caractérise d'auto-assistance. L'auteur met en avant quatre obstacles auxquels les personnes exclues sont confrontées lorsqu'il s'agit de participer aux échanges réciproques :

¹⁵ Voir définition au lexique

- Capital économique : afin de s'engager dans un échange réciproque il est essentiel de posséder certaines capacités monétaires permettant d'acquérir les biens et ressources nécessaires.
- Capital de réseau social : il faut avoir des personnes à qui pouvoir demander service.
- Capital humain : pour pouvoir s'engager dans l'auto-assistance, il est nécessaire de posséder une certaine confiance en soi ainsi qu'une capacité physique et des savoirs faire adéquats.
- Barrière institutionnelle : les personnes ont peur de ne pas être dans les règles et donc de perdre leurs allocations sociales ou encore que leurs travail hors de la sphère formelle ne soit révélé aux autorités fiscales.

2.2.2. Incapacité à exercer ses droits de citoyen

Seyfang (2002, 2006), nous expose une autre façon de comprendre l'exclusion sociale. Elle la conçoit dans ses papiers comme « *la dénégation ou l'incapacité d'exercer des droits de citoyenneté sociaux, économiques et politiques* »¹⁶. L'inclusion sociale sera atteinte lorsque les personnes auront retrouvé la capacité à exercer ces droits.

D'abord, la citoyenneté économique fait référence à la capacité et à l'opportunité de gagner un salaire dans un travail productif, d'avoir la possibilité de satisfaire ses besoins et de construire des ponts avec l'économie formelle.

Ensuite, la citoyenneté sociale concerne la capacité à prendre place dans la construction communautaire, ainsi que de construire des réseaux de relations amicales qui permettent un support mutuel.

Pour finir, lorsqu'elle parle de citoyenneté politique elle fait référence à la capacité et aux opportunités d'influencer les décisions qui affectent nos vies, et de se joindre à l'effort collectif pour contester les structures sociales inéquitables.

¹⁶ Seyfang, G. (2006), « Consacrer du temps à la construction de la communauté? Une évaluation des banques de temps comme outils d'inclusion sociale », in Blanc, J. (dir). (2006), *Exclusion et liens financier, rapport du centre du centre Walras 2005-2006*, Paris, éd. Economica, p.324

2.2.3. Questionnaire

Tout d'abord, Seyfang (2006) présente les indicateurs de l'impact d'inclusion sur les personnes qui participent aux banques de temps, nous avons repris certains de ces indicateurs pour évaluer la capacité des SEL à répondre à ces deux approches en termes d'inclusion sociale. En effet nous trouvons que la seconde approche de Williams qui réfère à la sphère informelle, est complémentaire à celle de Seyfang. Nous avons donc établi une question qui évalue les SEL selon ces deux approches. Nous avons également opéré des choix parmi les indicateurs proposés par Seyfang pour que notre questionnaire ne soit pas trop long. Notre question s'articule de la sorte :

- Quel bénéfice retirez-vous de votre participation au SEL ? sur une échelle de 1 à 5¹⁷ :
 - Plus de contacts sociaux avec la communauté
 - Accès à plus de soutien
 - Nouvelles amitiés
 - Amour-propre (confiance en soi)
 - Mise en pratique d'idées
 - Plus grande participation dans d'autres organisations
 - Sentiment d'être utile
 - Acquisition ou amélioration de savoir faire
 - Reconnaissance d'un travail productif
 - Reconnaissance d'un travail habituellement non reconnu

La première approche de Williams concernant l'économie sociale comme alternative à la sphère formelle ainsi que la partie de définition de la citoyenneté économique de Seyfang quant aux liens accrus à l'économie formelle, ne sont pas repris dans notre questionnaire car, comme nous l'avons vu, les SEL se définissent de façon plus large que par le travail et il ne nous a donc pas semblé utile d'insister sur cet aspect. Cependant nous y ferons écho dans notre analyse socio-économique.

¹⁷ 1= pas du tout, 2= un peu, 3=moyennement, 4= beaucoup, 5= énormément

3. Localisation et dynamisation des échanges

Nous avons regroupé ces deux objectifs car, comme nous allons le voir, ils vont de pair. Nous commencerons par développer la théorie sur la localisation pour ensuite faire le lien avec la dynamisation.

3.1. Localisation des échanges

En ce qui concerne la localisation des échanges, Bernard Lietaer nous dit, « *The localisation was impossible without having a local currency* »¹⁸, nous trouvons cette phrase parlante pour la justification des monnaies sociales dans la localisation mais reste à savoir pourquoi la localisation est nécessaire. North (2010) en fournit les arguments.

Premièrement la monnaie locale peut permettre de renverser la tendance de l'économie monétaire qui extrait la richesse potentielle d'une communauté et « part avec ». De fait, si l'on dépense notre argent dans la localité et que cet argent circule de nombreuses fois dans cette localité, on appelle cela « le multiplicateur local »¹⁹ qui permet le développement économique de cette dernière (Servet, 1997 ; Blanc, 2006 ; Seyfang & Longhurst, 2011).

Deuxièmement, il s'agit de protéger l'économie locale ;

D'abord en responsabilisant les propriétaires locaux, ce qui permettrait de diminuer les externalités. En effet, les grands propriétaires se focalisent généralement sur le commerce global et ne vont pas investir dans leur propre ville. En conséquence de quoi, lorsque les choses vont mal, des centaines de personnes vont être mises au chômage et les propriétaires vont s'en aller

¹⁸ Lietaer, B. in North, P. (2010), *Local money: How to make it happen in your community*, Totnes Green Books, p. 10

¹⁹ « Nous retrouvons un levier connu en croissance économique : la relance monétaire. Injecter de la monnaie dans le système économique – sous double condition qu'il fonctionne en vase clos et que des capacités de production demeurent inemployées – se traduit par une hausse de la demande et qui va entraîner une hausse concomitante de la production », in Servet, J-M. (dir). (1997), *op. cit.*, p. 63

investir ailleurs, sans voir les conséquences locales de leurs actes. Cela ne se passerait pas de la même façon si cela se déroulait sous leurs yeux.

Ensuite en reprenant le contrôle des entreprises et des emplois que l'économie possède (Seyfang, 2001), mais aussi en utilisant la monnaie comme information permettant de mesurer sa santé économique.

Troisièmement, se pose la question de savoir si notre planète peut supporter le libre marché ? North, explique que la vision globale, où chaque communauté produit ce qu'elle fait de mieux pour ensuite échanger avec les autres, n'aurait de sens que si les transports nécessaires étaient bon marché et n'étaient pas émetteurs de carbone. Les monnaies sociales (ce qui implique qu'elles soient locales) peuvent atteindre des objectifs que la monnaie nationale ne peut pas atteindre, elles peuvent aider à créer des communautés résilientes²⁰ et inclusives. Seyfang et Longhurst (2011) appuient également sur cet aspect, la localisation permet de réduire l'impact environnemental du commerce global et de minimiser l'impact de l'épuisement des ressources naturelles au travers du processus de substitution à l'importation.

Cela implique de se demander ce qu'est le local, selon Shuman « *localisation mean producing as much as you can as locally as you can* »²¹, nous devons nous rendre compte que la connexion au global n'est pas toujours inévitable ni toujours bonne.

Pour finir, Servet (1999) souligne que le potentiel d'intégration des SEL est supporté par deux choses, la dette (comme vu plus haut) et la proximité. Cette proximité peut prendre deux formes. En premier lieu, il s'agit d'une proximité spatiale, qui influence le contrôle de la démocratisation dans le groupe et encourage ou facilite les rencontres. Et en second lieu, la proximité peut être mentale, il s'agit ici de partager un idéal, posséder une proximité en termes de préoccupations.

²⁰ C'est-à-dire résistant aux chocs extérieurs

²¹ Shuman, M in North, P. (2010), *op. cit.*, p. 51

3.2. Dynamisation des échanges

Cet objectif est mis en lumière par Blanc (2006) et se rapporte à l'ensemble des monnaies locales. Etant donné que la localisation peut être atteinte par d'autres moyens qu'une monnaie locale (en outre par la taxation), cette dernière a donc d'autres finalités : la dynamisation des échanges locaux en fait partie. Cette dynamisation se veut au bénéfice de la population locale et se développe au travers de l'économie locale et du développement social. Cette dynamisation peut, dans un premier temps, être uniquement le fruit de l'objectif de localisation des échanges, puisque le localisme va restreindre les échanges tournés vers l'extérieur de la localité pour les remplacer par des échanges entre membres de la population locale.

Outre ce dynamisme qui découle de la localisation, les monnaies locales et en particulier les SEL ont des dispositifs qui permettent une accélération des échanges internes (Blanc, 2002) qui passe par l'accès au crédit. Comme nous l'avons vu, les SEL fonctionnent par accès direct au crédit gratuit (Blanc, 2006). Deux formes d'accès au crédit sont possibles : les systèmes garantis par la confiance et les systèmes de substitution monétaire qui sont garantis par des ressources. Dans les SEL, il s'agit du système garanti par la confiance ou système de crédit mutuel, les participants reçoivent d'avance le crédit qu'ils ont ensuite pour obligation de rembourser (DeMeulenar, 2006). Dans ce cas il y a pure création monétaire, ce qui permet de démultiplier la masse monétaire et combine alors nos deux objectifs, localisation et dynamisation. De plus ce système permet de construire des communautés qui sont plus inclusives, avec plus de coopération.

3.3. Questionnaire

Notre premier souci a été de percevoir la pratique de l'échange au sein des SEL. Nous avons donc regroupé trois questions nous permettant de qualifier cette pratique avec toujours en toile de fond l'idée de pouvoir retirer des informations concernant à la fois la localisation et la dynamisation des échanges :

- En quelle proportion échangez-vous sur une échelle de 1 à 5²² des biens, des services et des savoirs ?

²² 1 = jamais ; 2 = presque jamais ; 3 = parfois ; 4 = souvent et 5 = très souvent

- Quels type de biens/services/savoirs, offrez-vous le plus et recherchez-vous le plus ?
- Lorsque vous recherchez un bien/service/savoir, en quelle mesure faites-vous appel au SEL²³.

Deux autres questions ont été établies pour savoir si les membres sont satisfaits de leurs échanges dans le SEL et, si ce n'est pas le cas, en quoi sont-ils découragés. Nous avons décidé de ces propositions en nous référant aux différentes études faites sur les sujets. Il s'agit des enquêtes de Caldwell (2000), Seyfang (2002), Alderidge & Patterson (2002) et Lenzi (2006). Les possibilités choisies comme obstacles aux échanges sont les suivantes :

- Un manque de temps des participants
- Une crainte due au fait que l'on doit arranger l'échange de façon directe avec l'autre personne
- Une crainte face au sentiment de dette
- Une inquiétude par rapport aux allocations sociales
- La qualité des biens/services/savoir à échanger
- Rien dans le répertoire/bottin ne correspond à mes besoins

Ensuite nous avons formulé une question plus spécifique concernant la localisation :

- Pensez-vous que le SEL permet de trouver, à proximité immédiate, des biens/services/savoirs que vous alliez chercher plus loin (que la localité) avant votre participation au SEL ?

Et une plus spécifique par rapport à la dynamisation :

- Comment évaluez-vous l'efficacité du SEL dans la dynamisation des échanges entre les membres de la localité ?²⁴

La littérature autour de ces deux objectifs ainsi que celle concernant l'exclusion sociale a souvent fait écho à un problème plus large de société, nous nous sommes donc intéressés à la possibilité pour les SEL de jouer un rôle dans la création d'un monde plus soutenable au niveau environnemental.

²³ Jamais / rarement /souvent et Après avoir épuisé d'autres sources/en priorité/systématiquement

²⁴ Pas efficace du tout/pas efficace/efficace/très efficace

4. Création d'un environnement plus soutenable

Nous commencerons cette partie par la vision du rôle du social que Jackson (2009) a développé dans son livre : « Prospérité sans croissance, la transition vers une économie durable. » pour ensuite voir comment les monnaies sociales et les SEL en particulier peuvent être liés à cette littérature et comment ces expérimentations peuvent être le début du travail de société qui nous attend pour tendre vers un monde plus durable. Pour finir, nous présenterons les questions de notre enquête.

4.1. Quels changements sociaux pour une économie durable ?

Jackson donne comme point de départ que, pour tendre vers un monde soutenable, la prospérité doit être vue comme « *notre capacité à nous épanouir en tant qu'être humain – à l'intérieur des limites écologiques d'une planète finie.* »²⁵. Notre capacité de participation active à la vie de la société est une composante primordiale de la prospérité. Le problème se situe dans le fait que la logique sociale contemporaine, emprisonne les individus dans le « consumérisme matérialiste »²⁶ comme fondement de leur participation à la société. En effet, les biens matériels nous permettent de communiquer avec les autres par l'intermédiaire du langage symbolique que cette consommation nous fournit. Les biens nous donnent un statut, mais nous permettent aussi d'exprimer notre identité ou, plus encore, des sentiments que nous éprouvons.

Pour aller vers une économie durable, il faut donc un changement entre autres au niveau du social. Jackson insiste sur plusieurs aspects pour lesquels des changements sont nécessaires pour modifier les logiques sociales dans lesquelles nous vivons. D'abord, il faut « changer le moteur de la croissance », il faut une nouvelle économie où les activités soient modérées au niveau du carbone et qui donne aux individus des emplois qui contribuent pleinement à leur épanouissement. Ensuite, il faut diminuer le temps de travail presté afin de permettre un partage plus équitable des emplois disponibles. Après, il faut établir de nouvelles structures qui offrent aux gens la

²⁵ Jackson, T. (2010), *Prospérité sans croissance: la transition vers une économie durable*, Bruxelles, éd. Etopia, p.187

²⁶ Jackson, T. (2010), *op. cit.*, p.179

possibilité de s'épanouir, entre autres dans la participation à la vie de société par un autre moyen que la consommation matérielle. Si de nouvelles structures sociales ne sont pas développées, les gens qui tentent de vivre plus durablement vont se trouver en conflit avec le monde social qui les entoure. Enfin, comme la prospérité dépend de notre capacité à prendre part à la vie de la société, il est important de développer au travers d'une communauté sociale résiliente les ressources humaines et sociales nécessaires pour assurer cette tâche.

Jackson fait souvent allusion au mouvement de simplicité volontaire²⁷ comme initiative permettant d'aller vers cette société plus durable, et montre que les valeurs partagées par ces individus (acceptation de soi, appartenance à la communauté,...) permettent une vie plus heureuse mais aussi plus responsable au niveau environnemental que les valeurs matérialistes partagées par d'autres.

Les monnaies sociales, qui semblent proches des valeurs véhiculées par le mouvement de simplicité volontaire, peuvent rencontrer certains aspects nécessaires à cette transition vers un monde plus durable. Comme nous allons le voir, certains auteurs ont déjà exploré quelques unes de ces possibilités.

4.2. Les monnaies sociales, instrument de transition ?

Premièrement, nous l'avons vu, North (2010) voit dans les monnaies locales la possibilité de créer des communautés sociales résilientes, ce qui va de pair avec le raisonnement de Jackson sur cette nécessité.

Deuxièmement, Fitzpatrick (2001) note que les LETS²⁸ en tant que systèmes d'échange sans argent sont essentiels si l'on veut opter pour une société « post-emploi », d'horaires de travail moins nombreuses. Les LETS, en tant que « contre-institution »²⁹, pourraient aider à désintégrer le rôle social organisé autour des salaires, de la consommation et du capitalisme d'état. L'auteur met en avant que les LETS permettent, en premier lieu, de modifier l'espace de citoyenneté ce qui permet d'associer cette citoyenneté à la soutenabilité. Ils permettent, également, de combiner la justice sociale (basée sur des principes de mutualité et de redistribution) à des logiques

²⁷ Voir définition au lexique

²⁸ LETS= Local Exchange Trading System

²⁹ Fitzpatrick (2001) parle dans son papier de « counterinstitution »

écologiques basées sur une consommation soutenable³⁰. Les LETS sont à la fois des mécanismes d'apprentissage social et des mécanismes de pratique sociale. Ces caractéristiques sont toutes nécessaires pour permettre cette transition vers une société « post-emploi ».

Troisièmement, Seyfang (2001, 2009) avec Longhurst (2011) a, à plusieurs reprises, considéré les monnaies communautaires³¹ comme un outil permettant une économie verte, une société à faible émission de carbone ou encore un monde plus soutenable. Nous nous baserons dans cette partie sur leur dernier travail qui fait écho, dans une plus large mesure que les autres, à celui de Jackson.

Selon Seyfang et Longhurst (2011) les monnaies communautaires peuvent, au travers de leurs opérations, délivrer un bénéfice environnemental et peuvent permettre de tendre vers plus de soutenabilité de plusieurs façons. D'abord, les auteurs mettent en avant le fait que la réforme monétaire est un élément clé pour la transition vers une économie durable, car la création monétaire comme dette conduit à la croissance économique qui requiert une expansion constante de la production économique. En second lieu, la monnaie communautaire stimule la localisation comme nous l'avons vu dans le point dévolu à cet objectif. Troisièmement, ces monnaies construisent une économie informelle (c'est-à-dire qui existe en dehors du marché du travail conventionnel) et permettent la reconnaissance de compétences qui n'ont pas de valeur sur le marché traditionnel. Cela, comme l'explique Seyfang (2009), permet aux LETS d'être de nouvelles institutions sociales capables de redéfinir ce qui est valorisable. Quatrièmement, les monnaies communautaires donnent la possibilité de réduire son empreinte écologique. Les LETS, par exemple, peuvent faciliter le partage des ressources parmi les membres, ainsi que l'accès à un marché permettant la réutilisation de biens abandonnés ou superflus. Pour finir, les monnaies communautaires permettent le cloisonnement de l'activité économique dans des limites écologiques. A nouveau, l'ensemble de ces opportunités est en accord avec les nécessités exposées au premier point et rejoignent les idées de Fitzpatrick sur la possibilité pour les LETS d'être de nouvelles institutions sociales véhiculant des valeurs différentes.

Comme nous l'observons, les SEL et les monnaies sociales en général, semblent tout à fait correspondre aux critères et valeurs nécessaires à développer pour mettre en place des sociétés viables sur le long terme tout en permettant aux citoyens une participation à la vie de la communauté active en dehors des lois du consumérisme matérialiste.

³⁰ La soutenabilité étant vue comme le fait que les gens qui vont vivre dans le futur devraient avoir l'opportunité d'expérimenter le même bien être de l'environnement naturel ainsi que la même utilisation de ce dernier comme la génération présente (Fitzpatrick, 2001)

³¹ Voir définition au lexique

Nous allons maintenant expliquer comment nous avons mesuré par notre questionnaire la possibilité pour les SEL de créer un environnement plus soutenable.

4.3. Questionnaire

Nous sommes partis du travail effectué par Caldwell et Fitzpatrick (2000) pour établir un ensemble de propositions permettant d'évaluer la façon dont le SEL permet de créer un environnement plus soutenable. Nous avons demandé aux personnes d'accord avec l'idée que les SEL permettent de créer un tel environnement de classer par ordre d'importance les propositions suivantes :

- Représente une alternative au concept de profit et de concurrence
- Permet une redistribution à travers les échanges (entraide)
- Permet de retenir les ressources dans la localité
- Permet une plus large définition du travail (valorisation de compétences non reconnues sur le marché du travail)
- Encourage des projets qui ne nuisent pas à l'environnement
- Développe la collectivité locale
- Encourage les gens à moins consommer

Ensuite nous avons aussi demandé aux répondants de l'enquête d'évaluer en termes de bénéfice³² l'impact du SEL sur deux propositions touchant à l'environnement :

- Contribution à un environnement plus écologique / plus soutenable
- Sensation de participer à une économie plus locale.

³² Sur une échelle de 1 à 5, 1 = Pas du tout ; 2 = Un peu ; 3 = Moyennement ; 4 = Beaucoup et 5 = Enormément

5. *Hypothèses de départ*

Au vue de la littérature se rapportant à nos questions de départ, nous avons formulé des hypothèses de départ reliées aux objectifs mis en avant dans les parties précédentes.

Tout d'abord, pour ce qui est des caractéristiques socio-économiques des personnes adhérents aux SEL, en lien avec la littérature, nous pouvons nous attendre à avoir une population en majorité féminine, de 30 à 60 ans avec une bonne éducation. De plus, l'étude de Gran (1998), soutenue par d'autres auteurs, nous pousse à penser que d'un point de vue idéologique les membres défendraient des valeurs sociales ou écologiques. Nous nous attendons également à retrouver des personnes exclues du marché du travail mais plutôt par choix, par protestation contre les valeurs portées dans ce dernier. Nous ne pensons pas trouver un public dans le besoin, qui se tourne vers les SEL comme solution à une détresse mais plutôt des personnes désenchantées par la société actuelle qui veulent changer leur mode vie et qui ont les moyens de base pour y arriver.

Deuxièmement, en ce qui concerne l'exclusion sociale, le premier aspect³³ développé par Blanc (2001) nous semble le plus proche en terme d'objectif d'inclusion de ce que les SEL permettent d'acquérir. Et ce car les SEL en Belgique sont plus semblables aux SEL français qu'aux LETS anglo/saxons. Toutefois, nous pensons que les SEL peuvent permettre de retrouver une pleine citoyenneté sociale et politique, telle que définie par Seyfang (2002,2006), et ce par les valeurs qui y sont véhiculées. Ces citoyennetés correspondent aux obstacles de capital de réseau social et humain présentés par Williams (2006). Par contre, nous doutons de la capacité du SEL à faire retrouver une citoyenneté économique. En effet, nous avons la sensation que le SEL a tendance à rejeter ces valeurs véhiculées dans l'économie de marché dans le but de permettre une approche plus égalitaire. Ce dernier aspect nous amène à penser que les SEL permettent une inclusion sociale pour des personnes désirant retrouver une socialisation dans leur vie. Le SEL ne semble être en mesure d'offrir une aide efficace à des personnes dans la précarité, exclues au-delà de la seule exclusion sociale, qui cherchent une alternative pour subvenir à leurs besoins de base.

Troisièmement, par rapport à l'objectif de localisation des échanges, nous pensons que, par son fonctionnement, le SEL rencontre cet objectif. L'effet multiplicateur peut apparaître mais dans une ampleur relative, dans le sens où il s'agit d'un cercle de personnes qui échangent entre elles sans inclure de commerçants locaux. Pour ce qui est de la dynamisation des échanges, en

³³ Pour rappel il s'agit de l'exclusion sociale comme coupure ou désagrégation du lien social ordinaire

considérant à nouveau le système de fonctionnement du SEL, l'objectif pourrait être rencontré. Pourtant, dans la pratique, nous n'avons pas la sensation qu'il y ait assez d'échanges pour permettre que ces objectifs soient pleinement rencontrés. Nous pensons que l'obstacle principal aux échanges est le manque de temps des participants.

Pour finir, il semblerait que les SEL puissent offrir l'opportunité de faire émerger les valeurs nécessaires à une économie durable. Les Selistes³⁴ par la possibilité qu'ils ont de se définir en tant que citoyens dans la communauté par d'autres aspects que ceux les reliant à la sphère marchande et salariale, mais aussi par la possibilité de pratiquer la consommation différemment et d'établir au travers de l'échange de nouvelles relations sociales, pourraient être des acteurs clé pour la transition vers une société soutenable.

³⁴ Terme choisi par Lenzi dans son article pour nommer les adhérents des SEL

Partie 2 : Enquête sur les SEL de Belgique

Chapitre 3 : Présentation de l'échantillon

1. *Mise en contexte*

Avant l'apparition des SEL, dans le début des années nonante, il existait en Belgique des réseaux d'échange de savoir (RES) ainsi que des « baux à réhabilitation »³⁵, c'est-à-dire des habitations rénovées par le locataire en échange d'une réduction de loyer. Il existait aussi l'activité de troc, relayée par le journal « troc en stock ». Nous voyons donc que l'apparition des SEL suit une logique plus large de logiques alternatives.

Le premier SEL de Belgique est apparu à Leuven et ce dans les années nonante. En Belgique, la diffusion des SEL s'est d'abord faite au nord, en région flamande. Cette diffusion a été assez lente, entre autres parce que leur mise en œuvre n'est, au départ, pas politique :

« Leuven est un cercle agréable de personnes qui font usage des bénéfices de leur créativité individuelle »³⁶

Cette lenteur est également due à une réglementation politique peu claire, surtout lorsqu'il s'agit des SEL qui démarrent dans des zones touchées par le chômage. C'est dans le milieu des années nonante que l'expérience se lance à Bruxelles et dans le sud du pays. Les travaux sur la réglementation des échanges non monétaires démarrent en 1994 (Watteau, 1999). Cependant il n'y aura pas d'aboutissement à cette initiative et la réglementation quant aux SEL reste vague³⁷.

Aujourd'hui nous comptons 77 SEL ou LETS en Belgique, 21 en Flandre et 56 sur la région de Bruxelles-capital et la Wallonie³⁸.

³⁵ Soir (Le), 1996, 10 janvier « Echanger la crise contre des « bons à troquer » », par Kerstenne, R.

³⁶ Martin, V. (1997), *Les systèmes d'échanges locaux : une innovation. Evaluation de leur développement depuis les années 1980 et de leur situation actuelle en Belgique*, (promoteur Rezsóhazy, R., UCL), Louvain-la-Neuve, 1997, p. 54

³⁷ Rencontre avec E. Watteau le 6 avril 2011

³⁸ Voir liste SEL francophones et carte des LETS flamands en annexe

2. *Les SEL*

Nous avons fait passer notre questionnaire dans quatre SEL de Belgique, deux SEL de zone urbaine, le BruSEL et le SELavie et deux SEL de zone plus rurale, le SEL « coup de pouce » et le Ci-Ro-SEL. Nous notons un certain nombre d'éléments présents dans chaque SEL étudié.

Nous présentons d'abord les caractéristiques organisationnelles dans un souci de clarté. Les informations ont été récoltées dans les chartes de chaque SEL mais aussi par l'interview de l'un des coordinateurs des différents SEL³⁹.

D'abord, trois des SEL étudiés ont le statut d'association de fait (le statut juridique associatif minimal) tandis que le SEL « coup de pouce » est une ASBL. Ils sont gérés par un COmité de COordination (COCO) qui est constitué de membres nommés par les participants au SEL. Le COCO s'occupe de la gestion administrative du SEL, mais aussi de la publication du journal (voir plus loin) et des réunions festives.

Ensuite, pour ce qui est de l'adhésion des membres, chaque SEL organise plusieurs séances d'information, tout au long de l'année, auxquelles il faut participer si l'on veut s'y inscrire. Afin de valider son adhésion au SEL, il faut fournir une liste de quelques offres et éventuellement de demandes et payer une cotisation afin de permettre le fonctionnement administratif du SEL. Cette cotisation sera en général payée en euros pour les frais de fonctionnement et en monnaie sociale pour les services de gestion rendus par les coordinateurs. Tout nouveau membre doit également être en accord avec la charte de son SEL.

Les offres et les demandes sont reprises dans un bottin et les échanges sont enregistrés dans un système comptable souvent informatisé, les comptes peuvent être consultés par toute personne intéressée. Un journal est distribué régulièrement pour faire passer les nouvelles auprès des membres ainsi que les offres ou demandes ponctuelles. Au Ci-Ro-SEL il s'agit du SEL'Journal et dans le SEL « coup de pouce » il s'agit du SELjour. Au BruSEL il s'agit d'une « news letter » par mail.

En général, des réunions sont organisées assez régulièrement afin de discuter du fonctionnement du SEL. Aussi, pour favoriser une bonne ambiance dans le SEL et faciliter les rencontres et donc les échanges, des fêtes ou des foires aux échanges sont organisées de façon ponctuelle. Par

³⁹ Les propos avancés, ici, n'engagent donc que ces personnes et non l'ensemble de leur SEL

exemple, dans le SEL « coup de pouce », au niveau de l'entité de Sombreffe, sont organisés « les dimanches sympas » pour permettre aux membres de se rencontrer au-delà de l'échange. Au BruSEL, il s'agit des « bruseliennes ».

2.1.Le BruSEL

Le BruSEL est née en 1996 sous l'impulsion d'une dizaine de personnes qui se sont retrouvées autour du projet collectif de former un SEL. Géographiquement il englobe les 19 communes de la région de Bruxelles et compte aujourd'hui 150 membres.

Les fondateurs étaient universitaires, artistes ou intellectuels et se situaient politiquement à gauche. L'idéologie de création est ici plutôt politique. Les créateurs du SEL de Bruxelles se trouvaient dans une situation de désenchantement de la société et voulaient réfléchir ensemble sur le système capitaliste en place. Il est important de souligner que, malgré les opinions de gauche des fondateurs, ceux-ci n'ont pas voulu instaurer un contenu politique prédéfini dans leur organisation mais plutôt l'expérience du politique au quotidien, avec pour challenge de mener une action politique avec des personnes n'ayant pas forcément le même point de vue.

« Le BruSEL devait être un moyen d'activation politique qui appelait à la constitution collective d'un sens partagé. Les fondateurs voyaient donc en BruSEL un outil de transformation concrète des manières de penser, de sentir et d'agir »⁴⁰.

Les fondateurs ne voyaient cependant pas le SEL comme une alternative au système marchand en place mais comme la possibilité de le questionner, de l'interroger mais pas d'en sortir. Le BruSEL pourrait être, selon eux, une solution à certains effets pervers de ce système tel que la précarité.

La monnaie en cours dans le BruSEL est le BLé (bon local d'échange) avec pour principe d'équivalence que une heure est égale à une heure et que une heure est égale à cent BLé. Cette monnaie permet de créer une confiance et une visibilité et permet l'échange de façon multilatérale. En cas de départ du SEL, les membres doivent apurer leur compte, ce qui renforce cette confiance et évite les abus. Lors de l'assemblée générale de mai 2010, il a été voté un changement dans l'équivalence, une heure vaudrait soixante BLé afin de faciliter la

⁴⁰ Simonson, M. (2005), *Étude d'un système d'échange de services sans argent* (promoteur Bastenier, A. UCL), Louvain-la-Neuve, 2005, p. 33

comptabilisation du temps. Pour cause de problèmes, entre autres informatiques, le changement n'est pas encore effectif.

Au BruSEL, les échanges de biens sont interdits. En effet, si ces échanges étaient permis il y aurait introduction de la notion de capital dans le SEL, car les biens s'acquièrent sur le marché classique. L'idée de base des fondateurs était de limiter les échanges de biens et non pas de les interdire mais, en évoluant, le BruSEL a acquis un site internet mis en place par une personne qui impose sa charte morale pour l'utilisation du site et qui interdit désormais la pratique de l'échange de biens. Le BruSEL aimerait changer cette règle et être plus tolérant par rapport à cette question.

2.2.Le SELavie

Ce SEL a été créé en 2008 à l'initiative de trois associations du quartier Dailly : la maison médicale du Noyer, infor-jeune et la maison de quartier Dailly, avec pour idée de départ de recréer du lien social dans le quartier. Le SELavie était, à sa création, limité géographiquement à ce quartier mais avec le temps des personnes d'un peu plus loin y ont aussi adhéré. Dans ses débuts, le SELavie était surtout formé de personnes envoyées par ces associations. Ces personnes avaient pour demande de sortir de l'isolement. Il comptait alors plus d'une centaine de membres. La publicité pour le SEL est passée par ces associations, ce qui a permis une grande visibilité.

Lors de l'assemblée générale de juin 2010, il a été décidé que les associations sortent de l'organisation du SEL afin que ce dernier soit réellement un groupe citoyen, géré par ses membres. Les associations sont donc aujourd'hui des partenaires du SEL et l'organisation de ce dernier est semblable aux autres SEL de Belgique. Le SELavie ne regroupe aujourd'hui plus qu'une quarantaine de personnes et a en quelque sorte perdu ses « animateurs sociaux ». Des choix doivent être refaits pour ce qui est de la publicité du SEL, qui ne veut toutefois pas forcément devenir un très grand groupe.

Le SELavie est, en pratique, un système complémentaire au système marchand. Il est toutefois intéressant de noter que certains membres y adhèrent par besoin et/ou par idéal. Pour la personne interviewée⁴¹, c'est le geste qui est important et il peut être porteur de différentes significations pour chacun. Le SEL ne s'est donc pas formé autour d'un projet politique fort mais plutôt dans

⁴¹ Voir en annexe la liste des personnes interviewées

l'idée de partager des expériences de vie où chacun est porteur de ce qu'il souhaite sans que ce soit relayé par le groupe dans son ensemble.

La monnaie du SELavie est le grain. L'équivalence se construit comme suit : une heure est égale à soixante grains, afin de faciliter la comptabilité des services de moins d'une heure. Le choix de cette monnaie a été effectué par les associations à la création du SEL. L'échange sans monnaie n'est pas prohibé mais l'une des coordinatrices trouve que les bons d'échanges permettent de créer une identité au groupe et une trace des transactions.

Dans le SELavie, les échanges de biens sont permis. En plus, trois fois par an, le SEL organise une « trocante », il s'agit d'une réunion où les membres peuvent échanger des biens. Les échanges s'y font en grains. Ce principe est plus dicté par la pratique (les « trocantes » fonctionnent très bien) que réfléchi par rapport à des idéaux.

Des activités sont prévues tous les mois avec en intermittences, soit une AG, soit une activité un peu spéciale telle que la visite du parcours d'artiste de Schaerbeek en vélo par exemple.

2.3.Le SEL « coup de pouce »

Le SEL « coup de pouce » a vu le jour en 1997. Ce SEL regroupe aujourd'hui 150 familles ce qui revient à environ 200 membres et s'étend sur les communes de Villers-la-Ville, Chastre, Ottignies-Louvain-la-Neuve, Sombreffe et Court Saint-Etienne.

L'idée de création est venue à l'un des fondateurs, lorsqu'il a lu dans la revue « Traverses » un article sur les systèmes d'échange local. Ce dernier va alors participer à un colloque sur le thème afin de collecter des informations. Au départ, cette personne et sa femme trouvent l'idée intéressante car pensent que le don peut entraîner des relations compliqués et le SEL pourrait permettre de sortir de cette situation et éclaircir les règles de l'échange ainsi que la mise en place d'un système d'entraide réciproque. Ils vont alors en parler autour d'eux et organiser la première réunion pour mettre le SEL sur pied

Les fondateurs avaient dans l'idée la mise en place d'un système alternatif qui se distancie de l'économie de marché et des valeurs qui y sont véhiculées (la concurrence par exemple). En

pratique, ce système se trouve un peu limité dans la portée et est davantage complémentaire au système en place.

En ce qui concerne le choix de la monnaie, comme dans les autres SEL, une heure est égale à une heure. Au départ, la monnaie en cours était les étoiles et trois cents étoiles étaient égales à une heure de travail. Le problème est que ces étoiles étaient reliées, de façon inconsciente mais trop importante, aux francs belges (trois cents francs belges étaient égaux à une heure de travail). Le temps était donc relié à l'argent. Pour se défaire du lien à l'argent, ils ont décidé de changer l'équivalence et dorénavant, une heure est égale à un « bon'heure » et peut se diviser jusqu'à un quart de « bon'heure », cette équivalence étant tout à fait arbitraire. Cette valeur arbitraire permet de simplifier les relations et évite les spéculations sur l'amitié. Avec le temps, certains membres ont commencé à échanger sans passer par l'enregistrement comptable. Certaines personnes pensent qu'il s'agit là de l'objectif idéal mais le fondateur ne pense pas qu'ils sont prêts d'y arriver. Comme dans le BruSEL, en cas de départ, les comptes doivent être équilibrés⁴². Il s'agit d'un engagement moral sans sanction qui est mis en place dans la même idée d'éviter les excès. De plus, il n'est pas permis aux membres d'avoir plus de 60 bon'heures ni au débit, ni au crédit, et ce dans le même souci d'éviter les abus.

Ici les échanges de biens sont possibles et non interdits mais doivent rester marginaux sinon il revient l'idée que l'on « apporte » de façon contournée du capital dans le SEL. Il doit y avoir une coupure avec la valeur marchande, ce qui a pour effet d'être plus créatif.

2.4.Le Ci-Ro-SEL

C'est en 2003 que le SEL de Ciney et Rochefort a été mis sur pied. Pour l'année en cours, il y a 70 membres inscrits sur ces deux communes.

L'initiative est venue de deux jeunes mamans qui connaissaient déjà l'existence des ces systèmes d'échange et ont voulu en lancer un dans leur localité. Elles se sont, dans un premier temps, documentées et ont ensuite rallié à leur projet quatre autres personnes. Afin de toucher un maximum de personnes, la communication a été diverse : communiqué de presse, publicité dans

⁴² C'est-à-dire que les comptes doivent être remis à zéro tant au débit qu'au crédit

les journaux locaux, mails, invitations personnelles mais aussi visibilité dans les CPAS et dans les associations de troisième âge.

Comme Ciney et Rochefort sont des communes rurales un peu isolées, l'idéologie de base était davantage utilitaire. Cependant, l'idée de recréer des liens avec les personnes de la communauté était un aspect important.

Le Ci-Ro-SEL est dans les faits un mouvement plutôt complémentaire de l'économie marchande mais une série de membres l'envisagent comme le possible début d'une démarche alternative.

L'unité d'échange est, ici, le « petit b'heure » qui fait référence à l'unité temps. Les comptes des adhérents sont limités tant au débit qu'au crédit à 60 afin de ne pas créer d'excès. Les échanges sans « petit b'heure » sont permis mais il ne s'agit pas forcément d'un idéal vers lequel tend le Ci-Ro-SEL

Les nouveaux membres reçoivent à leur arrivée trois « petits b'heure » qu'ils doivent utiliser dans les trois mois afin de les aider à démarrer les échanges. Les échanges de biens sont permis mais aussi limités car ce n'est pas le but premier du SEL, le lien étant prioritaire.

Nous allons maintenant nous intéresser plus spécifiquement aux individus qui composent ces SEL.

3. Les membres

La première partie de notre questionnaire est, comme nous l'avons expliqué, constitué de questions relatives aux caractéristiques socio-économiques des personnes ayant acceptées d'y répondre. Cela nous a permis de savoir quel type de population participe aux systèmes d'échange local en Belgique.

Nous aurions aimé pouvoir comparer nos résultats avec les statistiques de chaque SEL, mais cela n'a pas été possible car les SEL ne possèdent pas de statistiques propres sur les caractéristiques socio-économiques de leurs membres. La raison avancée quant à cet état de fait est l'idée selon laquelle chacun est égal et qu'il ne faut pas opérer de différences entre les personnes, la monnaie est neutre.

3.1. En majorité, des femmes

Figure 1 : Proportion hommes/femmes des répondants

Sexe / population	BruSEL	Ci-Ro-SEL	SEL « coupe de pouce »	Selavie	Selistes
Femme	73%	79%	74%	83%	75%
Homme	27%	21%	26%	17%	25%

Dans notre échantillon, la majorité des membres sont des femmes (75 %). Cette distribution est retrouvée pour chacun des SEL, alors que la population belge est composée à 50,99% de femmes⁴³.

Ce résultat n'est pas étonnant et ressort dans différentes enquêtes et dans différents pays. Dans les LETS norvégiens 70,9 % des répondants sont des femmes (Gran, 1998), au Royaume-Uni 78 % (Caldwell, 2000), en France 68 % (Lenzi, 2006).

L'enquête réalisée par Boulianne et Comeau (2011) sur les échanges de proximité au Québec révèle que trois membres sur quatre sont des femmes ce qui, selon Boulianne, s'expliquerait par une plus forte dimension de l'aide, de la logique de don et de socialisation chez la femme⁴⁴.

L'enquête nationale sur les systèmes d'échange local menée en 2004 par Catherine Lenzi met en avant le fait que la propension des femmes à participer au SEL est plus forte que celle des hommes (68 % des répondants de l'enquête sont des femmes). Lenzi, qui étaye cette question, ne semble pas du même avis que Boulianne et émet des critiques quant à l'explication avancée par l'enquête nationale française de 1998. Selon cette enquête la plus forte participation de la femme s'explique entre autres par le fait que « *les femmes auraient plus de temps disponible (statistiquement) que les hommes ; que les activités d'échanges dans les SEL sont du domaine privé (par opposition au domaine public où les hommes s'imposent). Ou bien encore que le SEL*

⁴³ Eurostat (2011), <http://epp.eurostat.ec.europa.eu>, consulté le 28.02.2011

⁴⁴ Propos recueillis lors du colloque international sur les monnaies sociales et complémentaires à Lyon le 16 et 17 février 2011

est fondé sur les liens entre personnes dont les femmes sont sans doute plus soucieuses »⁴⁵. Lenzi ne rejoint pas cette idée et insiste sur le fait qu'il est faux d'estimer que les hommes ont statistiquement moins de temps disponible que les femmes puisque les charges domestiques restent sexuées et que le rapport au temps est donc différent que l'on soit un homme ou une femme. De plus, elle montre qu'il n'est pas correct d'argumenter cela en critère de temps puisque les participantes aux SEL sont majoritairement actives, bien que plus présentes dans les emplois à temps partiel. Les femmes actives dans les SEL français semblent disposer d'un « *temps non contraint* », c'est-à-dire un temps libéré en partie des tâches domestiques et ne s'impliquent pas dans les SEL en premier lieu pour trouver de l'aide dans ces dernières, mais plus dans une idée de « *reconquête de soi* » et « *d'action publique* ». Il est vrai que dans son enquête le public féminin se situe dans la catégorie d'âge 40-60 ans, n'a généralement pas d'enfant en bas âge et des compagnons relativement plus actifs dans la sphère du domestique ou ayant une certaine indépendance dans leur vie privée. Il est donc important de souligner que les femmes membres des SEL en France ne représentent qu'une petite partie de la population des femmes, car la charge domestique peut mener à l'exclusion de celles qui disposent alors d'un temps dit « *contraint* ».

Dans notre échantillon, les femmes ont principalement entre 41 et 50 ans (voir tableau 1 en annexe) et sont, elles aussi, majoritairement actives. 27 % d'entre elles travaillent à temps plein et 24 % à temps partiel (voir tableau 2 en annexe). Nous nous sommes, également, demandé si les femmes de notre échantillon disposent d'un « temps contraint » ou non. Il ressort de nos résultats que 73 % des femmes ont un enfant, ce qui est un peu plus que les hommes ayant participé à l'enquête (voir tableau 3 en annexe). En majorité, ces femmes ont des enfants qui ont plus de 16 ans (voir tableaux 4 et 5 en annexe), nous pouvons donc supposer que dans ces conditions, l'enfant ne demande pas autant d'attention que s'il était plus jeune. Chadeau & Fouquet illustrent ce propos, « *Le temps consacré aux enfants varie avec le nombre d'enfants et surtout avec l'âge du plus jeune* »⁴⁶, le temps consacré aux enfants est plus élevé lorsque, ces derniers sont bébés ou qu'ils ont entre 2 et 16 ans (Chadeau & Fouquet, 1981). Pour ce qui est de la situation familiale, presque une femme sur deux est mariée ou en cohabitation. Pour l'autre moitié, 25 % sont célibataires et 16 % sont divorcées (voir tableau 6 en annexe).

⁴⁵Lenzi, C. (2006), « L'enquête national sur les systèmes d'échanges locaux (SEL) en 2004 : éléments d'analyse », in Blanc, J. (dir). (2006), *Exclusion et liens financier, rapport du centre du centre Walras 2005-2006*, Paris, éd. Economica, p. 270

⁴⁶Chadeau, A & Fouquet, A. (1981), « Peut-on mesurer le travail domestique ? », *Economie et statistique*, 136, p. 31

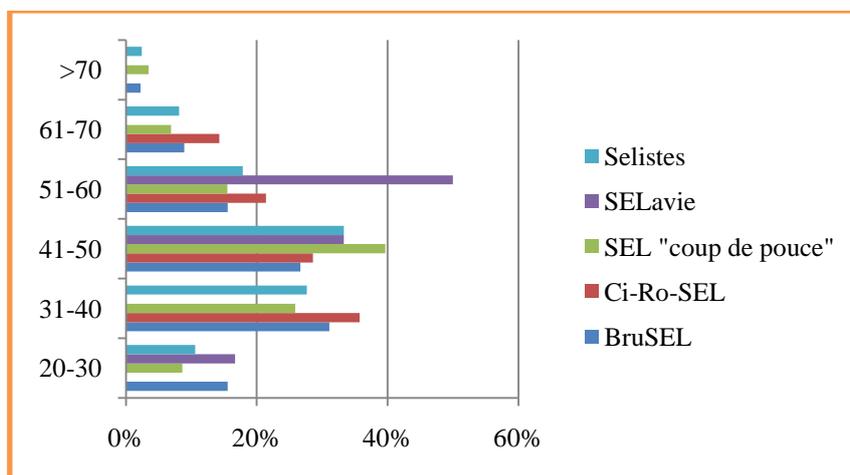
La variable temps, pour expliquer la plus grande participation des femmes aux SEL, ne semble pas pertinente non plus pour notre échantillon. Nous ne pouvons pas réellement déterminer si le temps des femmes ayant répondu à notre enquête est contraint ou non puisque nous n'avons pas de renseignement sur l'organisation de leur vie de famille, cependant nous pouvons le supposer au vu de leurs situations professionnelles et du temps à priori consacré aux enfants.

Au Royaume-Uni, les répondants à l'enquête de Williams en 2001 sont à 68,7 % des femmes. L'auteur met en avant qu'elles sont généralement engagées dans la société afin de créer des liens dans leurs communautés à travers des échanges réciproques dans les réseaux familiaux larges ou de voisinage.

Seyfang (2001) avance dans son étude de cas que presque deux tiers des répondants sont d'accord avec le fait que les hommes et les femmes sont plus économiquement égaux dans les LETS que dans l'économie conventionnelle. Nous pensons que cet aspect peut entraîner la plus grande participation des femmes aux SEL leurs compétences étant valorisées à l'égal de celles des hommes.

3.2. Passé la trentaine...

Figure 2 : L'âge des membres



L'échantillon est composé majoritairement (33 %) de personnes se situant dans la tranche d'âge 41-50 ans, en deuxième position se retrouvent les 31-40 ans (28 %). C'est ce même schéma

que l'on retrouve dans le SELavie et dans le SEL « coup de pouce » bien que la catégorie 41-50 ans représente 40 % de ses membres. Par contre, la population du BruSEL et du Ci-Ro-SEL est majoritairement dans la catégorie d'âge 31-40 ans (respectivement 31 % et 36 %).

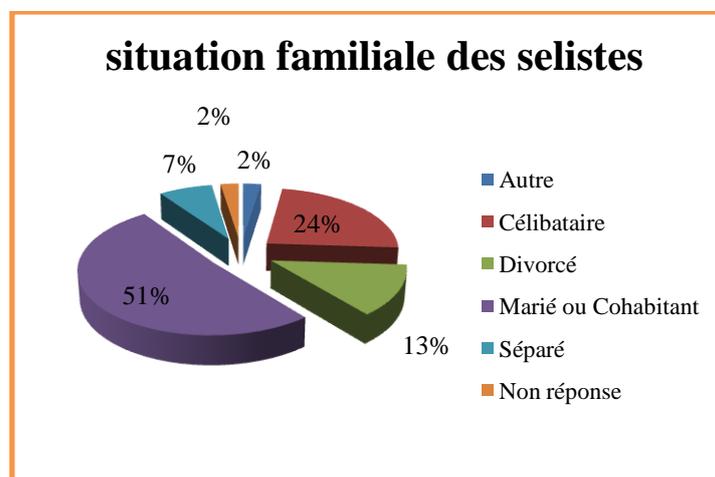
Si l'on observe les données de la pyramide des âges pour la Belgique au 1^{er} janvier 2010, nous observons que l'âge totalisant le plus grand effectif est 45 ans⁴⁷. Cette donnée est en accord avec nos résultats.

La comparaison aux études sur les SEL et LETS à l'étranger nous amène à quelques différences selon les pays. C'est la région de Québec qui enregistre les membres les plus jeunes, en effet la tranche d'âge majoritaire est les 25-34 ans, cependant suivie de près par celle des 55-64 ans (Boulianne & Comeau, 2011). La Norvège recense elle aussi une population relativement jeune, puisque le seliste type norvégien a entre 21 et 40 ans (Gran, 1998). C'est au Royaume-Uni et en France que la tranche d'âge des participants est la plus similaire à notre échantillon. Les membres anglais se situent entre 30 et 59 ans selon l'étude de Williams en 2001. Les selistes français eux, se concentrent dans la catégorie 40 à 59 ans et 60 et plus (Lenzi, 2006). De façon générale, nous pouvons observer que les jeunes de moins de 20 ans sont sous-représentés dans les SEL. Cela semble pouvoir être lié au fait que les jeunes font déjà partie de différents groupes sociaux (dans les études, activités sportives, groupes de pairs) (Lenzi, 2006). De plus, nous pensons que les jeunes de moins de 20 ans sont parfois encore chez leurs parents, ce qui pourrait diminuer leur besoin de participation ou de socialisation.

⁴⁷ Statistics Belgium (2011), <http://economie.fgov.be/fr/statistiques/chiffres/population/structure/agesexe/pyramide/>, consulté le 26.05.2011

3.3. Situation familiale

Figure 3 : Situation familiale



En ce qui a trait à la composition des ménages, la moitié des répondants sont mariés ou cohabitant et un quart sont célibataires. Cette distribution est cependant assez différente si l'on distingue les quatre SEL étudiés. Dans le SEL « coup de pouce », 62 % des membres sont mariés ou cohabitant et seulement 9% sont célibataires. Dans le Ci-Ro-SEL la même tendance se dégage. Tandis que dans le BruSEL la tendance est inversée, 38% des membres sont mariés ou cohabitant et 44 % sont célibataires. Au SELavie les membres se partagent en part égale d'un tiers entre, célibataires, divorcés et mariés ou cohabitant (voir tableau 8 en annexe).

En Belgique, le nombre de personnes ayant fait une déclaration de cohabitation légale est plus élevée pour la région wallonne que pour la région de Bruxelles-Capitale⁴⁸, ce qui concorde avec les résultats de notre échantillon.

72 % de nos répondants ont des enfants. Ils ont en moyenne, 1,63 enfants. À nouveau pour cette question nous notons une forte différence entre les SEL, puisque 88 % des membres du SEL « coup de pouce » ont des enfants, dans le Ci-Ro-SEL il s'agit de 97 % et dans le SELavie 67 %. Les membres du SEL « coup de pouce » ont en moyenne 2,58 enfants et ces derniers ont plus souvent moins de 16 ans, nous ne pouvons donc pas ici faire de lien entre la participation des femmes aux SEL et le fait qu'elles soient libérées du temps consacré à leurs enfants. Au BruSEL par contre, moins de la moitié des membres ont des enfants, ils ont eux en moyenne 1,66 enfants

⁴⁸ Statistics Belgium (2011), <http://statbel.fgov.be/> consulté le 03.03.2011

et les enfants ont majoritairement plus de 16 ans, dans ce SEL l'explication quant à la participation des femmes avancée par Lenzi semble être plus pertinente. Ce qui est aussi le cas pour le Ci-Ro-SEL et le SELavie, où les membres ont en moyenne 2,43 et 2 enfants respectivement qui ont généralement plus de 16 ans. (Voir tableaux 9 et 10 en annexe).

Au Canada, un peu moins de la moitié des membres vivent seuls et 38,1 % vivent avec un conjoint ou une conjointe (Boulianne & Comeau, 2011), cette distribution est donc semblable à celle des membres du BruSEL.

En Norvège, la distribution ressemble plus à celle de notre échantillon global, 64,4 % des membres sont mariés ou cohabitant et 35,6 % sont célibataires (Gran, 1998).

3.4. Des universitaires

Figure 4 : Niveau de diplôme obtenu en pourcentage

Niveau de diplôme obtenu en %	BruSEL	Ci-Ro-SEL	SEL « coup de pouce »	SELavie	Selistes
Master	60	14	62	33	54
Bachelier	20	71	28	33	30
Secondaire supérieur	16	7	9	33	12
Secondaire inférieur	4	7	2	0	3

Concernant la formation académique il apparaît que les répondants ont au minimum un diplôme du secondaire inférieur et que 84 % d'entre eux possèdent un diplôme universitaire ou de hautes écoles (comprenant bachelier et master). Nous pouvons donc noter un important biais en faveur d'une bonne éducation puisqu'en Belgique ce niveau ne concerne que 13,6 % de la population⁴⁹. Ce haut niveau d'éducation est également retrouvé dans les autres études sur le sujet.

⁴⁹ Statistics Belgium (2011), <http://statbel.fgov.be/> consulté le 03.03.2011

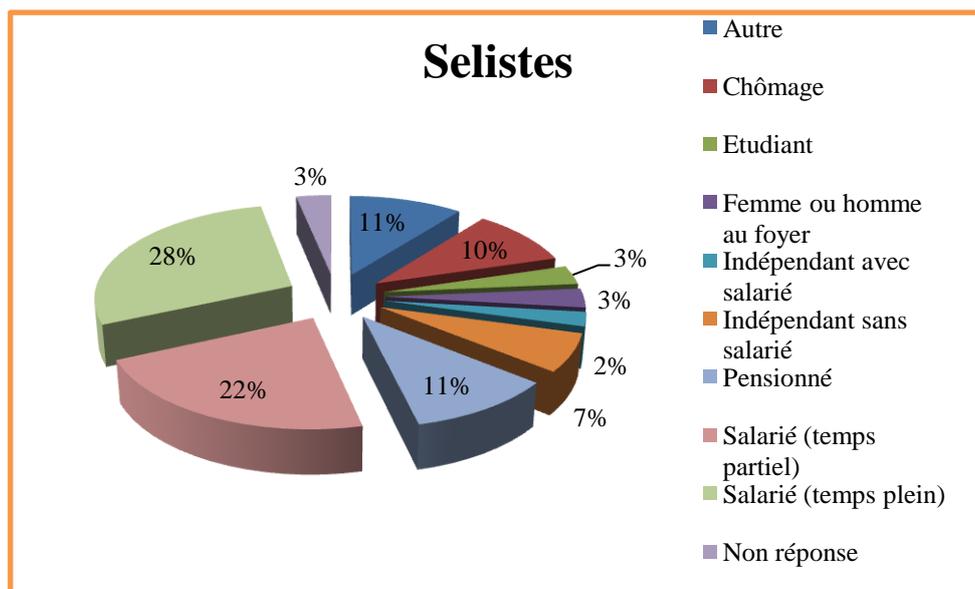
En Norvège, 81,9 % des personnes ayant participé à l'enquête possèdent un diplôme d'université (comprenant, ici aussi le master et le bachelier⁵⁰) alors qu'à l'échelle nationale, seulement 18% de la population possèdent un diplôme de ce degré (Gran, 1998).

Nous observons que ce biais en faveur des personnes très éduquées est aussi présent au Québec, bien que dans une moindre ampleur. En effet, 44,2 % des répondants possèdent un diplôme universitaire alors que le pourcentage de la population québécoise ayant obtenu un diplôme universitaire ne s'élève qu'à 17,2 %.

Les articles concernant les LETS anglo-saxons font, également, souvent écho à ce biais au niveau de l'éducation (Seyfang, 1997,2001 ; Williams, 2001).

3.5. Généralement actifs sur le marché du travail

Figure 5 : Situation professionnelle



Au niveau professionnel, la plupart des répondants sont des personnes actives sur le marché du travail. Les membres sont pour une part importante salariés à temps plein (28 %) ou à temps partiel (22 %). La part des chômeurs est de 10 %. À nouveau ces chiffres varient d'un SEL à l'autre, nous observons un taux de chômage beaucoup plus important au BruSEL et au SELavie (16 % et 33 % respectivement) qu'au SEL « coup de pouce » et au Ci-Ro-SEL (3 % et 7 %

⁵⁰ Correspondant en Norvège à : « university education, lower degree » et « university education, higher degree »

respectivement). Ce que l'on observe pour la Belgique est assez similaire, en 2009 le taux de chômage⁵¹ était de 7,9 %, et la différence par région peut être rapprochée à la différence entre les SEL étudiés. En 2009 ces taux étaient de 15,7 % pour la région de Bruxelles-Capital et de 6,9 % pour le Brabant Wallon. Nous pouvons noter que pour l'échantillon dans son ensemble, les chômeurs sont un peu surreprésentés. Pour le reste de l'échantillon, nous observons que 3 personnes sur 100 sont des étudiants, une personne sur 10 est pensionnée et 4 personnes sur 100 sont des femmes ou hommes au foyer (voir tableau 12 en annexe).

Tout d'abord, nous voyons que l'échantillon de l'enquête au Québec ainsi que celui pour la Norvège se compose également en majorité de personnes actives sur le marché du travail.

En Australie, ce qui est marquant c'est que la proportion de chômeurs participant aux LETS est vraiment plus forte que la proportion de chômeurs dans la population globale (Williams, 1997). L'auteur met en avant que cette caractéristique change avec l'ancienneté du système, dans les LETS plus anciens la proportion de chômeurs est plus faible que dans les nouveaux. Il semble que les nouveaux LETS australiens sont fondés dans le but explicite de promouvoir l'équité sociale.

En Angleterre, assez peu de personnes sont enregistrées comme chômeur (Williams, Aldridge, Lee, Leyshon, Thrift & Tooke, 2001). Cette enquête de Williams en 2001 nous permet de mettre en avant l'interrogation sur la possibilité pour les LETS d'être un pont vers l'employabilité. Cette dernière révèle que seulement 2,5 % des personnes participent aux LETS dans un but explicite d'amélioration de leur employabilité. Les auteurs font la distinction entre trois possibilités de pont vers l'emploi. Ils évaluent d'abord son efficacité en tant que tremplin vers l'emploi, les résultats mis en avant montrent que les LETS ne génèrent pas directement un travail, cependant dans 5 % des cas ils permettent d'aider à avoir un emploi formel (surtout au niveau administratif) et augmentent la confiance en soi. Les LETS permettent également de maintenir certaines compétences, mais aussi d'en acquérir de nouvelles. Deuxièmement, les auteurs évaluent les LETS comme pont vers le travail d'indépendant. Ici la contribution des LETS semble plus directe, car ils permettent de développer une clientèle, de faire de la publicité, mais aussi la possibilité de tester les produits ou services offerts. Finalement, ils évaluent les LETS comme pont vers un réseau d'échange réciproque. Cela semble être leur valeur principale, le LETS permet aux membres de s'engager dans une activité productive et utile pour la communauté et fournit aussi un accès à des sources de soutien.

⁵¹ Statistics Belgium (2011), <http://statbel.fgov.be/> consulté le 03.03.2011

En France le profil des selistes par rapport au travail est le suivant, entre 50 et 60 % travaillent, et ce, majoritairement à temps plein, les personnes sans emploi qui représentent entre 23 % et 30 % de l'échantillon sont plus nombreuses que dans notre échantillon ainsi que pour les échantillons des enquêtes au Royaume-Uni et en Norvège. Cependant, ce chiffre est inférieur à ce qu'il a souvent été écrit en France. La raison peut venir de plusieurs sources. En premier lieu, Lenzi émet l'hypothèse selon laquelle les chômeurs ne sont pas les personnes les plus engagées dans les SEL et n'ont donc pas forcément répondu aux questionnaires. De plus, les idéologies des SEL semblent avoir évolué depuis leur création, en effet la période de création des premiers SEL est simultanée à une diffusion du chômage à l'ensemble des cadres, mais aussi à l'existence d'un chômage significatif des personnes plus âgées dans les professions intermédiaires (Laacher, 1999), c'est ainsi que les SEL semblaient plutôt offrir une complémentarité au système qu'une alternative à ce dernier. La création des premiers SEL, suivant alors une logique marchande, a sans doute attiré plus de personnes sans emploi ou précarisées (Lenzi, 2006). Aujourd'hui, les SEL sont plus dans une logique de réciprocité et se détachent des pouvoirs publics, se situant donc dans une autre logique que les LETS anglo-saxons. Les SEL de Belgique semblent plus se rapprocher des SEL français. Pour illustration, un des fondateurs du SEL « coup de pouce » nous explique clairement qu'en idéologie il voit le SEL comme alternatif au système capitaliste en place dans nos sociétés. Il veut aussi le SEL détaché des pouvoirs publics et ne pense pas que la collaboration parfois recherchée par certains CPAS soit une bonne idée à cause du besoin d'autonomie et de don de soi qui animent et motivent les participants aux SEL⁵² (et qui manquent souvent aux personnes en situation financière et sociale difficiles). Lenzi se demande alors dans quelle mesure les SEL agissent sur le social. Les SEL français ont une action sur la question sociale non pas par le rattachement à la valeur travail, qui a longtemps été la source dominante d'insertion sociale, mais par la possibilité de « déculpabiliser le *“hors travail tout en étant rattachés à une réalité sociale, à un corps social et à une parole citoyenne”*⁵³. Lenzi observe également que les personnes sans emploi qui participent aux SEL ne sont pas des personnes qui se sentent exclues puisque d'une part elles ne vivent pas leur situation comme une privation d'emploi et que d'autre part, elles aspirent à une valorisation différente du salariat. *“Les chômeurs des SEL –surtout les hommes– vivent fréquemment un chômage inversé ou choisi”*⁵⁴.

52 Propos recueillis lors d'un entretien téléphonique le 01.03.2011

53Lenzi, C. (2006), op. cit., p. 268

54Lenzi, C. (2006), op. cit., p.269

Nous avons essayé de savoir ce qu'il en est pour les SEL que nous avons interrogés, mais le BruSEL ayant refusé de faire passer cette question parmi ses membres, les réponses concernent donc uniquement le SEL « coup de pouce », le Ci-Ro-SEL et le SELavie. Seulement 5 personnes sur les 75 ayant répondu à la question pensent que oui⁵⁵, « les échanges au sein du SEL constituent une alternative à la recherche active d'un nouvel emploi », et parmi les personnes ayant répondu par l'affirmative à cette question il y a un consensus pour dire qu'ils sont d'accord avec cet énoncé, car « le SEL permet une alternative à l'emploi « traditionnel » l'autre possibilité de réponse étant : « pas de recherche d'emploi, car participation au SEL ». Nous pouvons donc dire que les personnes ayant répondu à la question s'accordent sur l'analyse de l'action des SEL sur le social expliquée plus haut par Lenzi.

Pour illustrer cette affirmation nous pouvons citer la réaction d'un des membres du SEL « coup de pouce » sur la question :

« En fait, mon mari a été deux fois chômeur en recherche d'emploi (durée +/- 4mois) : une fois avant que le sel n'existe, il s'est replié sur lui même, n'était pas bien dans sa peau, a pris le premier emploi qui se présentait et qui ne lui convenait pas. La deuxième fois, il était membre actif du SEL et quand cela lui est arrivé il a augmenté son activité dans le SEL. Je l'ai vu beaucoup plus épanoui durant cette période, car recevant de la reconnaissance pour les prestations fournies dans le cadre du SEL et de par le fait qu'il a augmenté son tissu social. Suite à cette période, il a trouvé du travail par du bouche-à-oreille. Je pense qu'il était moins mal avec le fait de dire qu'il était en recherche d'emploi. Cette fois il a retrouvé un travail dans lequel il s'épanouit depuis plus de 11 ans. C'est en ce sens que je trouve que le Sel est un soutien pour le chômeur, dans le fait qu'il augmente les compétences de la personne et qu'il lui permet de faire sa recherche la tête haute et donc avec beaucoup plus de chances de réussite. »

Malgré le faible taux de réponses, nous pouvons tout de même noter que l'un des fondateurs du SEL « coup de pouce » observe que les personnes qui sont chômeurs et actifs dans le SEL, sont des personnes qui vivent simplement, qui sont capables de se gérer, qui ne sont pas dans un système de dépendance et peuvent donc s'engager dans des échanges réciproques⁵⁶. Cette idée fait écho au fait qu'alors que plusieurs études ont démontré le potentiel des SEL/LETS comme mécanisme facilitant l'emploi informel ou encore l'entraide communautaire qui pourrait

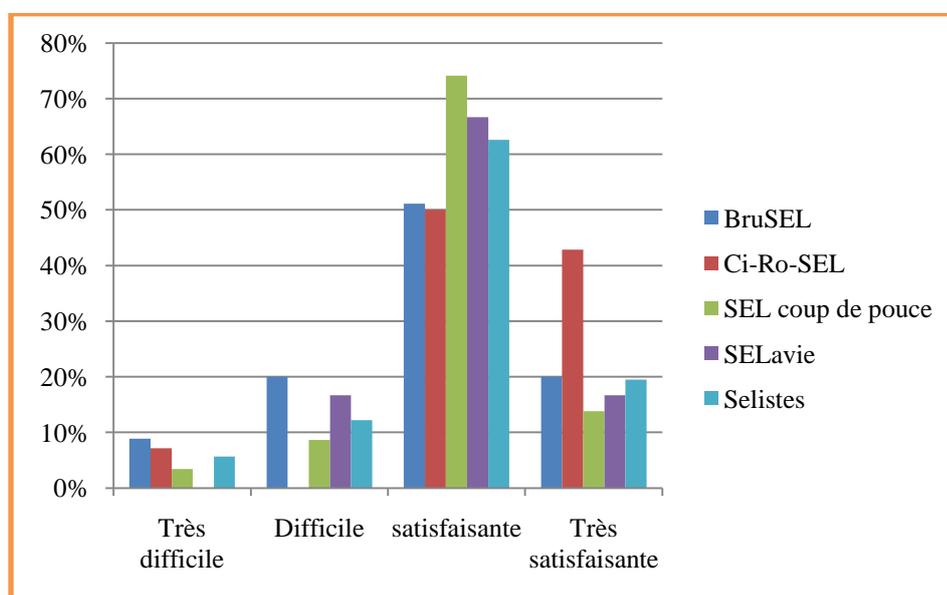
⁵⁵ Aucune de ces personnes n'est au chômage

⁵⁶ Propos recueillis lors d'un entretien téléphonique le 01.03.2011

transformer la vie de ses participants, les plus exclus (pauvres, chômeurs) n'ont pas tous adhéré à ce système, et ce, en raison de plusieurs obstacles. Pour n'en citer que certains parmi d'autres, il y a d'abord le fait qu'il faut téléphoner à des personnes que l'on ne connaît pas forcément pour arranger l'échange, où alors que certaines personnes ne pensent pas avoir des compétences qui valent la peine d'être offertes (Seyfang, 2002).

3.6. Situation financière

Figure 6 : Perception de la situation financière



Concernant la situation financière des Selistes, nous avons posé la question sous forme de perception, nous pouvons donc, lorsque les participants se situent dans les catégories « difficile » et « très difficile », parler de « pauvreté subjective »⁵⁷. La majorité d'entre eux qualifient leur situation financière de satisfaisante (63 %), de très satisfaisante pour 20 % d'entre eux, difficile pour 12 % et très difficile pour 6 % (voir tableau 13 en annexe).

⁵⁷C'est-à-dire une estimation que font les répondants de leur situation (définition de la Direction Générale Statistique et Information Economiques (2011), http://economie.fgov.be/fr/binaries/EU-SILC%202009_fr_tcm326-113041.pdf, consulté le 02.05.2011). Il existe aussi la pauvreté monétaire qui se base sur les revenus des personnes.

Nous pouvons différencier les résultats des SEL étudiés. C'est dans le Ci-Ro-SEL que le plus grand nombre de personnes perçoivent leur situation financière comme étant très satisfaisante (43 %), pour le reste, 50 % des répondants qualifient leur situation de satisfaisante et 7 % de très difficile. Dans le SEL « coup de pouce », les membres perçoivent leur situation comme satisfaisante à 74%, très satisfaisante à 14 %, difficile à 9 % et très difficile à 3 %. Au SELavie, 67 % des personnes trouvent leur situation satisfaisante, le même pourcentage qualifie cette situation de très satisfaisante ou de difficile (17%) et aucun membre ne dit la trouver très difficile. Tandis que dans le BruSEL, les participants évaluent leur situation financière comme étant satisfaisante à 51 %, autant de membres perçoivent leur situation comme très satisfaisante que difficile (20 %) et 9 % d'entre eux la trouve très difficile.

En 2009, 14,6 % de la population Belge se situe dans le groupe à risque élevé de pauvreté⁵⁸, lorsque nous observons les chiffres pour la pauvreté subjective, le taux augmente et nous voyons que 21,1 % des belges disent éprouver des difficultés ou de fortes difficultés à joindre les deux bouts. Si nous comparons ces chiffres à notre échantillon, 18 % des répondants qualifient leur situation de difficile ou très difficile, ce qui, au vu des statistiques de la Belgique, est un pourcentage assez important. C'est dans le BruSEL que la situation financière des adhérents semble la plus précaire, en effet, 29 % des membres qualifient leurs situations de difficile ou très difficile

Nous avons également souhaité savoir dans quelle mesure le SEL intervient sur la situation financière des participants. D'abord à l'énoncé « Les échanges au SEL vous permettent-ils d'améliorer votre situation financière, dans le sens où les biens/services acquis dans le SEL auraient été achetés si le SEL n'existait pas (épargne) ? » Moins de la moitié de l'échantillon répondent positivement (40 %). Seul le Ci-Ro-SEL obtient plus de la majorité, avec 57 % de personnes qui y répondent positivement. Au SELavie l'unanimité pense ne pas améliorer sa situation financière. Tandis que 39 % pour le SEL « coup de pouce » et 43 % pour le BruSEL y répondent positivement (voir tableau 14 en annexe).

Par contre, suite à l'énoncé « les échanges au SEL vous permettent-ils d'acquérir des biens/services/savoirs qui n'auraient pas été acquis si le SEL n'existait pas ? », une majorité de

⁵⁸ Direction Générale Statistique et Information Economiques (2011), http://economie.fgov.be/fr/binaries/EU-SILC%202009_fr_tcm326-113041.pdf, consulté le 02.05.2011

l'échantillon y répond positivement (70 %). Nous n'observons pas de fortes différences dans les différents SEL étudiés (voire tableau 15 en annexe).

Nous pouvons illustrer ce propos grâce à notre focus groupe. L'un des participants explique qu'il a deux manières de fonctionner au niveau des échanges, soit il a besoin d'aide et il va regarder dans le bottin si quelqu'un a les compétences requises pour l'aider. Soit il feuillette le bottin pour voir ce qu'il y a comme propositions intéressantes, il a par exemple fait une séance d'hypnose, ce qu'il n'aurait pas fait sans l'existence du SEL.

Au vu de ces réponses, nous ne pouvons donc pas conclure que le SEL permet une alternative concrète au système marchand, car les participants ne semblent pas chercher les mêmes services/biens ou savoirs dans le SEL que dans le système capitaliste en place, la création d'une économie plus autonome n'est donc pas réaliste dans les SEL étudiés. Le SEL ne semble pas influencer la situation financière des participants dans le sens où il ne permet pas de remplacer l'acquisition dans une sphère par l'acquisition dans l'autre, mais permet plutôt d'acquérir des biens/services/savoirs différents que dans l'économie de marché.

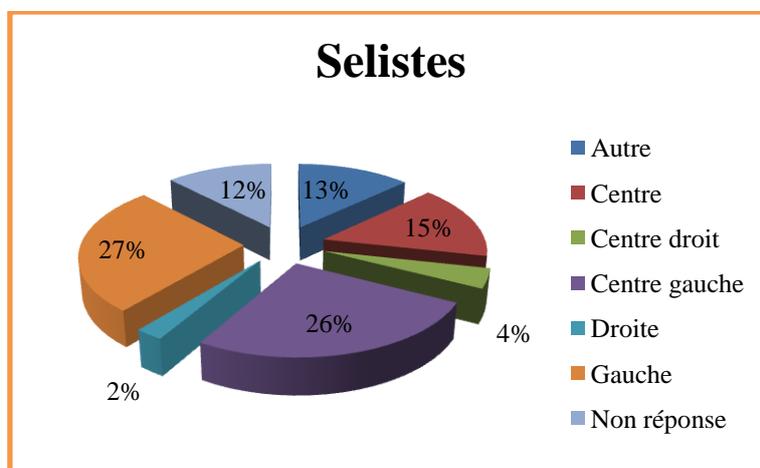
Si l'on compare avec des enquêtes réalisées à l'étranger. Premièrement, celle réalisée au Canada par Boulianne et Comeau (2011), la question financière est posée de manière plus directe en demandant aux membres de se situer dans une tranche de revenus et les résultats nous montrent que les différentes catégories de revenus sont représentées, sans regroupement plus important dans certaines d'entre-elles. Il est important de souligner que les auteurs mettent en avant le fait que le revenu annuel brut des participants aux échanges de proximité ne dépend pas du sexe.

Bien que nous n'ayons aucune donnée correspondant au revenu, nous nous sommes demandés, en écho à l'étude de Boulianne et Comeau si la satisfaction financière de notre échantillon dépend du genre. Nous constatons que les hommes considèrent leur situation financière comme « difficile » plus souvent que les femmes (23 % d'hommes et seulement 9% des femmes) qui sont elles, plus souvent, « satisfaites » de leur situation financière (voir tableau 16 en annexe).

Ensuite, Gran (1998) dans son questionnaire sur les LETS norvégiens met en avant le fait que la majorité des participants (72,7 %) ne perçoivent pas d'allocation sociale de l'état et semblent assez satisfaits de leur situation financière.

3.7. Politiquement de gauche

Figure 7 : Orientation politique des membres



Nous nous sommes également demandé où se situent, au niveau politique, les selistes de Belgique, car cette question a été largement discutée dans différents papiers scientifiques dans d'autres pays. Pour l'échantillon dans son ensemble, les personnes interrogées se sentent majoritairement de gauche (27 %) et de centre gauche (26 %), 15 % sont du centre, 13 % se situent dans la catégorie « autre ». Cette catégorie a été choisie par des personnes se qualifiant à ce niveau là : sans étiquette politique, apolitique, vert, anarchiste ou ne savent se situer dans ces valeurs. La minorité restante se situe au centre droit (4 %) et à droite (2 %). Ici aussi il est important de faire la distinction entre chaque SEL.

En premier lieu, une plus grande proportion de l'échantillon du SEL « coup de pouce » se situe au centre gauche (38 %), une partie moins importante de leur membres se situe donc à gauche (24 %). Dans ce SEL 19 % sont du centre et le reste des propositions ne recueillent pas plus de 7 % des membres (voir tableau 17 en annexe).

Deuxièmement, le Ci-Ro-SEL qui a un taux de non réponse plus élevée (14 %) a des adhérents qui se situent majoritairement à gauche (29 %), les autres se partagent également entre le centre droit et le centre (21 %), pour finir, 14 % des individus ont choisi la possibilité « autre » (voir tableau 17 en annexe).

Troisièmement, nous observons que les membres du BruSEL ont un taux de réponse plus faible, en effet nous avons ici un taux de non réponse de 20 %. Les membres se situent, eux,

majoritairement à gauche (29 %). Ce qui est plus étonnant, c'est qu'il y a un grand nombre de personnes qui ont répondu se situer dans la catégorie « autre » (18 %). Ensuite 11 % d'entre eux se disent de centre ou du centre gauche et pour ce qui est de centre droit et de droite les taux sont de 7 % et 4 % respectivement (voir tableau 17 en annexe).

Pour finir, les membres du SELavie se situent pour une proportion d'un tiers dans les propositions « autre », centre gauche et gauche. Tous les participants à l'enquête ont ici répondu à la question (voir tableau 17 en annexe).

Cette question est largement traitée par Gran (1998) pour la Norvège. Elle met en avant, dans son papier, que pour établir si oui ou non les LETS accomplissent leurs objectifs il faut d'abord découvrir si les « verts »⁵⁹ (ou d'autres groupes sociaux) dominent le système. Les études faites jusque-là et analysées dans son papier soutiennent qu'effectivement la population des LETS est biaisée en faveur des « verts » et de personnes qui s'investissent dans ces systèmes pour des raisons idéologiques.

Selon Michael Linton, fondateur des systèmes LETS en 1982 à Vancouver, les LETS sont généralement dominés par les « verts » au début, mais ce biais diminue de façon structurelle si les systèmes grandissent. Williams (1997) soutient cette hypothèse et ajoute que les nouveaux LETS sont formés de membres avec des caractéristiques différentes et comprennent une plus large population que les anciens LETS.

Les résultats de Gran montrent que le profil typique dans un LETS norvégien est donc bien une femme qui a des préférences politiques tournées vers le vert/radical/de gauche et a un comportement dans les LETS qui met l'accent sur les aspects environnementaux. Elle conclue son papier en se demandant comment faire pour que les systèmes n'entrent pas dans un cercle vicieux qui perpétue alors ces idées dominantes en excluant toute autre personne n'adhérant pas à ces dernières. Selon Gran, deux possibilités sont à envisager. La première étant d'adopter une approche de « laissez-faire » en espérant que le modèle se développe avec le temps mais il y a le risque que cette expérience ne reste qu'un projet. La deuxième possibilité étant de former au départ une adhésion correspondant à la démographie de la communauté en mettant, par exemple, l'accent sur les bénéfices financiers de participation à ce système et en parlant moins de ses aspects idéologiques.

⁵⁹ Selon l'auteur, les « verts » sont un groupe de personnes avec de longues traditions d'engagement altruiste, idéologique et radical

Seyfang dans son « social audit approach » (1997) met, elle aussi, en avant le fait que les LETS ont un caractère « vert » et « alternatif ». Le LETS qu'elle étudie a grandi par « le bouche à oreilles ». Cette méthode, qui semble être indispensable à certains membres au vu de la nature même du système, basé sur la confiance, est aussi vue par d'autres comme pouvant ralentir son étendue vers des personnes qui pourraient trouver un important bénéfice (plus utilitaire) à participer aux LETS. Selon Seyfang, il est, généralement, accepté que les LETS sont vus comme faisant partie de la scène alternative plutôt que faisant partie d'une stratégie économique, cette caractéristique s'est inévitablement renforcée par les politiques de recrutement qui reposent sur les réseaux sociaux.

Nous nous sommes, nous-mêmes, posé la question de savoir comment les personnes sont devenues membres d'un SEL. Notre échantillon est composé de personnes qui ont presque toutes adhéré au SEL par démarche personnelle (56 %) ou par relation (43 %) (voir tableau 18 en annexe). Il se pose donc ici l'idée de reproduction sociale au sein des SEL comme il a été fort discuté dans d'autres papiers. Ce propos peut être illustré par l'expérience des deux personnes ayant participé au « focus group ». La première personne explique qu'elle a entendu parler du SEL et que lorsqu'elle en a eu besoin d'aide, elle a décidé d'adhérer au système. La deuxième personne quant à elle fréquentait les « Linux copy party »⁶⁰ et à rencontrer quelqu'un faisant partie du BruSEL, lui proposant donc de se joindre à eux.

Il est important de noter que les SEL en France prennent vie dans un système capitaliste où une partie de la population s'est appauvrie. Ces SEL naissent donc avec une utopie semblable à celle des révolutionnaires où l'idée que « *c'est au politique de gouverner les besoins fondamentaux des populations et non pas aux puissances financières d'imposer leur lois, celles de l'argent et du marché* »⁶¹ décrit par Laacher (2003) est présente. Et c'est selon l'optique de la création des SEL que l'on peut alors se poser la question sur la plus grande participation de personnes partageant les mêmes idées.

Si nous nous intéressons plus particulièrement au BruSEL, ce dernier voit le jour dans les années nonante, et ce, par le rassemblement d'un groupe de philosophes de l'ULB et d'activistes

⁶⁰ Il s'agit des fêtes regroupant des personnes utilisant le logiciel libre Linux

⁶¹ Laacher, S. (2003), *Les SEL Une utopie anticapitaliste en pratique*, Paris, éd. La Dispute

politiques se regroupant sous le nom de la « gauche unie ». Le SEL est donc, comme nous l'avons vu, à son début, clairement politique et se voit comme un projet de « *mise en place d'un collectif de résistance à la redéfinition marchande des activités humaines* »⁶². Les fondateurs voient donc clairement dans ce système la possibilité d'action politique, mais aussi la possibilité de mise en pratique d'un changement dans la façon de vivre en communauté.

Par contre le SEL « coup de pouce » a vu le jour par l'initiative d'une famille qui n'a pas donné d'impulsion politique, mais plutôt l'idée de mettre un cadre aux dons et contre dons⁶³ qui se faisaient dans le voisinage afin de faciliter les rapports. Bien que l'idéologie d'alternative au système et de distanciation avec le marché soit palpable, ce n'est pas ce qui prédomine la mise en place de ce SEL. Tout comme le Ci-Ro-SEL qui est à l'initiative de deux mamans, où l'utilitaire est plus au centre des préoccupations. Le SELavie, lui, est issu de trois associations qui sont en relation directe avec les personnes du quartier. Le politique n'est pas véhiculé par ce SEL. Nous pouvons donc ici trouver une explication à la position plus à gauche des membres du BruSEL.

4. L'adhésion

4.1. Ancienneté

Les personnes ayant répondu à notre questionnaire font en moyenne partie de leur SEL respectif depuis quatre ans. Dans chaque SEL impliqué dans notre enquête nous avons des adhérents vraiment nouveaux, qui sont impliqués dans le SEL depuis moins de 6 mois et d'autres qui en font partie depuis leur création.

⁶² Simonson, M. (2005), *op. cit.*, p. 33

⁶³ Notion définie dans le lexique

4.2.Motivation pour adhérer à un système d'échange local

Nous nous sommes questionnés sur les objectifs que les personnes poursuivent en adhérant aux SEL. Pour rappel nous nous sommes, d'abord, inspirés des possibilités proposées par Caldwell (2000) dans son étude « Why do people join local exchange trading systems ? ». Ensuite, nous les avons adaptées entre autres aux propositions faites par Lenzi (2006) dans l'enquête nationale sur les SEL et à celles faites par Gran (1998).

Les possibilités proposées dans notre questionnaire sont les suivantes :

- A. Créer des liens avec les membres
- B. Aider les autres
- C. Répondre à des besoins de première nécessité
- D. Acquérir de nouvelles compétences
- E. Faire des échanges
- F. Défendre une certaine vision de la société (promouvoir une société plus égale)
- G. Participer à la construction d'un monde plus soutenable au niveau environnemental
- H. Effectuer un changement de mode de vie
- I. Utiliser des compétences ignorées par le marché du travail
- J. Participer au développement économique de la localité

Nous avons demandé aux membres de classer ces propositions par ordre d'importance. Cependant, dans les réponses que nous avons reçues, nous avons remarqué que les répondants n'ont généralement pas classé chaque possibilité, mais, plutôt, établi une liste des trois objectifs les plus importants. Dans l'analyse, nous avons alors décidé d'établir deux classements différents. Premièrement, nous avons observé quelles propositions venaient en première, deuxième et troisième position. Ensuite, nous avons regardé, au total, quelle proposition revenait le plus souvent.

Pour l'échantillon dans son ensemble, nous constatons qu'au total, ce sont les propositions suivantes qui reviennent le plus souvent (voir tableau 19 en annexe) :

- Créer des liens avec les membres
- Défendre une certaine vision de la société

- Faire des échanges

Ce sont également ces trois propositions qui reviennent en première et deuxième positions. En troisième position la possibilité « participer à la construction d'un monde plus soutenable au niveau environnemental » est également citée. Nous voyons bien que les personnes impliquées dans ces systèmes ne cherchent pas avant tout à répondre à des besoins de première nécessité, ce qui suppose que ceux-ci sont alors comblés dans une autre sphère dont ils ne peuvent pas se passer. Ensuite, nous constatons que l'aspect idéologique a une importance certaine et retrouvons alors l'idée politique que les SEL véhiculent « Une utopie anticapitaliste en pratique » émise par Laacher (2003).

L'aspect qui semble le plus cher aux adhérents est la création de liens avec les membres, nous voyons que le SEL permet la reconstruction du lien social trop souvent perdu dans nos sociétés occidentales. Nous constatons que les participants aux SEL étudiés adhèrent au SEL dans l'idée de lutter contre l'exclusion sociale dans le sens expliqué par Blanc (2001) où les SEL essayent de « *promouvoir au travers d'une nouvelle inclusion - par la reconstitution d'un lien dans le groupe bien déterminé du SEL — des comportements différents* »⁶⁴.

Si nous faisons des observations par SEL, nous pouvons constater que les objectifs poursuivis par les adhérents au BruSEL et au SEL « coup de pouce » sont les mêmes que pour l'échantillon dans son ensemble. Ce sont le SELavie et le Ci-Ro-SEL qui se démarquent ici, nous constatons que leurs adhérents mettent, en plus des propositions « créer des liens avec les membres » et « défendre une certaine vision de la société », l'accent sur l'aspect personnel et plus environnemental avec la proposition : « effectuer un changement de mode de vie » (voir figures 1,2 et 3 en annexe).

Nous nous sommes questionnés sur le rôle du genre dans les objectifs d'adhésion. Nous constatons que presque une femme sur deux met en première position la proposition créer des liens avec les membres. Alors que pour les hommes, cette proposition est mise en première position par moins d'un tiers d'entre eux. La majorité des hommes a plutôt choisi la proposition « défendre une certaine vision de la société » (voir tableau 20 en annexe).

À propos des objectifs d'adhésion par âge, nous ne pouvons pas faire de catégorisation en ce qui concerne le premier et le troisième choix des répondants à notre enquête. Cependant en ce qui

⁶⁴ Blanc, J. (2001), *op. cit.*, p. 10

concerne le deuxième choix en importance nous voyons apparaître quelques traits communs aux différentes catégories d'âge. D'abord, les personnes âgées (plus de 70 ans) se disent, en majorité, poursuivre l'objectif : « défendre une certaine vision de la société ». Nous observons également que les personnes se situant, à partir de la catégorie d'âge 51-60, ne déclarent jamais avoir pour objectif d'aider les autres ou d'acquérir de nouvelles compétences contrairement aux catégories d'âge inférieur (voir tableau 21, 22 et 23 en annexe).

4.3. Comparaisons internationales

Caldwell (2000) met en avant que les motifs d'adhésion au Royaume-Uni sont plutôt économiques. En effet, le classement établi dans son enquête place le fait de rencontrer de nouvelles personnes en cinquième position sur douze.

Williams (1997, 2001) examine en premier la question concernant le but de la création des LETS au Royaume-Uni et en Australie, et ensuite celle de l'adhésion à ces systèmes.

Tout d'abord, il met en avant que les raisons principales à la création d'un LETS sont, « faciliter la construction de la communauté », « combattre la pauvreté », « partager des compétences », « créer une alternative à l'économie capitaliste », la « poursuite d'un développement durable » et « encourager le développement de l'économie locale ». Il note que l'aspect économique peut prévaloir avant la mise en place du LETS mais qu'en pratique, le LETS, une fois lancé, se penche plus sur l'objectif communautaire. Lorsque des hommes sont à la base de ces projets, ceux-ci semblent plus idéologiques que lorsque ce sont des femmes, qui sont elles plus motivées par le sens pratique du système. Cette idée fait écho à notre analyse, selon laquelle les hommes adhèrent plus souvent aux SEL avec l'objectif de « défendre une certaine vision de la société » que les femmes qui poursuivent une fois sur deux l'objectif de « créer des liens avec les membres ». Williams (2001) insiste sur le fait qu'en général, avec le temps, les hommes perdent un peu leurs ambitions par désillusion et les femmes prennent alors le dessus.

Ensuite, Williams se penche sur les motifs des personnes à s'impliquer dans de tels systèmes. Pour un quart des adhérents, il s'agit de raison idéologique. Comme nous l'avons vu plus haut, seulement 2,5 % participent aux LETS dans un but explicite d'améliorer leur employabilité sur le marché du travail. Les autres se divisent en deux catégories. D'une part, ceux qui se joignent aux LETS dans un but social, cet objectif est davantage cité par des personnes plus riches qui

travaillent. D'autre part, la seconde catégorie regroupe des personnes au chômage avec moins de moyens financiers. Cette catégorie de personnes, poursuit des objectifs plus économiques dans leurs participations aux LETS.

En Norvège, Gran (1998) va distinguer les motivations de court terme et celles de long terme pour adhérer aux LETS. En premier lieu, l'auteur propose deux catégories de mobiles pour adhérer à ces systèmes d'échange dans le court terme : des motifs altruistes, «j'aime l'idée des LETS et les LETS m'aident à contribuer à un monde plus soutenable au niveau environnemental ». Ou une catégorie plus centrée sur soi-même, telle que « les LETS m'aident à épargner, me permettent de travailler, m'aident à avoir plus de contacts dans le voisinage ». Il en ressort que les Norvégiens semblent adhérer aux LETS pour des raisons plus altruistes dans le court terme. En ce qui concerne les motifs de long terme, Gran (1998) établit à nouveau différentes catégories d'adhésion : motifs d'autonomisation économique, motifs de construction de la communauté ou motifs environnementaux. Ici encore, les Norvégiens sont plus concernés par l'aspect environnemental.

Au Québec, les principales raisons d'adhérer à un système d'échange de proximité sont les suivantes : échanger, obtenir des biens et services sans avoir à « déboursier », faire partie d'un groupe qui partage les mêmes valeurs, aider les autres, participer à une activité alternative et le partage de ses connaissances (Boulianne & Comeau 2011). Les auteurs soulignent des différences significatives dans les motifs d'adhésion par sexe et par âge. En effet, les hommes, à l'inverse de ce qui est constaté dans notre échantillon, poursuivent des objectifs plus sociaux tels que la rencontre de nouvelles personnes ou d'aider les autres. Les femmes, elles, semblent s'intéresser davantage aux côtés pratiques tels que la possibilité d'obtenir des biens et services sans devoir « déboursier » en argent. Pour ce qui est des différences par âge, les personnes de plus de 50 ans partagent plus les objectifs de partage des connaissances, que les 15-34 ans qui, eux, adhèrent à ces systèmes avec des motifs plus idéologiques (participer à une activité alternative) ou pratiques (obtenir des biens et services sans avoir à « déboursier » en argent).

Pour finir, en ce qui concerne les SEL en France, Lenzi (2006) ne propose aux adhérents que trois possibilités comme motivation à rejoindre un système d'échange local. Les répondants pensent en majorité que le SEL permet de « défendre une certaine vision de la société » vient ensuite la proposition « créer des liens » et pour finir « faire des échanges ».

Alors que nous avons proposé d'autres possibilités, il est marquant de voir que ce sont ces trois mêmes propositions qui arrivent en tête de classement dans notre échantillon global. Les SEL français sont donc très tournés vers l'idéologie et le politique, bien que le lien social ait une grande importance aussi. À l'inverse de ce qui ressort de notre étude, les femmes sont ici plus en recherche d'une vision différente de la société que les hommes.

Chapitre 4 : L'exclusion sociale

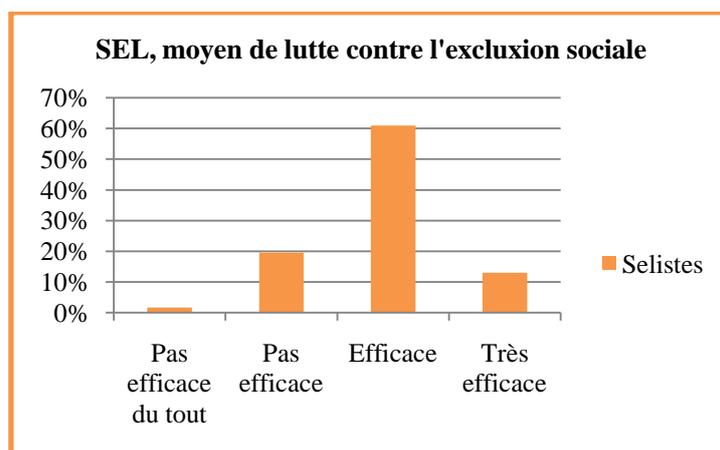
Notre première question de recherche concerne la façon dont les SEL répondent à l'objectif de lutte contre l'exclusion sociale. Comme nous l'avons vu dans la première partie, différents auteurs définissent l'exclusion sociale de différentes façons. Nous avons, dans notre questionnaire essayé d'englober ce qui nous est apparu comme étant le plus important et ce qu'il était possible de mesurer grâce à un questionnaire. Nous allons dans cette partie, présenter nos résultats.

1. Exclusion sociale comme désagrégation du lien social

Tout d'abord, dans son papier, Blanc (2001) spécifie que les SEL Français «*ne cherchent pas à lutter contre la pauvreté, mais contre l'exclusion (coupure ou désagrégation du lien social) pour promouvoir, au travers d'une nouvelle inclusion (reconstitution d'un lien dans le groupe bien déterminé du SEL) des comportements différents*»⁶⁵.

Nous nous sommes demandé comment les participants des SEL en Belgique évaluent leurs SEL par rapport à cet objectif.

Figure 8 : SEL, moyen de lutte contre l'exclusion sociale



Pour l'échantillon dans son ensemble, la majorité des répondants pense que le SEL lutte de manière efficace contre l'exclusion sociale (61 %). Pour le reste, les selistes pensent à 20 % que le

⁶⁵ Blanc, J. (2001), *op. cit.*, p. 10

Sel n'est pas efficace, 13 % qu'il est très efficace et un très faible pourcentage (2 %) pas efficace du tout (le taux de non réponse est de 5%). Cette distribution est, à quelques différences près, la même dans chaque SEL participant à l'enquête (voir tableau 24 en annexe). Les femmes trouvent plus souvent que les SEL luttent de manière efficace contre l'exclusion sociale que les hommes (64 % et 52 % respectivement). En effet, presque un tiers des hommes semble trouver les SEL non efficaces pour répondre à cette problématique (voir tableau 25 en annexe). Nous pensons que cela peut être lié au fait que l'implication des hommes dans les SEL semble être plus idéologique que pour les femmes qui sont plus tournées vers la création de lien social. Si nous distinguons les catégories d'âge, nous observons que plus les participants sont vieux, moins ils considèrent le système comme étant un moyen d'inclusion sociale. Presque un tiers des personnes faisant partie des catégories d'âge allant de 41 ans à plus de 70 ans ne considèrent pas le SEL comme un outil efficace (à l'exception de la catégorie d'âge 51-60 ans) (voir tableau 26 en annexe).

Pour finir, nous avons observé des divergences lorsque nous comparons la situation familiale, l'éducation et la situation professionnelle des répondants. Nous pouvons mettre en avant, plusieurs éléments. D'abord, les personnes divorcées ou séparées trouvent, plus souvent que les autres, que les SEL ne sont pas efficaces (tableau 27 en annexe). Cette information est, en fait, complémentaire à la précédente puisque la majorité des personnes étant divorcées ou séparées ont plus de 40 ans. Nous pensons qu'il est possible que les personnes plus âgées et qui ne vivent pas en couple, peuvent souffrir davantage de solitude et donc d'exclusion sociale, que les plus jeunes, ce qui peut entraîner une différence de point de vue quant à cette question.

Ensuite, une personne sur deux, dont le plus haut niveau de diplôme obtenu est le secondaire inférieur, voit les SEL comme un outil qui n'est pas efficace pour lutter contre l'exclusion sociale. Ce pourcentage est élevé, en effet, 21 % est le pourcentage le plus élevé de personnes partageant cet avis dans les répondants ayant un diplôme dans une autre catégorie (voir tableau 28 en annexe).

Enfin, pour ce qui est de la situation professionnelle, nous n'avons pas observé de tendance particulière, si ce n'est qu'une personne sur deux étant femme ou homme au foyer considère que le SEL lutte de façon très efficace contre la désagrégation du lien social. Ce pourcentage est élevé si on le compare aux autres catégories professionnelles mais ne repose que sur un faible nombre de personne appartenant à cette catégorie (voir tableau 29 en annexe).

Lors de notre « focus group » les deux participants étaient d'accord pour dire qu'ils auraient tendance à se protéger s'ils s'apercevaient que les personnes avec lesquelles ils échangent sont en recherche concrète de compagnie affective. Cependant, ils notent tout deux que l'échange amical qui se crée naturellement est très agréable.

2. Exclusion sociale comme déni des droits de citoyenneté

Deuxièmement, Seyfang (2006) définit dans son papier l'exclusion sociale comme le déni ou l'incapacité d'un citoyen à exercer sa citoyenneté dans la sphère sociale, politique et économique. De façon complémentaire, nous l'avons vu, Williams parle de l'économie sociale comme pouvant être une alternative à la sphère formelle, mais aussi à la sphère informelle⁶⁶. Williams, décrit l'exclusion sociale comme un rejet du citoyen à l'égard du travail, mais ici vu dans un sens plus large qu'uniquement le travail formel, et donc du revenu permettant aux individus de répondre à leurs besoins à la fois matériels de base, mais aussi à leurs « désirs créatifs ». C'est cette seconde approche qui nous intéresse ici particulièrement et qui nous permet de mettre en avant comment les SEL/LETS permettent de s'attaquer aux barrières qui empêchent certains individus de participer aux échanges réciproques.

Dans notre analyse, nous ferons un lien entre les barrières⁶⁷ de Williams à l'intérieur des sphères de citoyenneté mises en lumière par Seyfang puisque nous avons utilisé certains des indicateurs établis par cette auteur pour établir une liste d'apports que les SEL pourraient fournir aux adhérents.

Nous avons demandé aux répondants de classer chaque proposition sur une échelle allant de 1 à 5⁶⁸ en termes de bénéfice qu'ils peuvent retirer de leur participation aux systèmes d'échange. Nous avons classé les bénéfices dans les différentes sphères où se déploie la citoyenneté:

Premièrement, la citoyenneté sociale :

- Plus de contacts sociaux avec la communauté

⁶⁶ Fondé sur la notion de « plein engagement » plutôt que sur la notion de « plein emploi » sur laquelle repose la sphère formelle

⁶⁷ Pour rappel, ces barrières sont au nombre de quatre et il s'agit du capital économique, du capital de réseau sociale, de capital humain et des barrières institutionnelles.

⁶⁸ 1 = pas du tout ; 2 = un peu ; 3 = moyennement ; 4 = beaucoup et 5 = énormément

- Accès à plus de soutien
- Nouvelles amitiés
- Amour-propre (confiance en soi)

Deuxièmement, la citoyenneté politique :

- Mise en pratique d'idées
- Plus grande participation dans d'autres organisations

Troisièmement, la citoyenneté économique:

- Sentiment d'être utile
- Acquisition ou amélioration de savoir ou savoir-faire
- Reconnaissance d'un travail productif
- Reconnaissance d'un travail habituellement non reconnu

2.1.Citoyenneté sociale

2.1.1. Résultats

Figure 9 : Plus de contacts sociaux avec la communauté en pourcentage

Plus de contacts sociaux avec la communauté	BruSEL	Ci-Ro-SEL	SEL « coup de pouce »	SELavie	Selistes
Pas du tout	2	0	2	0	2
Un peu	33	0	16	17	20
Moyennement	40	7	24	33	28
Beaucoup	13	57	33	0	27
Enormément	7	21	24	33	18
Non réponse	4	14	2	17	5

En ce qui concerne la proposition « plus de contacts sociaux avec la communauté », nous observons en premier lieu, pour l'ensemble de notre échantillon que près d'un tiers (28 %) des participants considèrent en bénéficiant moyennement, un autre petit tiers (27 %) beaucoup, 20 %

ne considèrent en bénéficiant qu'un peu et 18 % énormément. Ces observations sont différentes si nous nous attachons à étudier les différents SEL. Ce qui nous marque le plus c'est que dans le Ci-Ro-SEL, 57 % des selistes pensent en bénéficier beaucoup et aucun d'entre eux n'a choisi les propositions « un peu » ou « pas du tout ». C'est au BruSEL que les avis sont les moins favorables, un tiers des personnes disent n'en bénéficier qu'un peu.

Figure 10 : Accès à plus de soutien en pourcentage

Accès à plus de soutien	BruSEL	Ci-Ro-SEL	SEL « coup de pouce »	SELavie	Selistes
Pas du tout	24	7	0	17	11
Un peu	22	14	26	0	22
Moyennement	16	14	34	33	25
Beaucoup	29	50	31	17	32
Enormément	2	7	9	17	7
Non réponse	7	7	0	17	4

Ensuite, pour la proposition « accès à plus de soutien » nous constatons que la majorité pense ici en bénéficiant beaucoup. Cette majorité est retrouvée dans le BruSEL et le Ci-Ro-SEL. Par contre dans le SEL « coup de pouce », de façon assez serrée, la majorité semble plutôt pencher pour dire qu'ils en bénéficient moyennement (34 %) alors que ceux qui affirment en bénéficier beaucoup forment un pourcentage de 31 %. Pour finir, dans le SELavie, les selistes s'accordent de manière tranchée sur le fait qu'ils n'en bénéficient eux aussi que moyennement. Nous devons souligner que c'est au BruSEL que le plus de membres disent en bénéficier « un peu » ou « pas du tout ».

Pour ce qui est des caractéristiques socio-économiques, il est interpellant d'observer que 55 % des célibataires bénéficient « beaucoup » ou « énormément » de cet apport. Ainsi que 62 % des personnes qui au niveau professionnel se définissent dans la catégorie « autre » (voir tableaux 44 et 48 en annexe).

Figure 11 : Nouvelles amitiés en pourcentage

Nouvelles amitiés	BruSEL	Ci-Ro-SEL	SEL « coup de pouce »	SELavie	Selistes
Pas du tout	13	0	3	17	7
Un peu	33	7	19	0	22
Moyennement	29	7	26	17	24
Beaucoup	11	36	29	33	24
Enormément	7	43	19	17	17
Non réponse	7	7	3	17	6

Ensuite, pour la proposition « nouvelles amitiés », nous remarquons que 24 % des personnes disent en profiter beaucoup et le même pourcentage en profiter moyennement, la moitié restante semble s'entendre majoritairement pour dire n'en profiter qu'un peu (22 %). Les possibilités énormément et pas du tout regroupant un pourcentage respectif de 17 % et 7 %.

Le Ci-Ro-SEL apparaît à nouveau, comme le SEL où les membres semblent le plus touchés par ces bénéfiques, un ensemble de 79 % des répondants de ce SEL retire un bénéfice équivalent à la note 4 (beaucoup) et 5 (énormément). C'est dans le BruSEL que cet apport n'obtient qu'un résultat assez mitigé auprès de ses membres. Nous pensons que ce SEL, qui regroupe un nombre assez important d'adhérents, s'étale sur une surface géographique trop importante qui ne permet pas une localisation assez forte, ce qui implique certainement un manque de cohésion dans le groupe et donc des apports horizontaux (liens entre les membres) moins importants que dans d'autres SEL.

En ce qui concerne les caractéristiques socio-économiques, c'est au niveau de l'âge que nous constatons des différences pertinentes. Plus de 60 % des personnes qui ont plus de 70 ans et des personnes qui ont entre 20 et 30 ans considèrent ne profiter de cet apport qu'« un peu » ou « pas du tout ». Dans les autres tranches d'âge plus de 40 % des répondants en bénéficient « beaucoup » ou « énormément » (voir tableau 51 en annexe). Nous pouvons penser que pour les personnes entre 20 et 30 ans, tout comme le fait qu'il n'y ait pas de personne de moins de 20 ans, le SEL n'est pas l'endroit premier de socialisation. A nouveau la catégorie « autre » dans les professions

se démarque, ils sont 54 % à avoir dit en profiter « beaucoup » ou « énormément » (voir tableaux 54 et 55 en annexe)

Figure 12 : Amour-propre (confiance en soi) en pourcentage

Amour-propre	BruSEL	Ci-Ro-SEL	SEL « coup de pouce »	SELavie	Selistes
Pas du tout	29	0	14	0	17
Un peu	13	7	24	0	17
Moyennement	24	43	33	50	32
Beaucoup	22	29	19	17	21
Enormément	0	14	9	17	7
Non réponse	11	7	2	17	7

Pour finir, la proposition « amour-propre (confiance en soi) » obtient un succès moins vif. De fait, l'échantillon dans son ensemble, mais aussi chaque SEL de façon individuelle s'entendent sur le fait que majoritairement les selistes ne profitent que moyennement de ce bienfait. Nous pensons que cela peut être expliqué par le fait que pour participer à un système d'échange local, il faut déjà une certaine confiance en soi, dans le sens où l'on doit faire des propositions de services afin d'adhérer au système. Cette offre de service implique de reconnaître que nous possédons quelque chose à offrir, et d'avoir une certaine confiance en nos capacités à délivrer ce service. Bien entendu, le SEL permet de se rendre compte que des services qui n'ont pas forcément de valeur reconnue dans l'économie marchande en ont dans ce système. Nous ne dénigrons donc pas ici l'apport du SEL en soi quant à la possibilité d'un plus grand amour propre, mais mettons en avant le fait qu'il est possible que cette prise de confiance soit un processus ex ante plutôt qu'ex post.

Les membres les plus jeunes semblent en bénéficier plus que les autres, et ce sont les plus âgés qui en profitent le moins (voir tableaux 58 et 59 en annexe). Les personnes dont le plus haut niveau de diplôme est le secondaire inférieur affirment à 75 % en profiter « beaucoup » ou « énormément », à l'inverse ce sont les personnes disposant d'un master qui en bénéficient le moins (42 % affirment n'en profiter « qu'un peu » ou « pas du tout ») (voir tableau 61 en annexe).

Les personnes au chômage semblent particulièrement ne pas profiter de ce bénéfice, 50 % d'entre eux ont choisis les propositions « pas du tout » ou « un peu » (voir tableau 62 en annexe).

Ces bénéfices se font plus ressentir sur les personnes qui sont plus actives dans les SEL. De fait, ce sont les participants ayant déclaré échanger souvent ou très souvent des services qui semblent à chaque fois affirmer bénéficier « beaucoup ou énormément » de ce développement social (voir tableaux 30,40,49 et 56 en annexe). Ce résultat est particulièrement intéressant, dans le sens que si les membres sont actifs au sein du SEL alors ces indicateurs de citoyenneté sociale semblent prendre du sens.

Nous pensons que la citoyenneté sociale peut être développée grâce à la participation aux SEL, les adhérents semblent majoritairement ressentir un certain bénéfice pour les indicateurs choisis dans cette sphère. De fait, si nous regroupons les catégories « beaucoup » et « énormément » nous observons qu'elles sont choisies pour près de 40 % des individus pour les bénéfices « accès à plus de soutien » et « nouvelles amitiés » et à 45 % pour la proposition « plus de contacts sociaux avec la communauté ». Pour ces trois propositions, les femmes ont des avis toujours plus tranchés que les hommes (elles se retrouvent plus nombreuses dans la catégorie « pas du tout » et « un peu ») (voir tableaux 33, 39 et 50 en annexe).

2.1.2. Comparaison

Seyfang (2006) a mené son enquête dans une banque de temps. Ce système ne fonctionne pas exactement de la même manière que les SEL mais nous pensons tout de même pouvoir faire une comparaison (plus partielle peut-être) puisque les objectifs de ces deux systèmes de monnaies communautaires sont proches.

Cette sphère de la citoyenneté est une des motivations importantes pour les participants à la banque de temps étudiée. Les adhérents y trouvent un apport majeur autant en ce qui concerne le rapport à l'autre (amitié, rencontre de personnes dans le même état d'esprit...), qu'en contribution pour la communauté. Comme dans notre étude, le bénéfice de confiance en soi est nettement moins cité par rapport aux autres : ici, 16 % indiquent que la banque de temps a contribué à améliorer cet aspect.

Williams met en avant l'idée selon laquelle les LETS permettent de répondre de façon considérable à la barrière par rapport au capital de réseau social. En effet, lors d'une précédente enquête, l'auteur avait observé que les membres des LETS manquent souvent de réseaux sociaux familiaux dans la localité. Dans son enquête de 2006, l'auteur met en avant le fait qu'une grande majorité des adhérents répondent à 76,2 % pouvoir compter sur le système pour demander de l'aide et la moitié d'entre eux considèrent s'être fait de nouveaux amis. Le LETS agit comme un substitut aux personnes qui manquent de relations familiales ou autres. Williams met également l'accent sur le fait que le LETS permet de créer du lien.

Pour finir, l'auteur constate que le LETS s'attaque également aux obstacles de capital humain et permet aux participants de retrouver une meilleure estime de soi, grâce aux services effectués dans le cadre du LETS, qui sont reconnus et valorisés par les autres. Mais le LETS semble tout de même lutter de façon moins efficace contre cet obstacle (24,8 % disent avoir plus confiance en eux grâce aux LETS)

Nous observons donc des analogies et des différences avec nos résultats. En termes de citoyenneté sociale, les LETS offrent un réseau d'entraide et de contact aux personnes dans le besoin, de façon plus marquée au Royaume-Uni. Ceci est certainement dû au contexte de crise plus marqué lors de la création des LETS chez eux et à la participation plus grande de personnes ayant un profil plus exclu (Williams, 2006) que dans notre échantillon. Comme c'est le cas dans notre étude, la contribution des LETS/SEL est moins marquée ou en tout cas plus indirecte, en ce qui concerne l'augmentation de confiance en soi.

2.2. Citoyenneté politique

2.2.1. Résultats

Figure 13: Mise en pratique d'idée en pourcentage

Mise en pratique d'idée	BruSEL	Ci-Ro-SEL	SEL « coup de pouce »	SELavie	Selistes
Pas du tout	18	0	14	0	13
Un peu	20	14	22	0	20
Moyennement	18	36	26	33	24
Beaucoup	24	36	31	33	29
Enormément	9	7	3	17	7
Non réponse	11	7	3	17	7

En premier lieu, nous avons demandé aux membres de classer la proposition « mise en pratique d'idée ». Un peu moins d'un tiers (29 %) d'entre eux pensent qu'ils en bénéficient beaucoup. Pour chaque SEL individuellement le Ci-Ro-SEL et le SELavie se distinguent par le nombre plus important de membres qui sont bénéficiaire de cet apport. Nous notons que les hommes semblent davantage en bénéficiant que les femmes : de fait 42 % d'entre eux disent en bénéficiant beaucoup alors que ce n'est le cas que pour une femme sur quatre (voir tableau 63 en annexe). Et surtout, les personnes de moins de 50 ans sont celles qui semblent le plus profiter de cette proposition, en effet dans chaque catégorie d'âge plus jeune, un tiers des participants est d'accord pour dire qu'ils en bénéficient tandis que les personnes de plus de 50 ans ne le ressentent que moyennement (voir tableau 64 en annexe). Si nous opérons une distinction par la situation professionnelle, pour cette proposition, les femmes ou hommes au foyer (50 %), les indépendants sans salarié (63 %), les salariés à temps plein (43 %) et les personnes se situant dans la catégorie « autre » (39%) disent en profiter « beaucoup » ou « énormément » (voir tableau 65 en annexe).

Figure 14 : Plus grande participation à d'autres organisations en pourcentage

Plus grande participation dans d'autres organisations	BruSEL	Ci-Ro-SEL	SEL « coup de pouce »	SELavie	Selistes
Pas du tout	49	7	29	33	34
Un peu	9	7	16	33	13
Moyennement	22	57	29	17	29
Beaucoup	11	21	16	0	14
Enormément	2	0	3	0	2
Non réponse	7	7	7	17	7

Deuxièmement, la proposition « plus grande participation dans d'autres organisations » est pour l'ensemble de l'échantillon et en majorité (34%) citée par les membres comme n'en bénéficiant pas du tout. Les hommes semblent en profiter un peu plus que les femmes, ils sont plus du double à avoir choisi la possibilité « beaucoup » (voir tableau 71 en annexe). Ce sont à nouveau les plus jeunes (20 à 40 ans) qui en bénéficient le plus, 24 % des 31-40 ans ont également choisi la proposition « beaucoup » (voir tableau 72 en annexe).

A nouveau ce sont les personnes qui échangent parfois, souvent ou très souvent des services qui bénéficient le plus de ces deux propositions (voir tableaux 66 et 76 en annexes).

Nous observons que le politique se manifeste ici plus de façon idéologique que pratique. Peu de personnes semblent, depuis leur participation au SEL, s'impliquer dans d'autres organisations, mais beaucoup ont la sensation de mettre en pratique leurs idées à l'intérieur du SEL. Les effets restent donc directement liés à l'organisation même. Il n'est pas étonnant que ce bénéfice soit cité par la majorité, car, comme nous l'avons vu plus haut, la deuxième motivation la plus citée par les membres pour l'adhésion à un SEL est de défendre une certaine vision de la société.

Par rapport à la citoyenneté politique « le focus group » nous apporte des visions intéressantes. Les deux personnes ayant participé à notre discussion ont fait ou font partie d'une autre association que le SEL. Et bien qu'aucun des deux participants n'affirme que ce soit par le SEL qu'ils ont eu l'idée de participer, ils pensent que le SEL et leurs autres activités sont dans le même ordre d'idée, cela fait parti d'un tout. Ils affirment tout deux également que le SEL permet de

prendre confiance en soi, donne l'envie et la possibilité de plus s'exprimer. Madame Y⁶⁹ note aussi que le SEL est source d'information.

2.2.2. *Comparaison*

Dans l'étude de Seyfang (2006), nous observons un intérêt inverse des membres par rapport à la citoyenneté politique. Plus d'un tiers des répondants affirment être plus impliqués dans la localité par la participation et l'organisation d'événements dans d'autres groupes. Et ce, grâce à la confiance en eux développée dans la banque de temps, mais aussi par l'acquisition de compétences et de contacts nécessaires. Ils sont donc moins nombreux, mais quand même 21 % à mettre en pratique des idées par leur participation au système des banques de temps. C'est dans cette sphère que Seyfang met en avant le fait que le LETS permet de valoriser des compétences non valorisées dans l'économie marchande et insiste sur le fait que ce sont les femmes qui en profitent le plus (valorisation du travail nécessaire à l'entretien domestique). Nous avons préféré joindre cet aspect à la citoyenneté économique ci-dessous.

Lenzi (2006) met en avant un intérêt particulier pour la politique de la part des femmes participant aux SEL en France. Les femmes qui participent aux SEL en France sont plus tournées vers le « militant-politique » alors que, comme nous l'avons déjà vu, les hommes sont quant à eux tournés majoritairement vers le lien social. Il nous semble intéressant de le noter, car, comme vu plus haut, en Belgique, ce sont à chaque fois les hommes qui semblent davantage profiter des aspects reliés à la sphère politique.

⁶⁹ Y est la dénomination employée pour garder l'anonymat des personnes ayant participé à notre « focus group »

2.3. Citoyenneté économique

2.3.1. Résultats

Figure 15 : sentiment d'être utile en pourcentage

Sentiment d'être utile en %	BruSEL	Ci-Ro-SEL	SEL « coup de pouce »	SELavie	Selistes
Pas du tout	13	0	7	0	8
Un peu	16	7	17	17	15
Moyennement	24	29	29	33	28
Beaucoup	29	50	31	17	32
Enormément	11	7	14	17	12
Non réponse	7	7	2	17	5

Premièrement, pour la proposition « sentiment d'être utile », la majorité, c'est-à-dire un tiers des répondants, s'accorde pour dire qu'ils en bénéficient beaucoup, un peu moins d'un tiers (28 %) disent en bénéficier moyennement, le tiers restant, se divise de façon presque égale entre énormément (12 %) et un peu (15 %) et moins d'une personne sur dix affirme ne pas en bénéficier du tout. Lorsque nous contrôlons les caractéristiques socio-économiques de nos membres, nous observons que les hommes semblent en bénéficier un peu plus que les femmes (voir tableau 77 en annexe). C'est dans la situation professionnelle que des différences sont marquante, les personnes se situant dans la catégorie « autre » affirment profiter de cet apport « beaucoup ou énormément » à 61% et les indépendants sans salarié à 76 %. Ceux qui en bénéficient le moins sont les étudiants (voir tableau 81 en annexe).

Figure 16 : Acquisition ou amélioration de savoir ou de savoir faire en pourcentage

Acquisition ou amélioration de savoir ou se savoir faire	BruSEL	Ci-Ro-SEL	SEL « coup de pouce »	SELavie	Selistes
Pas du tout	22	0	24	0	20
Un peu	29	14	28	33	27
Moyennement	27	29	26	50	28
Beaucoup	11	36	17	0	16
Enormément	4	7	2	0	3
Non réponse	7	14	3	17	7

Ensuite, pour l'énonciation « acquisition ou amélioration de savoir ou de savoir faire », 28 % des personnes interrogées affirment en bénéficier moyennement, et près de la moitié (47 %) affirment en bénéficier un peu ou pas du tout. Des différences sont notables entre les différents SEL. Le Ci-Ro-SEL a un nombre particulièrement élevé de personnes qui affirment en bénéficier beaucoup par rapport aux autres SEL. De fait, il s'agit de plus d'une personne sur 3. Pour les 3 autres SEL, plus ou moins un tiers des répondants soutiennent n'en bénéficier qu'un peu et dans le BruSEL et le SEL « coup de pouce » presque un quart disent ne pas en bénéficier du tout.

Lorsque nous vérifions pour les caractéristiques économiques, il en ressort qu'une femme sur quatre ne bénéficie pas du tout de cette proposition, ce qui est beaucoup plus que les hommes qui ne sont que 3 % à avoir dit ne pas en bénéficier du tout (voir tableau 83 en annexe). C'est au niveau de l'éducation que nous pouvons observer des particularités dans les catégories, les personnes dont le niveau maximum de diplôme est le secondaire inférieur sont 75 % à affirmer bénéficier beaucoup de cette proposition alors que dans les autres catégories ils sont à chaque fois moins d'un quart (voir tableau 86 en annexe). Les personnes mariées ou ayant un statut de cohabitant bénéficient plus que les autres de cet apport (29 %) (Voir tableau 85). Les chômeurs sont particulièrement nombreux à dire ne pas bénéficier du tout ou un peu de cet apport (67 %) (Voir tableau 87 en annexe).

Figure 17 : reconnaissance d'un travail productif en pourcentage

Reconnaissance d'un travail productif	BruSEL	Ci-Ro-SEL	SEL « coup de pouce »	SELavie	Selistes
Pas du tout	27	14	19	17	21
Un peu	20	7	26	17	21
Moyennement	24	50	28	33	29
Beaucoup	18	14	24	17	20
Enormément	4	7	2	0	3
Non réponse	7	7	2	17	5

Concernant la proposition « reconnaissance d'un travail productif », un pourcentage d'un tiers et parfois plus des répondants dans les différents SEL, soutient qu'il bénéficie moyennement de cet apport, ensuite les réponses varient de façon assez proche entre les possibilités pas du tout, un peu et beaucoup. Nous nous sommes demandé si cela pouvait être relié à la situation professionnelle des personnes interrogées, mais excepté pour les pensionnés et les chômeurs qui sont une majorité à répondre « pas du tout » ou « un peu » à cette proposition, nous ne pouvons pas relever de tendance marquée dans les autres groupes professionnels (voir tableau 93 en annexe). A nouveau les femmes sont plus tranchées sur le fait qu'elles ne bénéficient pas du tout de cette proposition par rapport aux hommes (respectivement 25 % et 10 %) (Voir tableau 89 en annexe). Les plus âgés sont plus nombreux à affirmer ne pas en bénéficier du tout ou un peu (voir tableau 90 en annexe). Pour finir, c'est de nouveau les personnes ayant le plus faible niveau de diplôme qui semblent bénéficier le plus de cet apport (voir tableau 92 en annexe).

Figure 18 : Reconnaissance d'un travail habituellement non reconnu en pourcentage

Reconnaissance d'un travail habituellement non reconnu	BruSEL	Ci-Ro-SEL	SEL « coup de pouce »	SELavie	Selistes
Pas du tout	38	14	21	33	27
Un peu	13	14	24	0	18
Moyennement	24	36	31	33	29
Beaucoup	9	14	10	17	11
Enormément	9	7	5	0	7
Non réponse	7	14	9	17	9

La « reconnaissance d'un travail habituellement non reconnu » ne récolte pas de meilleur pourcentage que l'indicateur précédant en ce qui concerne l'apport aux membres des systèmes d'échange. En effet, 29 % des personnes interrogées affirment en bénéficiant moyennement et près de la moitié n'en bénéficier qu'un peu ou pas du tout. Cette distribution est retrouvée au sein des différents SEL participant à l'enquête. Ici non plus nous ne pouvons pas tirer d'explication venant de la situation professionnelle, excepté pour les pensionnés qui à nouveau sont plus nombreux à ne pas en profiter (voir tableau 99 en annexe). Comme vu plus haut, Seyfang (2006) note que cet aspect est particulièrement cité par les femmes, nous ne pouvons pas arriver à de telles conclusions dans notre cas, puisque les femmes, de façon plus marquée que les hommes, disent ne pas en bénéficier du tout (voir tableau 95 en annexe). Les personnes de plus de 60 ans sont plus de la moitié - ou plus - à affirmer ne pas en bénéficier du tout (voir tableau 96 en annexe).

Pour les personnes ayant répondu à notre enquête, la proposition « sentiment d'être utile » semble être le plus en lien avec ce que rapportent réellement ces systèmes d'échange local en Belgique en ce qui concerne la citoyenneté économique. Les autres propositions n'obtiennent pas un franc succès. Cependant nous avons pu noter que les personnes dont le plus haut diplôme est celui du secondaire inférieure semblent toujours estimer, plus que les autres, retirer un bénéfice du SEL et donc, développent plus intensément leur citoyenneté économique. Nous observons également qu'au contraire de ce que nous notons dans les autres sphères de la citoyenneté, la propension des

échanges ne jouent pas un rôle déterminant au niveau du bénéfice perçu par les membres (voir tableaux 82, 88 et 100 en annexe).

Nous pouvons donc dire que les personnes s'impliquant dans les SEL, ne cherchent pas, en premier lieu, à retirer un bénéfice touchant à cette citoyenneté de façon directe, mais plus de façon indirecte par le sentiment d'utilité qui peut être retiré de l'offre faite. Comme nous l'avons vu plus haut, les personnes touchées par ce bénéfice peuvent être considérées comme exclues, dans le sens où elles ne sont pas forcément valorisées par le marché du travail. Dans ce sens, nous pouvons considérer que le SEL remplit partiellement un rôle d'inclusion ou de ré-inclusion en termes de citoyenneté économique.

2.3.2. *Comparaison*

Dans l'étude de Seyfang (2006), l'échange d'heures est mis en avant comme étant l'aspect le plus directement lié à la citoyenneté économique. En ce qui concerne les indicateurs de cette citoyenneté, les résultats montrent que 11 % des membres estiment avoir « développé des compétences grâce au projet ». Ce résultat est assez proche du nôtre, puisque pour l'échantillon dans son ensemble, 16 % des membres affirment avoir le sentiment de bénéficier beaucoup de l'aspect amélioration ou acquisition de savoir ou de savoir-faire. Ici aussi, le sentiment d'être utile est le bénéfice le plus cité (associé au fait de rendre service aux autres), surtout par les pensionnés, ce qui n'est pas le cas pour notre échantillon où il semble que ce sont les femmes ou hommes au foyer qui en bénéficient le plus. Seyfang note une distinction entre les hommes qui cherchent à offrir un service utile et les femmes qui sont, elles, tout aussi heureuses de recevoir de l'aide. Pour finir, l'auteur insiste sur le fait que la banque de temps a permis d'engendrer de nouvelles opportunités d'échange et de mobiliser des sources de soutien non existantes dans la communauté.

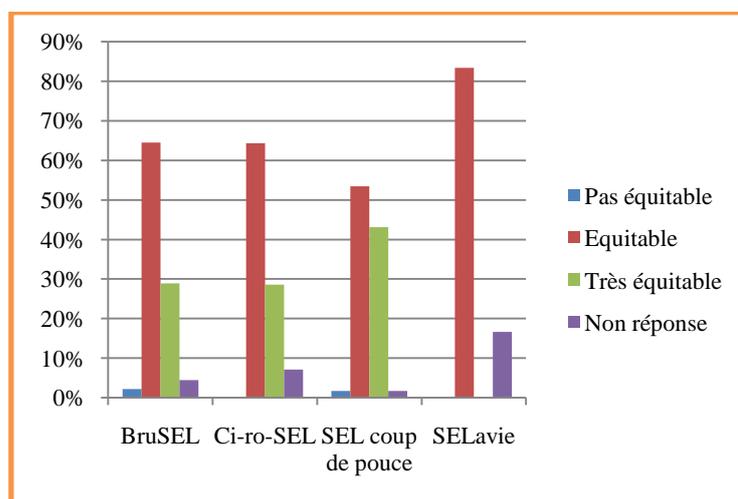
L'apport de Williams (2006) par rapport à cet aspect est plus tourné vers le concret que dans notre étude ou celle de Seyfang. En effet, l'obstacle du capital économique est combattu par l'accès au crédit gratuit, ce qui est le cas dans notre étude également, mais qui n'est pas développé en ce qui concerne ce que ça rapporte aux individus participant aux SEL. L'auteur met en avant que cet accès à l'argent fourni par les LETS, permet aux chômeurs une gestion plus simple de leur situation.

En écho à cet aspect présenté nous nous sommes demandé comment les SEL en tant que système d'échange à proprement parlé permettent de lutter contre l'exclusion sociale.

3. Inclusion sociale par les échanges

Servet (1999) explicite bien le fait que la nature première des SEL est l'échange mais note aussi le « fond caché » qui se retrouve dans tous les SEL français : « Une forme de vie en société qui fonde sur le rapprochement libre et décidé d'individus la solution de problèmes d'époque »⁷⁰. Dans cette partie, nous voulons montrer comment la pratique d'échange et les échanges en soi permettent une forme d'inclusion sociale.

Figure 19 : Equité dans le SEL



D'abord, nous nous sommes interrogés sur l'évaluation des adhérents par rapport à l'équité des SEL, dans le sens où ils permettent une rétribution d'un bien, service ou savoir qui ne le serait pas dans l'économie formelle. Pour l'ensemble de l'échantillon, 60 % voient le SEL comme équitable, 34 % le voit comme très équitable, ce qui regroupe presque la totalité des répondants (voir tableau 101 en annexe). Les personnes membres du SELavie ayant répondu à la question ont toutes évalué le système comme équitable. Pour le Ci-Ro-SEL et le BruSEL, la distribution est semblable, deux

⁷⁰ Servet, J-M. (1999), « Exclusion et monnaies locales », in *Economie et humanisme*, <http://w3.cerises.univ-tlse2.fr/download/down/focus%20exclusion%20et%20monnaies%20locales.pdf>, consulté le 18.03.2011, p. 1

tiers trouvent le SEL équitable et près d'un tiers très équitable. Dans le SEL « coup de pouce » plus de répondants s'accordent sur le fait qu'il est très équitable (43 %).

Nous constatons qu'aucun membre âgé de moins de 51 ans, ni aucun homme ne trouve les SEL non équitables (voir tableau 102 et 103 en annexe). Les femmes ou hommes au foyer sont 75 % à affirmer que le SEL est très équitable ce qui est plus que pour toute autre catégorie professionnelle (voir tableau 106 en annexe).

La propension aux échanges de services ne fait pas fortement varier la perception du SEL à ce niveau là. Si ce n'est que ceux qui échangent très souvent, le trouve de façon plus marquée très équitable (voir tableau 107 en annexe).

Ensuite, Laacher (1999, 2003) explique dans son papier la différence entre « l'aide de nécessité », qui est généralement recherchée par les personnes pauvres, avec un faible revenu, qui n'ont pas la possibilité de compenser celui-ci par l'échange hors du foyer et « l'aide de sociabilité » qui se retrouve dans les pratiques des SEL. Cette « aide de sociabilité » s'opère plutôt par des individus de classe moyenne pour qui « *la richesse en relation sociale est positivement corrélée avec un revenu stable* »⁷¹. L'auteur explique que l'aide réciproque augmente avec les ressources, car pour demander il faut savoir offrir. Cette aspect à été souligné par l'un des fondateurs du SEL « coup de pouce » lors de notre interview :

« *Le SEL = échange réciproque implique une non dépendance, une autonomie et que chacun puisse donner de soi* »⁷²

Il n'y a donc pas une distribution à sens unique des « riches » vers les plus démunis (Laacher, 2003), ni des transferts qui font de ces derniers des consommateurs passifs, mais un échange qui cherche à dynamiser les capacités de tous (Servet, 1999).

C'est bien cette « aide de sociabilité » que nous retrouvons dans notre enquête puisque comme nous le verrons dans la partie suivante, les services échangés par les membres ne répondent pas à des besoins de première nécessité, mais plutôt d'aides diverses tels que l'aide aux transports en cas de déménagement, le bricolage ou jardinage, baby-sitting, etc.

⁷¹ Laacher, S. (1999, b), « Nouvelles formes de sociabilités ou les limites d'une utopie politique: L'exemple des systèmes d'échange local (SEL) », *international Journal of Community Currency Research*, 3, p. 7

⁷² Propos recueillis lors d'une interview téléphonique le 01.03.2011

Ces aides permettent, cependant, de mettre les membres en relation les uns avec les autres et donc de créer du lien social et un sentiment d'appartenance à la communauté. C'est ce que Servet (1999) a observé: les SEL possèdent l'originalité de permettre le retissage des liens sociaux.

La pratique de l'échange dans le SEL en Belgique met en place un enregistrement comptable des transactions de chacun, ce qui, comme le souligne Servet (1999), favorise des relations horizontales entre les membres. Cela permet de prendre en considération les besoins et les compétences de tous les participants aux échanges, dans des relations interpersonnelles qui permettent de renouer avec l'activité productive.

Nous retrouvons ici l'idée développée par Blanc (2006) selon laquelle les monnaies sociales ont également pour but de transformer le statut des participants dans le sens où ils deviennent « *prosomateur* » c'est-à-dire une personne à la fois productrice (mise en œuvre de compétence) et consommatrice (capacité de consommer ces compétences) qui serait alors la « *figure de l'inclusion économique et sociale* »⁷³. Les monnaies sociales veulent également écarter les échanges de la seule logique marchande et donc dans le SEL inscrire toutes les personnes participant aux échanges dans une logique de dette et de paiement qui va être le lien entre chaque membre à l'organisation et aux autres membres. Et Servet (1999) parle alors « d'insertion par le financier » dans le SEL et non plus d'insertion par l'économique, comme dans l'économie capitaliste. Par là le SEL peut permettre de lutter contre l'exclusion sociale au-delà du lien que le système permet de créer mais par la création des moyens de solvabilisation complémentaires (Blanc, 2006).

⁷³ Blanc, J (2006, a), *op. cit.*, p. 38

Chapitre 5 : Localisation et dynamisation des échanges

Nous allons dans cette partie répondre à la seconde question de départ : dans quelle mesure les SEL répondent-ils aux objectifs de localisation et de dynamisation des échanges ?

1. Pratique de l'échange

Notre première question se rapporte à l'objectif de dynamisation des échanges, il s'agit de savoir en quelle proportion, les adhérents aux SEL échangent des biens, services et savoirs et ce, sur une échelle allant de 1 à 5⁷⁴.

1.1. Les biens

Figure 20 : propension à échanger des biens en pourcentage

Biens	BruSEL	Ci-Ro-SEL	SEL « coup de pouce »	SELavie	Selistes
Jamais	40	0	21	33	26
Presque jamais	36	7	33	0	29
Parfois	9	79	34	67	32
Souvent	4	7	2	0	3
Très souvent	2	7	0	0	2
Non réponse	9	0	10	0	8

Tout d'abord au niveau des échanges de biens, il y a un peu plus d'un quart (26 %) des répondants qui disent ne jamais en échanger, 29 % n'en échangent presque jamais, 32 % affirment qu'ils en échangent parfois et seulement 5 % des répondant en échangent souvent ou très souvent. Ce résultat met en avant que, de façon générale, les adhérents aux SEL ne semblent pas échanger en

⁷⁴ 1 = Jamais et 5 = très souvent

premier lieu des biens. De plus, nous pouvons observer qu'il y a une plus forte propension des selistes du BruSEL à ne jamais échanger de biens.

Nous pensions trouver une explication à ce phénomène dans les chartes des différents SEL étudiés, mais nous observons que seul le SEL « coup de pouce » et le Ci-Ro-SEL font référence aux échanges de biens dans leur charte :

*Dans le SEL s'échangent principalement des services, les plus divers. On peut également y prêter ou céder des biens, échanger du savoir (-faire), partager des passions.*⁷⁵

*Ils s'échangent des services (uniquement non professionnels) mais également des biens, du savoir (-faire) ou des informations.*⁷⁶

De plus, un des fondateurs du SEL « coup de pouce » ajoute que les échanges d'objets doivent rester marginaux puisque sinon ce serait amener de façon détournée du capital dans le SEL⁷⁷. Ils veulent un système où chacun « mouille sa chemise » et une coupure par rapport à la valeur marchande afin d'obliger ainsi à la créativité. La charte du Ci-Ro-SEL n'interdit ou ne limite pas les échanges de biens et comme nous l'observons, c'est dans ce SEL que semble s'opérer le plus d'échanges de ce type. Bien que le BruSEL ne fasse pas d'allusion à l'échange de biens dans sa charte nous avons plusieurs indications qui permettent d'affirmer que les échanges de biens n'y sont pas autorisés. Nous en avons le renseignement dans l'enquête de Dieleman en 2003 « *dans le BruSEL on n'échange que des services, car s'il y avait des échanges de biens, ce serait introduire une notion de capital, car les biens s'acquièrent sur le marché classique* »⁷⁸. De plus, l'un des répondants nous le spécifie dans une de ses réponses. Suite à notre interview téléphonique avec l'une des coordinatrices de ce SEL, nous avons la confirmation que l'échange de biens est interdit et ce par l'adhésion à la charte permettant aux adhérents de faire utilisation de leur site internet. Cependant, elle nous fait savoir que cela va changer, vue la demande généralisée en ce sens.

A plusieurs reprises, lors de l'interview de Watteau, de la coordinatrice du BruSEL mais aussi lors du « focus group », est ressortit l'idée selon laquelle les personnes plus âgées n'ont plus toujours

⁷⁵ Charte du SEL « coup de pouce »

⁷⁶ Charte du Ci-Ro-SEL

⁷⁷ Interview du 01.03.2011

⁷⁸ Dielemans, M. (2003), *op. cit.*

la possibilité de rendre des services physiques. Dans ce cas, il semblerait que l'échange de biens soit plus envisageable.

Au SELavie, comme nous l'avons expliqué, des « trocantes » sont organisées trois fois par an.

Nous retrouvons ici, tout l'aspect du capitalisme expliqué par Blanc (2001) : la monnaie étant associée au capitalisme, les SEL cherchent, au départ et par idéologie, à se passer de celle-ci, en tout cas telle qu'elle est perçue et utilisée dans ce système. Ici, puisqu'il est difficile de quantifier un bien en temps, les selistes préfèrent ne pas en échanger afin d'éviter la reproduction du modèle capitaliste à l'intérieur des SEL.

1.2. Les services

Figure 21 : Propension à échanger des services en pourcentage

Services	BruSEL	Ci-Ro-SEL	SEL « coup de pouce »	SELavie	Seliste
Jamais	9	0	0	17	4
Presque jamais	16	0	9	33	11
Parfois	47	29	52	17	46
Souvent	18	57	34	33	31
Très souvent	7	14	2	0	5
Non réponse	4	0	3	0	3

Ensuite, pour ce qui est de l'échange des services (projet principal de ces systèmes) nous avons pour l'ensemble de l'échantillon, 82 % des répondants qui en échantent parfois, souvent ou très souvent. Nous observons que le BruSEL semble être le SEL le moins dynamique, c'est dans ce dernier que les personnes qui affirment échanger souvent sont les moins nombreuses. De façon encore plus marquante aucun membre, ni dans le SEL « coup de pouce » ni dans le Ci-Ro-SEL, n'a choisi la proposition jamais. Nous notons tout de même qu'il semble que les échanges ne soient pas très fréquents car excepté pour le Ci-Ro-SEL où plus d'une personne sur deux semble échanger souvent, il s'agit d'un tiers ou moins dans les autres SEL.

1.3. Les savoirs

Figure 22 : Propension à échanger des savoirs en pourcentage

Savoirs	BruSEL	Ci-Ro-SEL	SEL coup de pouce	SELavie	Selistes
Jamais	16	0	12	33	13
Presque jamais	18	21	28	17	23
Parfois	33	43	34	33	35
Souvent	16	21	14	0	15
Très souvent	7	7	2	0	4
Non réponse	11	7	10	17	11

Dernièrement, pour ce qui est des échanges de savoir, les résultats mettent en avant le fait que les membres des SEL en échangeant parfois, dans une moindre ampleur que les services, mais plus souvent que les biens.

Nous devons souligner qu'en Belgique, il existe des RES (Réseaux d'Echange de Savoir), nous pensons donc qu'il est possible que les personnes intéressées particulièrement par cet aspect dans les échanges s'adresseront, peut être, plus facilement aux RES qu'aux SEL.

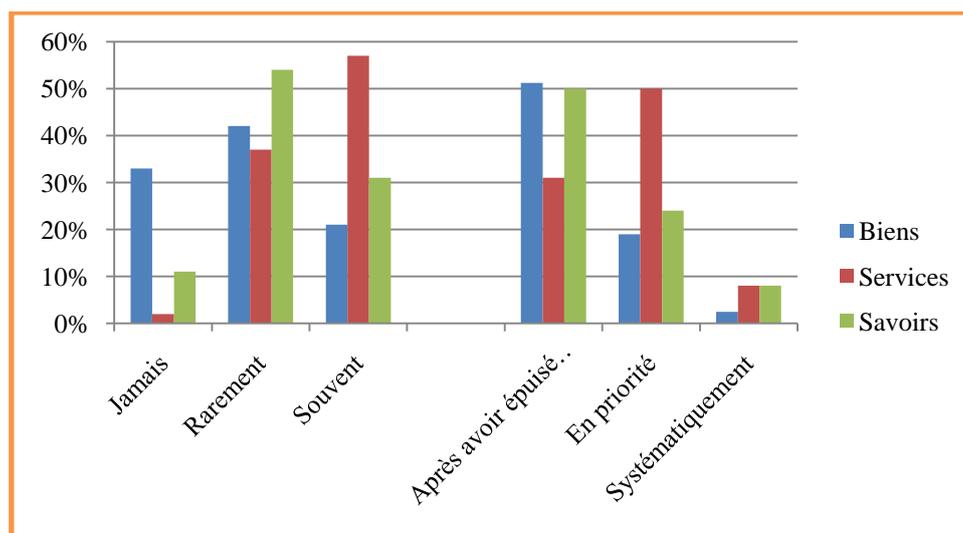
Cette pratique des échanges est retrouvée dans la question concernant les types d'offres et de demandes que les membres font. Nous retrouvons très souvent dans les offres, de l'aide pour le jardinage ou bricolage, déménagement, garde d'enfants, mais aussi des services relatifs aux corps et au bien-être tels que des massages, de la kinésiologie. Et de façon moins régulière la proposition d'aide dans certaines matières telles que les maths ou la comptabilité. Dans les demandes, nous trouvons de façon régulière de l'aide en informatique, du baby-sitting, transport ou encore de l'aide domestique et du bricolage.

Nous constatons que les hommes semblent un peu plus participer aux échanges que les femmes, ils sont plus nombreux à déclarer échanger des services et des savoirs souvent (voir tableaux 108 à 110 en annexe).

1.4. Le SEL, endroit privilégié pour répondre à nos besoins ?

Nous nous sommes demandés de quelles façons les membres font appel aux SEL⁷⁹, et ce, à nouveau pour les biens, services et savoirs. Afin de répondre à la fois à l'interrogation quant à la localisation des échanges et quant à la dynamisation de ceux-ci.

Figure 23: Appel des membres aux SEL



Nous constatons qu'en ce qui concerne les biens et les savoirs, la majorité des membres répondent ne faire appel au SEL que rarement, et ce, après avoir épuisé d'autres sources (surtout pour les biens). Par contre pour ce qui est des services, les adhérents semblent régulièrement faire appel au SEL et en tout cas la majorité (50 %) le fait en priorité. Ce que nous observons également, si nous faisons une distinction entre les différents SEL, c'est que le Ci-Ro-SEL est particulièrement dynamique par rapport aux autres SEL, en effet il y a toujours plus de la moitié de ses membres qui font appel souvent au SEL quelque soit le type d'échange, notons tout de même que la majorité le fait après avoir épuisé d'autres sources (excepté pour les savoirs). (Voir tableaux 111 à 116 en annexe).

⁷⁹ Souvent/Rarement/Jamais et Après avoir épuisé d'autres sources/En priorité/Systématiquement

1.5. Comparaison internationale

Lenzi (2006) étudie la pratique des échanges au sein des SEL français. Dans son rapport, l'auteur met en avant le fait que ces systèmes ne remplacent pas l'économie capitaliste qui est en place. Les membres qui échangent le plus sont ceux qui sont professionnellement actifs.

Dans notre échantillon nous pouvons retrouver ce résultat à la fois pour les biens, les services et les savoirs. En effet, ce sont les personnes travaillant à temps partiel qui échangent le plus souvent de biens (voir tableau 117 en annexe). Pour les échanges de savoirs, ce sont les indépendants avec salariés qui les pratiquent le plus souvent (voir tableau 119 en annexe). Et si nous observons qui sont les personnes ayant choisis les possibilités « souvent » et « très souvent » pour les échanges de services, il s'agit à 50 % des salariés à temps plein et à temps partiel (voir tableaux 118 en annexe).

Tout comme dans notre étude, ce sont les échanges de services qui sont les plus importants dans les SEL en France. Cependant nous notons une différence quant aux échanges de savoirs qui sont minoritaires dans l'enquête de Lenzi (2006), les selistes français échangent beaucoup plus de biens que leurs pendants belges. Ces échanges de biens sont d'autant plus fréquents que le SEL se trouve dans un environnement rural, nous retrouvons cet aspect dans notre échantillon, mais nous ne pouvons cependant pas affirmer que les échanges de biens sont plus fréquents en SEL rural par la caractéristique même du rural puisque les échanges de biens sont interdits dans le BruSEL.

Dans le papier de Boulianne et Comeau (2011), les systèmes d'échange restent (comme souvent observé dans les autres études ainsi que dans la nôtre), de par leur faible volume d'échange, une source marginale d'approvisionnement.

Seyfang (1997) a mené une étude dans le DISS LETS au Royaume-Uni, et a établi certaines comparaisons. Un de ces résultats concerne les échanges effectués dans les LETS et il en ressort que premièrement, quelle que soit la taille du LETS, la gamme de biens et services disponibles est plus ou moins la même. Deuxièmement, en comparaison avec l'économie monétaire, il y a indéniablement un manque de biens en général et de nourriture en particulier.

L'auteur met également en avant le fait que malgré le taux d'échange assez faible, les six personnes, membres du DISS LETS qu'elle a interviewé disent que certains de leurs échanges, voire tous leurs échanges, n'auraient pas eu lieu dans l'économie monétaire.

Nous retrouvons cette idée dans notre échantillon, car, comme nous l'avons déjà vu, 70 % des répondants affirment que les échanges au SEL leurs permettent d'acquérir des biens/services/savoirs qui n'auraient pas été acquis si le SEL n'existait pas.

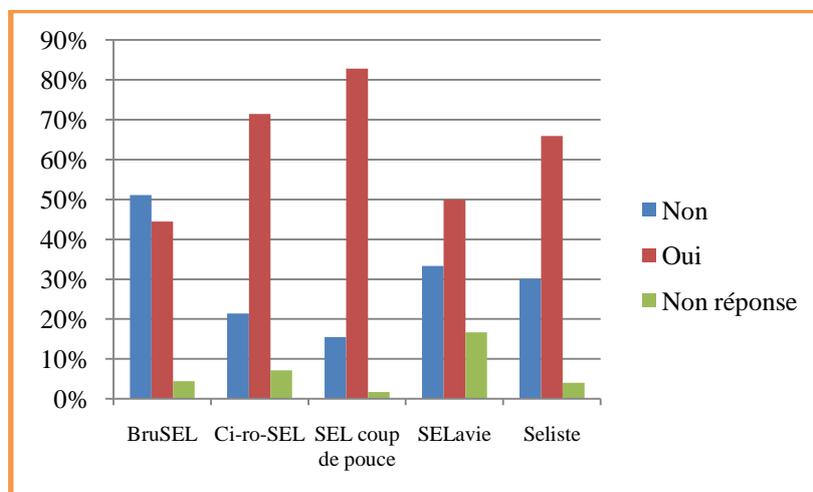
Seyfang (1997) avance deux principales raisons à cette observation. Les selistes acquièrent des biens qu'ils n'auraient pas acquis dans le système monétaire classique d'abord, parce qu'ils n'auraient pas eu les moyens financiers pour les acquérir. Ensuite, certains des services utilisés dans le LETS relèvent du luxe ou du plaisir pour lesquels, les participants n'auraient pas pu justifier d'y consacrer de l'argent.

Servet (1997) met en avant la même idée, selon laquelle le SEL permet en fait des échanges ponctuels qui permettent d'accéder à des biens, services ou savoirs qui ne seraient pas acquis sur le marché monétaire en place. Soit par manque de moyen financier (pour des biens culturels par exemple), soit des biens de luxe ou de soins spécifiques (produits biologiques, soins homéopathiques).

Nous observons déjà que les échanges au sein des SEL ne sont, dans l'ensemble, pas fréquents. Ceci a pour conséquence première une faible dynamisation des échanges au sein de la localité dans le sens que le SEL ne permet pas forcément une redistribution des richesses grâce au système de crédit gratuit. De plus, à cause du faible niveau d'échange de biens, il est difficile de s'imaginer pouvoir se passer du système capitaliste pour pourvoir à l'ensemble de nos besoins.

2. Quelle proximité ?

Figure 24 : Le SEL permet-il une plus grande proximité des biens / services et savoirs



À la question : « Pensez-vous que le SEL permet de trouver à proximité immédiate des biens/services/savoirs que vous alliez chercher plus loin (que la localité) avant votre participation », 66 % des selistes y répondent positivement. Nous pouvons donc penser que le SEL permet bien une plus grande localisation malgré le fait que le dynamisme ne semble pas être très marqué. Il est important de mentionner qu'ici aussi, des distinctions importantes sont à faire dans les différents SEL. Le BruSEL est le seul SEL où moins de la moitié des personnes participant à l'enquête répondent par l'affirmative à cette question (seulement 44 %).

L'explication la plus évidente semble être liée au caractère urbain de ce SEL. En effet, le BruSEL s'étend sur l'ensemble des 19 communes de la Région de Bruxelles-Capitale, ce qui représente au premier janvier 2010 1.089.538 habitants. Alors que le SEL « coup de pouce » qui regroupe les communes de Villers-la-Ville, Court Saint Etienne, Chastre, Sombreffe et Ottignies-Louvain-la-Neuve, représente une population de 65.556 habitants, c'est-à-dire une population plus de 16 fois moins grande.⁸⁰

De plus le SEL « coup de pouce », comme nous l'explique l'un de ses fondateurs⁸¹, est aujourd'hui en restructuration, car le SEL compte 150 familles ce qui représente environ 200 membres, et certaines théories expliquent qu'avec un groupe de plus de 150 personnes il y a perte

⁸⁰ Statistics Belgium (2011), http://economie.fgov.be/fr/modules/publications/statistiques/population/population_-_chiffres_population_1990-2010.jsp, consulté le 27.05.2011

⁸¹ Interview téléphonique du 01.03.2011

de lien et de résilience sociale. Ils ont donc développé l'idée d'avoir des animateurs dans chaque entité (commune) et donc de créer 5 ou 6 petits SEL, toujours relié au SEL « coupe de pouce », afin de permettre une bonne intégration des nouveaux membres, mais aussi d'organiser des séances d'information dans chacune d'elles.

Nous avons, dans ce cadre, participé à une réunion dans l'entité de Sombreffe⁸², où le thème était la redynamisation du SEL Sombreffe au niveau local tout en gardant contact avec le SEL « coup de pouce ».

Nous voyons que le SEL « coup de pouce » cherche réellement à fonctionner en petite localité afin de faciliter les rencontres, mais aussi la prise de contact pour se rendre les services, ce qui permet un meilleur dynamisme au sein du SEL.

Nous observons d'ailleurs que les participants du SEL « coup de pouce » ayant répondu au questionnaire répondent à 83 % positivement à notre proposition, ce résultat étant presque le double que pour le BruSEL.

Le Ci-Ro-SEL qui se situe en milieu rural également, regroupe un nombre d'habitant de 27.448 et 71 % des membres de ce SEL sont en accord avec la proposition.

Le SELavie s'étend sur une seule des communes de Bruxelles mais n'englobe que le quartier Dailly, il n'est donc pas possible de chiffrer la population réellement touchée par ce SEL. Il a, lui aussi, un moindre taux de réponse positive en comparaison aux SEL de milieu rural (50 %).

Dans son étude sur les LETS en Australie, Williams (1997) étudie la façon dont les LETS se perçoivent par rapport à l'objectif d'encourager les participants à échanger plus localement. Les résultats montrent que 76,3 % d'entre eux se voient comme efficaces à répondre à cet objectif. Il apparaît que les LETS qui sont plus développés, c'est-à-dire qui ont un plus grand nombre d'adhésions, se sentent plus efficaces que les plus petits. Cependant, et en soutien à l'explication avancée par l'un des fondateurs du SEL « coup de pouce », Williams (1997) souligne que cette expansion ne doit pas dépasser 200 membres. Sinon le niveau des échanges peut baisser, car les entités deviennent moins personnelles et qu'il est alors plus difficile de maintenir des attaches sociales dans un groupe qui est si grand.

⁸² Nous avons participé au goûter du SEL « coup de pouce » dans l'entité de Sombreffe le 06.02.2011

Servet (1997) note également que la proximité spatiale implique un nombre limité de personnes vivant près l'une de l'autre permettant un contrôle démocratique plus facile qu'en cas de non proximité. La moindre transparence des opérations, l'opportunisme peuvent mener dans un grand groupe à un amoindrissement de la confiance et donc du dynamisme dans les échanges.

Seyfang (2001), elle aussi étudie la localisation, mais dans un contexte plus global de développement local durable. Son étude porte sur le potentiel des LETS à encourager le développement d'une économie locale plus durable. Plusieurs objectifs sont à rencontrer pour permettre cela, dont celui de promouvoir la localisation et l'autonomie. Pour répondre à cette question, elle demande aux membres du Kwin LETS si les « achats » effectués dans le LETS se seraient quand même faits sans lui. Et si tel est le cas, s'ils auraient été faits dans une firme nationale ou locale, à travers de l'emploi informel ou non, etc. Dans ces résultats, Seyfang met en avant le fait que presque un tiers des répondants sentent qu'ils contribuent à une économie plus locale, mais que les effets sur la localisation en tant que telle sont minimums. 32% des répondants remplacent par le LETS des achats faits dans des firmes locales et seulement pour 3 % des membres le LETS est un substitut au commerce avec des compagnies nationales

En écho à cet apport, bien que les personnes ayant participé à notre enquête disent pour la plupart trouver une plus grande proximité des biens, services et savoirs, il n'y a pas de remplacement des achats faits à l'extérieur du SEL mais plutôt acquisition différente que dans l'économie de marché⁸³.

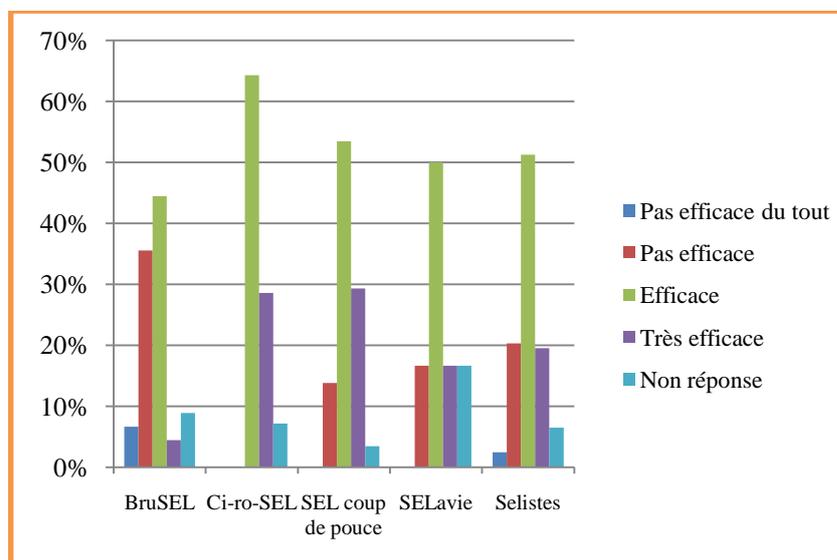
Nous pouvons, toutefois, souligner que lors de « notre focus » groupe madame Y a spécifié que pour des travaux de plomberie par exemple, le SEL lui permettait de se retourner vers la localité. En effet, son assurance lui envoie une personne de l'autre côté de la Belgique qui traverse le pays pour elle, et en ce sens et pour ce genre de service, le SEL augmente la localisation.

⁸³ Voir profil socio-économique des membres, partie sur la situation financière

3. Quelle perception les adhérents ont-ils de leur SEL ?

3.1. Efficacité du SEL dans la dynamisation des échanges

Figure 25 : Efficacité du SEL dans la dynamisation des échanges



Nous nous sommes intéressés à la façon dont les membres percevaient l'efficacité du SEL dans la dynamisation des échanges entre les membres de la localité.

Pour l'échantillon dans son ensemble, plus d'un répondant sur deux qualifie le SEL d'efficace, les autres se partagent de façon égale entre le fait que le SEL soit très efficace et pas efficace (20 %).

C'est au Ci-Ro-SEL que les membres considèrent le SEL le plus souvent comme efficace (64 %), nous observons que personne ne trouve le SEL pas efficace du tout ou pas efficace.

La distribution dans le SELavie et dans le SEL « coup de pouce » est semblable à celle de l'échantillon dans son ensemble, mis à part que les personnes ayant participé à l'enquête dans le SEL « coup de pouce » pensent plus souvent que le SEL est très efficace en terme de dynamisation des échanges entre les membres de la localité que pas efficace et aucun répondant de ces deux SEL n'a coché la proposition « pas efficace du tout ».

Au BruSEL, c'est la tendance inverse que l'on observe. À nouveau, moins d'une personne sur deux perçoit le SEL comme répondant à cet objectif de façon efficace (44 %), mais pour la moitié

restante, les répondants s'accordent, de façon majoritaire, sur le fait que le SEL n'est pas efficace (36 %). Ici, nous avons même plus de personnes qui trouvent le SEL pas efficace du tout en termes de dynamisation que très efficace (7 % et 4 % respectivement). Nous pouvons rapporter cette question à celle de la proximité immédiate et donc relier le manque d'efficacité à l'ampleur géographique sur laquelle s'étend le BruSEL. Cet argument trouve une résonance dans l'étude d'Aldridge & Patterson (2002), leur étude de cas se situe à Hounslow, un arrondissement de Londres, où en plus de la diversité sur le plan ethnique, l'ampleur géographique de cet arrondissement semble poser de réels problèmes à l'échange et donc à son dynamisme, car les gens se voient comme des étrangers qui manquent de lien commun.

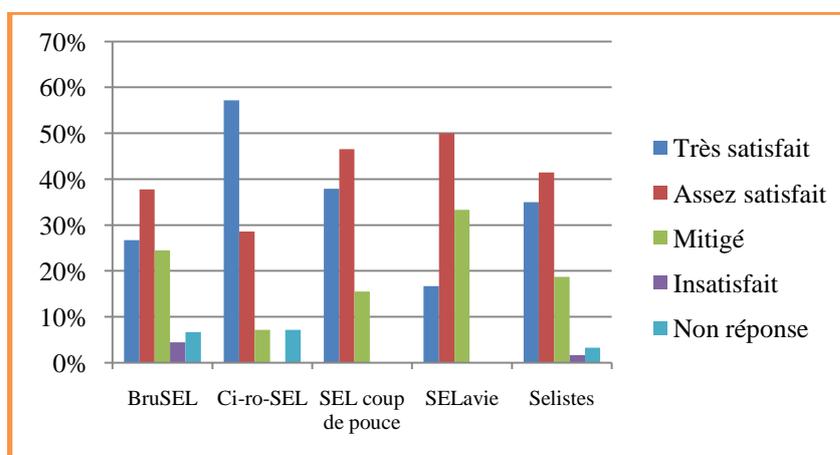
Nous pouvons établir un contraste entre cette approche et celle de Lenzi (2006) qui note que les SEL français se manifestent généralement dans les zones urbaines. Le SEL français a du succès dans les grandes villes, dont les caractéristiques principales sont l'anonymat et l'individualisme (Lenzi, 2006).

Williams (1997) met en avant qu'en Australie, il s'agit des LETS qui opèrent dans des petites zones avoisinantes des villes qui ont le plus haut taux d'échanges dans leurs membres en comparaison avec les zones soit tout à fait urbaines soit tout à fait rurales. Ces dernières couvrent une trop grande zone géographique alors que les échanges de services dans les LETS se passent généralement dans une zone de marché assez confinée. Dans les zones rurales ou urbaines, les participants sont souvent non disposés à parcourir de longues distances pour des services tels que ceux proposés dans les SEL (Williams, 1997).

Nous ne pouvons donc pas faire de généralité quant à la meilleure localisation d'un SEL ou LETS, cela varie fortement d'un pays à l'autre.

3.2. Satisfaction des échanges

Figure 26 : Satisfaction des échanges



Se pose alors la question de savoir si les adhérents à ces systèmes sont satisfaits de leurs échanges au sein du SEL et sinon en quoi ces échanges ne sont-ils pas encouragés ?

Nous observons que la plupart des répondants sont assez satisfaits de leurs échanges (41 %) ou très satisfaits (35 %), 19 % ont un sentiment mitigé par rapport à ces échanges et seulement 2 % sont insatisfaits. La différence entre les différents SEL interrogés est ici assez faible, le BruSEL et le SELavie semblent avoir plus de personnes avec un sentiment mitigé par rapport aux échanges que le SEL « coup de pouce » et le Ci-Ro-SEL.

Cette même question à été posée par Caldwell (2000) dans le cadre de son étude et les résultats sont assez semblables, les membres du North Herts LETS sont en petite majorité (un peu moins de 40 %) assez satisfaits de leurs échanges, un tiers sont mitigés par rapport à leurs échanges, viennent ensuite les personnes très satisfaites (21 %) et finalement les insatisfaits (seulement 6 %).

Notre échantillon semble tout de même en moyenne plus satisfait de ses échanges, un peu plus de 80 % des répondants sont satisfaits ou assez satisfaits (voir tableau 120 en annexe) alors que ce pourcentage s'élève à 61 dans l'étude de Caldwell. Ce dernier met en avant le fait qu'étant donné que les membres qui ont répondu à son questionnaire font partie de ce système depuis 3-4 ans et sont en majorité satisfaits ou assez satisfaits de leurs échanges bien que le niveau d'échange soit bas, les motivations des membres sont après tout sûrement non économiques. Les participants à notre enquête font également partie de ces systèmes d'échange depuis 4 ans en moyenne, bien que

nous savons que les SEL belges sont plus à dominante « réciproitaire » que « marchande »⁸⁴, nous pouvons quand même étendre cette constatation à notre propre échantillon.

Williams (1997) fait écho à cette idée dans son enquête en Australie : bien que les niveaux d'échange ne soient pas très élevés, pour les individus impliqués dans ces échanges, l'impact sur la qualité de leurs vies peut être majeur.

Boulianne & Comeau (2011) s'intéressent, quant à eux, à la satisfaction générale par rapport au réseau plutôt qu'aux échanges en particulier. Ce qu'ils révèlent de particulièrement intéressant c'est que la satisfaction peut varier en fonction des tranches d'âge. Ils observent, entre autres, que plus les participants sont âgés, moins ils semblent satisfaits, le réseau répond moins bien à leurs attentes et les moyens mis à leurs dispositions pour diffuser les offres et demandes sont inadéquats.

Pour notre échantillon, nous observons que deux personnes sur 123 sont insatisfaites de leurs échanges au sein du SEL et que l'une d'elles est une personne âgée, ce qui n'est donc pas révélateur (voir tableau 121 en annexe).

L'enquête d'Aldridge & Patterson (2002) révèle que dans le LETS qu'ils ont étudié, personne ne semble satisfait du niveau d'échange et que 78 % des intervenants sont d'accord avec l'idée que les attentes qu'ils avaient en devenant membres du système n'ont pas été remplies. Ils pensaient, au départ, prendre plus part aux échanges et voyaient le LETS comme étant une autre façon de créer de l'emploi pour eux-mêmes. Ce résultat ne s'accorde pas vraiment à ceux de notre échantillon puisque, bien que les personnes participant à l'enquête ne semblent en majorité échanger que parfois des services (46 %) et des savoirs (35 %) et qu'en ce qui concerne les biens il s'agirait plutôt d'un tiers de parfois et d'un tiers de presque jamais, ils en sont tout de même assez ou très satisfaits (pour rappel 41 % et 35 % respectivement) cependant nous ne possédons pas de données quant à leurs attentes de départ. De plus, les personnes interrogées, sont les personnes qui ont décidé de rester dans le SEL, nous pouvons supposer que les insatisfaits ont quitté le système.

⁸⁴ Distinction établie par Blanc dans Blanc, J. (2001), *op. cit.*

3.3. *Quels freins aux échanges ?*

Nous avons voulu savoir ce qui décourageait les échanges au sein de ces systèmes. Nous avons donc demandé à toute personne, n'ayant pas répondu être très satisfaite de ses échanges, de classer plusieurs propositions par ordre d'importance. Nous n'avons cependant pas récolté autant de réponses que nous le pensions⁸⁵ et souvent les répondants n'ont pas classé les 6 possibilités proposées, mais établi une liste des trois plus importantes.

Nous avons donc décidé de regarder parmi les 6 propositions les 3 qui reviennent au total le plus souvent. Nous avons aussi regardé quelle proposition est choisie le plus souvent en première position, puis la même chose pour la deuxième et troisième position.

Pour rappel, nous avons proposé les possibilités suivantes comme frein ou comme source de non-satisfaction dans les échanges :

- A. Un manque de temps des participants
- B. Une crainte due au fait que l'on doit arranger l'échange de façon directe avec l'autre personne
- C. Une crainte face au sentiment de dette
- D. Une inquiétude face aux allocations sociales
- E. La qualité des biens/services/savoirs à échanger
- F. Rien dans le répertoire/bottin ne correspond à mes besoins

En premier lieu, pour l'ensemble de l'échantillon, les trois propositions les plus souvent choisies sont les propositions dans l'ordre de fréquence (voir tableau 122 en annexe) :

- A. Un manque de temps des participants
- E. La qualité des biens/services/savoirs à échanger
- F. Rien dans le répertoire/bottin ne correspond à mes besoins

Si l'on regarde plutôt ce qui a été le plus cité en première, deuxième et troisième position, il est important de noter que la proposition C se rapportant à « la crainte face au sentiment de dette » a

⁸⁵ En effet le taux de non réponse pour l'échantillon dans son ensemble est de 62 % pour le 1^{er} choix de 71 % pour le second choix et 80 % pour le 3^{em} choix

son importance. La proposition D n'est jamais choisie et la proposition B ne l'est que très rarement.

Il nous semble utile de mettre en avant le fait que ce sont les membres du SEL « coup de pouce » qui ont le plus cité « la crainte face au sentiment de dette », cette proposition est présente dans les différents classements opérés et s'impose comme étant le 2^{ème} plus citée.

Dans le BruSEL, nous constatons la tendance exactement inverse, la possibilité C n'est choisie qu'une fois et les propositions E et F s'imposent plus. Dans le Ci-Ro-SEL, la proposition A s'impose comme étant la plus citée et dans le SELavie les possibilités A et E sont autant de fois choisies (voir tableaux 122 à 125 en annexe).

3.4. Comparaison internationale

3.4.1. Un manque de temps des participants

Si nous faisons une comparaison entre nos résultats et les études internationales. Nous pouvons noter que Lenzi (2006) et Boulianne & Comeau (2011) mettent en avant que cette proposition est aussi le frein à l'échange le plus évoqué par les Français et les Québécois.

3.4.2. Une crainte due au fait que l'on doit arranger l'échange de façon directe avec l'autre personne

Nous sommes assez étonnés que cette proposition ne ressorte pas plus souvent, car cela semble être un obstacle important auquel les LETS sont confrontés (Seyfang, 2002). Cependant la seconde partie de cet obstacle expliquée par Seyfang⁸⁶ semble trouver plus d'échos parmi nos répondants : la proposition E. « La qualité des biens/services/savoirs à échanger » s'impose à la fois dans l'ensemble de l'échantillon et dans les différents SEL. Nous pensons qu'une des explications possibles vient du fait que les personnes s'engageant dans les SEL de Belgique

⁸⁶ Voir explication de la création du questionnaire

possèdent au départ une certaine confiance en eux. Cette idée est soutenue par le fait que les membres ne semblent pas bénéficier particulièrement d'une amélioration de la confiance en soi⁸⁷.

3.4.3. *Une crainte face au sentiment de dette*

Pour ce qui a trait à cette proposition, comme nous l'avons noté plus haut, il n'y a que dans le SEL « coup de pouce » que cette proposition semble faire écho aux idées des membres. En effet, cette proposition recense un peu moins d'un tiers des personnes en première position (24 %), exactement un tiers en seconde position et presque la moitié pour la troisième position (45 %)⁸⁸. Nous notons que dans le Ci-Ro-SEL, les membres reçoivent trois « petits b'heure » à leur adhésion afin de faciliter les échanges au début, nous voyons là une explication possible au fait que les membres ne semblent pas touchés particulièrement par cette proposition.

Aldridge & Patterson (2002) présentent ce problème comme étant l'un des principaux facteurs décourageant les membres à prendre part à l'échange et qu'il semble plus que nécessaire de prendre du temps pour expliquer cet aspect aux nouveaux membres afin qu'ils l'acceptent sans hésiter. Ce problème paraît encore plus important pour les personnes avec un faible salaire, pour qui la menace de dette est vue comme pernicieuse. Cette idée est aussi développée par Williams (1997) pour les LETS australiens.

Notre échantillon ne présente pas les mêmes caractéristiques que le LETS étudié par Aldridge et Patterson. Les personnes ayant cité « la crainte face au sentiment de dette » comme étant un des obstacles les plus importants pour les échanges, évaluent majoritairement leur situation financière comme satisfaisante ou (dans une moindre ampleur) comme très satisfaisante (voir tableaux 126 à 128 en annexe).

Nous pensons que cette proposition a été moins choisie aussi parce que dans les SEL de Belgique « le lien est plus important que le bien » et que comme nous l'avons vu la première motivation pour adhérer à un SEL n'est pas de subvenir à des besoins de première nécessité.

⁸⁷ Voir chapitre trois, partie sur la citoyenneté sociale

⁸⁸ Ces pourcentages sont calculés en ne considérant que les personnes qui ont répondues à la question

3.4.4. Une inquiétude face aux allocations sociales

Cette possibilité, qui nous a également été inspirée par Seyfang (2000), n'a pas du tout été citée comme pouvant être un frein à l'échange par les participants. Nous nous sommes alors intéressés de plus près aux réglementations qui sont en vigueur en Belgique par rapport aux systèmes d'échange local, en ce qui concerne en particulier les allocations sociales.

Au vu de l'analyse juridique du système d'échange local en région wallonne, nous constatons que ce sont les situations de chômeur et celle de bénéficiaire d'indemnité allouée par l'assurance obligatoire soins de santé et indemnité qui pourraient poser le plus de problèmes. En effet, dans le cas du chômage, l'activité accomplie dans un SEL n'occasionne pas une entraide qui aurait pour conséquence de profiter aux deux personnes participantes à l'échange, l'ONEM soutient que l'utilité de l'activité n'est que pour la personne demandeuse du service. Et dans ces termes, l'ONEM ne considère pas qu'il soit possible de cumuler ces activités avec les allocations de chômage. Cependant, en pratique, puisque les activités au sein des SEL « *s'analysent comme une entraide prenant la forme de "coups de main" cumulant les caractéristiques de ponctualités, non répétition et de courtes durées* »⁸⁹, il ne semble pas y avoir de réels problèmes avec l'ONEM. Concernant les personnes bénéficiant d'indemnité allouée par l'assurance obligatoire soins de santé et indemnité, elles doivent en principe recevoir l'autorisation du médecin-conseil pour toute activité, surtout si celle-ci donne droit à une compensation rémunératrice, les échanges dans les SEL semblent alors plus risqués même s'il n'y a que peu de contrôles. Les autres allocations sociales, c'est-à-dire, accident de travail, maladie professionnelle, pension et allocation familiale, à priori, ne devraient pas rencontrer de problème avec l'activité dans les SEL (Davalge & Paternostre, 2008). Cette analyse est confirmée par la déclaration de l'ONEM datant du 7 juillet 2010⁹⁰, une petite variante est exposé, l'échange de bien contre un service est interdite si le bien dépasse une somme modique. Les selistes sont, également, obligé en tant que chômeur ou prépensionné de déclarer leur activité dans les SEL.

Caldwell (2000) observe, dans son étude de cas, que 12 % des participants sont inquiets par rapport à l'implication de leurs échanges sur leurs allocations. Nous pouvons donc penser que les règles quant aux assurances sociales au Royaume-Uni sont différentes de chez nous.

⁸⁹ Davalge, M. & Paternostre, B. (2008), *Analyse juridique du système d'échange local (SEL) en région Wallonne*, http://www.caiac.be/IMG/pdf/Analyse_juridique_SEL.pdf, consulté le 25.03.2011, p.21

⁹⁰ Note interne de l'ONEM datant du 07.07.2010 disponible sur les sites des SEL lorsque l'on est membre

En ce qui concerne l’Australie, la position gouvernementale par rapport au LETS est devenue plus claire avec le temps, les dollars locaux gagnés par la pratique d’un hobby (par opposition à l’activité pratiquée dans la vie professionnelle) ne sont pas considérés comme devant être déclarés à des fins d’imposition. Le département de la sécurité sociale supporte de plus en plus les LETS mais certaines restrictions sont de mises (un chômeur doit par exemple continuer à chercher du travail) (Williams, 1997). Nous retrouvons l’idée de l’échange non professionnel dans la charte du SEL « coup de pouce » et du Ci-Ro-SEL ainsi qu’en pratique pour le BruSEL et le SELavie.

3.4.5. Rien dans le répertoire/bottin ne correspond à mes besoins

Dans l’étude de Caldwell (2002) presque la moitié (42 %) des membres du LETS dans lequel se passe l’enquête dit que leurs échanges sont découragés, car « rien dans le répertoire/bottin ne correspond à mes besoins » ce qui correspond à la proposition F dans notre questionnaire. Dans notre échantillon global, cette proposition est également souvent citée comme explication de démotivation aux échanges, mais dans une moindre ampleur puisqu’elle est citée au total 21 fois sur 108 réponses (ce qui correspond à un pourcentage de 19 %). Nous pouvons tout de même noter que cette proposition revient nettement plus souvent si nous ne tenons compte que du BruSEL.

Néanmoins, nous ne pouvons pas faire de rapprochement quant aux caractéristiques de ces deux SEL/LETS puisque le BruSEL se situe dans une ville et donc un milieu urbain alors que le North Herts LETS semble se situer dans un district rural avec de petites villes historiques et des villages pittoresques⁹¹.

Williams (1997) retient ce problème comme limite à la croissance des LETS australien.

Dans les réseaux d’échange au Québec, c’est la variété des biens et services qui est le deuxième obstacle important aux échanges.

⁹¹ North Hertfordshire District Council (2011), <http://www.north-herts.gov.uk/>, consulté le 22.03.2011

Chapitre 6 : Vers une société plus durable

Comme nous l'avons vu dans la première partie, les monnaies sociales en général et les SEL en particulier pourraient avoir un rôle clé dans l'avènement d'une économie durable et dans la mise en place de communautés sociales résilientes.

1. Le SEL instrument d'un environnement plus soutenable

Nous avons demandé aux membres s'ils pensent que le SEL permet de créer un environnement plus soutenable.

Figure 27 : Le SEL permet-il de créer un environnement plus soutenable en pourcentage

Le SEL permet-il un environnement plus soutenable?	BruSEL	Ci-Ro-SEL	SEL « coup de pouce »	SELavie	Selistes
Non	9	0	9	0	7
Oui	89	93	91	100	91
Non réponse	2	7	0	0	2

Pour l'ensemble de l'échantillon, la réponse est assez claire, 91 % des selistes répondent par l'affirmative. Cette distribution est très semblable à l'intérieur des différents SEL étudiés.

La question qui se pose est donc de savoir comment les SEL créent cet environnement plus soutenable. Comme nous l'avons vu, plusieurs auteurs ont déjà étudié la question. Nous avons choisi de proposer aux répondants de classer les possibilités que Caldwell et Fitzpatrick (2000) ont avancées lors de leur enquête sur les LETS car ces propositions reprennent les aspects liés à la localisation et dynamisation des échanges mais aussi les côtés plus sociaux du problème. Pour rappel les propositions sont les suivantes :

- A. Représente une alternative au concept de profit et de concurrence
- B. Permet une redistribution à travers les échanges
- C. Permet de retenir les ressources dans la localité

- D. Permet une plus large définition du travail (valorisation de compétences non reconnues sur le marché du travail)
- E. Encourage des projets qui ne nuisent pas à l'environnement
- F. Développe la collectivité locale
- G. Encourage les gens à moins consommer

A nouveau les personnes ayant répondu à la question n'ont pas classé l'ensemble des propositions, nous avons donc repris les trois propositions qui reviennent le plus souvent, ainsi qu'un classement des trois premiers choix.

Pour l'ensemble de l'échantillon les trois propositions qui ont été le plus citées sont :

- A. Représente une alternative au concept de profit et de concurrence
- F. Développe la collectivité locale
- B. Permet une redistribution à travers les échanges (entraide)

Nous constatons que lorsque l'on fait la distinction par SEL étudié, au BruSEL la proposition « Permet une plus large définition du travail » arrive ex aequo avec la proposition B. Dans les trois autres SEL à la proposition B est préférée la proposition « Encourage les gens à moins consommer » (voir tableau 129 en annexe).

La proposition qui revient le plus souvent (représente une alternative au concept de profit et de concurrence) nous fait écho à la possibilité pour les SEL d'être en quelque sorte une de ces nouvelles institutions sociales (Fitzpatrick, 2000 ; Jackson, 2010 ; Seyfang, 2009) nécessaires pour la transition vers une économie durable. En effet, les SEL véhiculent des valeurs centrées sur le bien être de l'individu en dehors des sphères conventionnelles telles que le marché du travail et permet aux individus une valorisation égalitaire par le fonctionnement même du SEL, au sein duquel une heure de travail humain équivaut à une heure de travail humain. Le second choix (développe la collectivité locale), est lié à cette possibilité de se retrouver autour de nouvelles valeurs et répond au besoin entre autres de diminuer les productions qui émettent de grandes quantités de carbone mais aussi par la possibilité d'un multiplicateur local de créer des communautés sociales plus résilientes. L'idée de substitution à l'importation reste encore difficile à pratiquer à cause du caractère même du SEL où les services sont au centre du système et que, comme nous l'avons vu, il n'y a pas vraiment substitution au SEL des besoins satisfaits dans l'économie de marché.

La proposition « permet une redistribution à travers les échanges » fait écho à Kennedy (2006) qui met en avant l'idée selon laquelle nous avons besoin d'une innovation monétaire car ce qu'il manque dans notre société est une distribution équitable de l'argent ainsi qu'une distribution équitable de l'accès aux ressources. Comme le souligne le choix des répondants, le SEL favorise cette distribution entre autres par l'accès au crédit gratuit qui permet d'échapper à la redistribution par l'intérêt de « *ceux qui doivent travailler pour avoir un revenu vers ceux qui perçoivent des revenus parce qu'ils peuvent prêter de l'argent* »⁹². Jackson (2010) insiste sur le fait que lutter contre les inégalités est vital non seulement pour les personnes plus exclues ou plus pauvres mais pour la société dans son ensemble. Cela permet de vivre de façon moins anxieuse et améliore toute une série de réalités sociales, tel que l'alphabétisme, le taux d'homicide, d'emprisonnement,... « *La compétition improductive pour le statut augmente les flux de matière et génère l'anxiété* »⁹³.

Pour ce qui est de la proposition « encourage les gens à moins consommer » il a effectivement été prouvé, dans différentes enquêtes sur le sujet, que les LETS permettent d'éloigner la tendance naturelle d'obtenir le plus pour le moins. Le phénomène qui veut que l'on achète à bas prix pour vendre cher prend fin pour laisser place au véritable rôle de l'échange (Hart, 2006). Seyfang et Longhurst (2011) affirment que les LETS encouragent la rencontre de besoins au travers de la consommation immatérielle de services qui sont associés au bien être, ce qui s'oppose à la consommation matérielle. Il y a donc ici l'opportunité d'un changement dans les pratiques de consommation car nous consommons souvent des biens matériels pour satisfaire des besoins non matériels ce qui a de fortes conséquences sur l'environnement. La consommation est utilisée pour « booster » l'estime de soi, pour se sentir faire partie de la communauté, pour s'exprimer et se sentir connecté aux autres (Seyfang, 2009). Nous pouvons également noter que comme les auteurs le suggèrent, le SEL permet l'accès à un marché permettant la réutilisation de biens abandonnés. Pour illustration, lors de notre « focus group » Monsieur X explique que l'un des services qu'il propose est la remise en fonctionnement de vieux ordinateurs grâce au logiciel libre Linux.

⁹² Kennedy, M. (2006), « Pourquoi avons-nous besoin d'innovations monétaires, Trois erreurs courantes, trois conséquences probables, trois solutions possibles », in Blanc, J. (dir). (2006), *Exclusion et liens financier, rapport du centre du centre Walras 2005-2006*, Paris, éd. Economica, p.102

⁹³ Jackson, T. (2010), *op. cit.*, p.157

2. Quels bénéfices en terme de soutenabilité

Nous avons proposé deux bénéfices en termes de soutenabilité que les SEL peuvent aider à atteindre.

Figure 28 : Contribution à un environnement plus soutenable en pourcentage

Contribution à un environnement plus soutenable	BruSEL	Ci-Ro-SEL	SEL « coup de pouce »	SELavie	Selistes
Pas du tout	18	0	5	0	9
Un peu	29	0	14	17	18
Moyennement	16	29	26	17	22
Beaucoup	24	50	36	50	34
Enormément	7	14	16	0	11
Non réponse	7	7	3	17	6

Premièrement, la majorité des selistes (34 %) affirme bénéficier beaucoup de cet avantage, lorsque nous distinguons les quatre SEL, la moitié des membres du SELavie et du Ci-Ro-SEL disent en bénéficier beaucoup, pour le SEL « coup de pouce » il s'agit d'un quart. C'est le BruSEL qui recueille le plus faible pourcentage avec moins d'un quart des participants s'accordant pour dire qu'ils en bénéficient beaucoup et une majorité de 29 % s'accordant sur le fait qu'ils n'en bénéficient qu'un peu. Lorsque nous faisons des distinctions par caractéristiques socio-économiques nous ne pouvons pas noter de nettes tendances (voir tableaux 130 à 134 en annexe).

Figure 29 : Participation à une économie plus locale en pourcentage

Participation à une économie plus locale	BruSEL	Ci-Ro-SEL	SEL « coup de pouce »	SELavie	Selistes
Pas du tout	13	0	3	0	7
Un peu	9	0	10	33	10
Moyennement	29	7	19	0	20
Beaucoup	27	43	34	33	33
Enormément	18	43	31	17	27
Non réponse	4	0	2	17	4

Deuxièmement, en ce qui concerne le bénéfice de participer à une économie plus locale, 60 % des selistes affirment soit en bénéficiant beaucoup (33 %) soit énormément (27 %) ce qui représente un grand pourcentage de l'échantillon. A nouveau, la seule grosse différence par rapport à l'échantillon dans son ensemble se note pour le BruSEL dans lequel la majorité des membres s'accordent plutôt sur le fait qu'ils en bénéficient « moyennement » ou « beaucoup ».

Nous pensons que le fait que les objectifs semblent avoir moins d'impact dans le BruSEL peut être relié à la plus grande ampleur de ce SEL, au niveau géographique premièrement mais aussi au niveau du nombre de membres. La proximité telle qu'expliquée par Servet (1997) n'est pas ressentie et il est peut être plus difficile alors de s'approprier le fruit de ses bénéfices.

Quand nous vérifions pour les caractéristiques socio-économiques, nous n'observons pas de différence entre les hommes et les femmes. Par contre nous observons que les plus jeunes (de 20 à 40 ans) penchent à plus de 40 % pour dire qu'ils bénéficient énormément de cette proposition. Ce sont les femmes ou les hommes au foyer qui semblent récolter le plus de bénéfices de cette proposition (une personne sur deux) ainsi que les personnes travaillant à temps plein, à temps partiel et les personnes se situant dans le groupe « autre » (plus d'une personne sur trois respectivement) (voir tableaux 135 à 139 en annexe).

Nous notons, qu'une fois de plus, les personnes qui sont les plus dynamiques au sein du SEL sont celles qui affirment bénéficier le plus des bénéfices proposés (voir tableau 140 et 141 en annexe).

Lors de notre « focus group », Madame Y a souligné de manière assez intéressante qu'elle pensait que les SEL pouvaient contribuer à une économie plus durable :

« Car disons que il y a la crise financière et, cette crise ne touche pas les gens du SEL. Les échanges dans le SEL continuent crise financière ou pas, il peut se passer plein de trucs, cette dynamique là, elle reste, elle n'est pas influencée par les choses extérieures, ça vient de la base, c'est un choix, ça ne vous tombe pas sur la tête, dans ce sens là une économie durable ce sont des échanges qui restent, qui continuent »

Nous pouvons voir apparaître, dans ce témoignage, le fait que les SEL donnent la possibilité de créer des communautés sociales résilientes.

Chapitre 7 : L'apport du SEL pour les personnes exclues

Comme nous avons pu le remarquer dans les chapitres précédents, le SEL n'est pas un lieu où l'on retrouve des personnes qui par leurs caractéristiques socio-économiques seraient particulièrement exclues de la société. Nous avons également observé que les personnes qui échangent le plus au sein du SEL sont celles qui bénéficient le plus des apports en termes de citoyenneté sociale et politique ainsi de la perception de participer à un environnement soutenable. Ces personnes n'ont pas un profil fort différent de l'échantillon dans son ensemble. Il nous est donc apparu intéressant d'observer la perception des SEL pour certains groupes spécifiques.

Tout comme Williams (2001), nous prenons la pauvreté et le chômage comme des indicateurs substituts de l'exclusion sociale et analysons ces 2 groupes spécifiques. D'après A. Sen, « *la pauvreté n'est pas qu'une question de revenu. C'est aussi être exclu des grandes décisions qui touchent à sa propre vie et ne plus être représenté auprès des instances politiques locales ou nationales* »⁹⁴, il nous a donc semblé pertinent d'analyser en quoi le SEL apporte ou est vu d'une façon différente pour ces personnes pouvant être perçues comme socialement exclues.

1. Profil socio-économique des deux groupes spécifiques

Le premier groupe spécifique est composé des personnes qui perçoivent leur situation financière comme étant difficile ou très difficile. Ces personnes représentent 18 % de notre échantillon. Il nous a donc semblé pertinent d'analyser ce premier groupe puisque, comme nous l'avons déjà dit, en Belgique pour l'année 2009, 21,1 % de la population se situent en pauvreté dite subjective. Le SPF⁹⁵ met en avant un profil de personnes plus exposées au risque de pauvreté. Il s'agit des femmes, des personnes de plus de 65 ans, des personnes seules (surtout s'il s'agit d'une famille monoparentale), des chômeurs et des personnes avec un plus faible niveau de formation.

⁹⁴ Sen, A. in Loisy, C. (2000), « Chapitre 1: Pauvreté, précarité, exclusion. Définitions et concepts », *Les Travaux de l'Observatoire*, Observatoire National de la Pauvreté et de l'Exclusion Sociale, p. 24, http://onpes.gouv.fr/IMG/pdf/Travaux2000_1-1-pauvrete_precaire_exclusions-Loisy-2.pdf, consulté le 17.12.2010

⁹⁵ C'est le DGSIE (Direction Général Statistiques et Information Economique) du SPF Economie qui organise annuellement l'enquête SILC (Statistics on Income and Living Condition) pour la Belgique

Dans notre étude, 59% de nos répondants en difficulté financière sont des femmes ce qui est moins que pour notre échantillon global. La tranche d'âge la plus touchée est celle des 51-60 ans. En comparaison avec notre échantillon global, nous retrouvons en proportion plus de personnes divorcées ou séparées (plus du double). Pour ce qui est du niveau de diplôme, il y a moins de personne disposant d'un diplôme universitaire et plus du double des répondants (en proportion) disposant au mieux d'un diplôme de secondaire supérieur par rapport à l'échantillon total. Nous observons que 32 % de ces personnes sont des chômeurs ce qui est le triple par rapport à l'échantillon de base et 14 % sont des étudiants (seulement 3% pour l'échantillon dans son ensemble) (voir tableaux 142 à 146 en annexe). Leur profil socio-économique fait écho pour certaines caractéristiques au profil à risque défini plus haut.

Le deuxième groupe est composé des personnes étant au chômage. Nous avons choisi ce deuxième groupe spécifique car comme nous l'avons noté plus haut, 10 % de notre échantillon est composé de chômeurs ce qui est un peu plus que pour la Belgique dans son ensemble (7,5 %). Notons tout de même que si l'on considère la moyenne sur la région de Bruxelles-Capitale et la région wallonne ce taux s'élève à 11,3 %. Il nous semble pertinent d'observer leurs réponses aux questionnaires et ce même si la moitié d'entre eux fait partie du groupe spécifique précédent.

En ce qui concerne leur profil socio-économique, 83% des chômeurs sont des femmes, elles sont donc un peu plus présentes que dans notre échantillon global (75%). Le chômage touche à 75 % les personnes âgées entre 41 et 60 ans. Pour le reste, nous pouvons juste noter que nous observons une plus grande part de célibataires que pour l'échantillon dans son ensemble. Nous observons que seulement un tiers des personnes au chômage se considèrent satisfait par leur situation financière, 58 % perçoivent leur situation comme « difficile » ou « très difficile » et seulement 8 % la pense « très satisfaisante ». (Voir tableaux 142 à 145 et 147 en annexe)

Ce que nous allons développer sont les différences de perception du SEL dans ses apports et ses bénéfices, et ce pour chacun de ces groupes, en comparaison à l'échantillon dans son ensemble.

Figure 30 : Amélioration de la situation financière par les échanges au SEL en pourcentage : comparaison par groupe

Amélioration de la situation financière par les échanges au SEL en%	Echantillon global	Situation financière "difficile" ou "très difficile"	Chômeur
Oui	40	68	50
Non	58	32	50
Non réponse	2	0	0

Premièrement, le SEL permet à 68 % des personnes en situation financière fragile d'améliorer leur situation financière, dans le sens où les biens /services/savoirs acquis dans le SEL auraient été achetés si le SEL n'existait pas, entraînant dès lors une épargne. De façon moins marquée, 50 % des personnes au chômage considèrent améliorer leur situation financière en participant au SEL, ce qui est 10% de plus que pour l'échantillon dans son ensemble.

Figure 31 : Motif d'adhésion : « répondre à des besoins de première nécessités » : comparaison par groupe

Répondre à des besoins de premières nécessités	Echantillon global (123 personnes)	Situation financière "difficile" ou "très difficile" (22 personnes)	Chômeur (12 personnes)
proposition citée au totale des différents classements	14 fois	6 fois	3 fois

Ensuite, dans les motifs d'adhésion, bien que dans l'ensemble les mêmes raisons soient choisies, la proposition « répondre à des besoins de première nécessité » est plusieurs fois désignées dans les deux premiers choix en importance. En effet, un peu plus d'un quart des personnes en situation difficile choisit cette proposition lorsqu'un peu moins d'un neuvième la choisit pour l'échantillon dans son ensemble. Cela nous paraît important car bien que la majorité des participants ne soit pas dans cette recherche par leur participation aux SEL, certaines personnes en situation financière plus fragile semblent se tourner vers le SEL comme solution potentielle. Pour les personnes au chômage, l'information recoupe celle de l'autre groupe spécifique puisque, ceux ayant choisis cette proposition qualifie leur situation financière de « difficile » ou « très difficile ».

2. Rapport à l'exclusion sociale

Lorsque nous parlons d'exclusion sociale comme désagrégation du lien social, nous n'avons qu'un très faible pourcentage de personnes trouvant que le SEL n'est pas efficace du tout à lutter contre cette forme d'exclusion, ce pourcentage est à peu de choses près retrouvé pour les personnes en difficulté financière. Cependant, les deux personnes ayant choisi cette possibilité sont de ce groupe et de plus elles sont au chômage.

Si nous observons ensuite les bénéfices perçus par ces deux groupes spécifiques en termes d'inclusion sociale par l'exercice de ses droits de citoyenneté, nous pouvons mettre en avant quelques différences.

2.1. Citoyenneté sociale

Figure 32 : Plus de contact social avec la communauté en pourcentage : comparaison par groupe

Plus de contacts sociaux avec la communauté en %	Echantillon global	Situation financière "difficile" ou "très difficile"	Chômeur
Pas du tout ou un peu	22	28	16,7
Moyennement	28	27	50
Beaucoup ou énormément	45	31,5	16,7
Non réponse	5	13,5	16,7

D'abord, les personnes au chômage sont plus mitigées quant à l'apport « plus de contacts sociaux avec les membres de la communauté », de fait, 50 % affirment n'en bénéficier que « moyennement » alors que pour l'échantillon dans son ensemble la majorité pense en bénéficier « beaucoup ou énormément ». Pour les personnes en situation financière fragile, la proportion est pratiquement égale dans les trois catégories.

Figure 33 : Accès à plus de soutien en pourcentage comparaison par groupe

Accès à plus de soutien en %	échantillon global	Situation financière "difficile" ou "très difficile"	Chômeur
Pas du tout ou un peu	33	32	34
Moyennement	25	9	17
Beaucoup ou énormément	39	45	33
Non réponse	4	14	17

Deuxièmement, dans le groupe de personne dont la situation financière est difficile, 45 % bénéficient « beaucoup ou énormément » de « l'accès à plus de soutien », ce qui est un peu plus que pour l'échantillon global.

Figure 34 : Nouvelles amitiés en pourcentage comparaison par groupe

Nouvelles amitiés en %	Echantillon global	Situation financière "difficile" ou "très difficile"	Chômeur
Pas du tout ou un peu	29	23	25
Moyennement	24	41	25
Beaucoup ou énormément	41	23	33
Non réponse	6	14	17

Par rapport à la proposition « nouvelles amitiés », les personnes en situation financière fragile semblent moins catégoriques (surtout en comparaison à l'échantillon dans son ensemble) par rapport au bénéfice perçu et sont 41 % à affirmer en bénéficiant « moyennement ».

Figure 35 : Amour propre (confiance en soi) en pourcentage comparaison par groupe

Amour propre (confiance en soi) en %	Echantillon global	Situation financière "difficile" ou "très difficile"	chômeur
Pas du tout ou un peu	34	28	50
Moyennement	32	32	25
beaucoup ou énormément	28	28	16
Non réponse	7	14	8

La moitié des personnes au chômage affirme ne pas bénéficier « du tout » ou « un peu » de l'apport « amour-propre (confiance en soi) ».

Au vue de ces comparaisons, il nous semble que le SEL permet moins au chômeur, qu'à l'échantillon dans son ensemble, de s'épanouir au niveau de la citoyenneté sociale. Ce qui n'est pas le cas pour les personnes en situation financière difficile qui, elles, jouissent même un peu mieux de leur citoyenneté sociale que l'échantillon dans son ensemble.

2.2. Citoyenneté économique

Figure 36 : Sentiment d'être utile en pourcentage comparaison par groupe

Sentiment d'être utile	Echantillon global	Situation financière "difficile" ou "très difficile"	Chômeur
Pas du tout ou un peu	23	23	42
Moyennement	28	14	17
Beaucoup ou énormément	44	50	33
Non réponse	5	14	8

Nous observons que les personnes au chômage sont plus nombreuses à avoir affirmé ne pas bénéficier « du tout ou un peu » du bénéfice « sentiment d'être utile » alors que dans l'échantillon dans son ensemble ainsi que pour les personnes en situation financière fragile, ce bénéfice est celui le mieux perçu en termes de citoyenneté économique.

Figure 37 : Acquisition ou amélioration de savoir ou de savoir-faire en pourcentage comparaison par groupe

Acquisition ou amélioration se savoir ou de savoir-faire en %	Echantillon global	Situation financière "difficile" ou "très difficile"	Chômeur
Pas du tout ou un peu	46,5	41	67
Moyennement	28	27	17
Beaucoup ou énormément	19	23	8
Non réponse	6,5	9	8

A nouveau, les chômeurs perçoivent moins bien ce bénéfice que les deux autres groupes.

Figure 38 : Reconnaissance d'un travail productif en pourcentage comparaison par groupe

Reconnaissance d'un travail productif en %	Echantillon global	Situation financière "difficile" ou "très difficile"	Chômeur
Pas du tout ou un peu	42	32	50
Moyennement	29	18	8
Beaucoup ou énormément	23	41	25
Non réponse	5	9	17

Les personnes en difficultés financière sont 41 % à bénéficier « beaucoup » ou « énormément » de l'apport « reconnaissance d'un travail productif » ce qui est presque le double de notre échantillon global. Les chômeurs, eux affirment en majorité ne pas en bénéficier « du tout ou un peu »

Nous avons donc pu mettre en avant que notre premier groupe comprenant les personnes en difficultés financières jouit mieux de la citoyenneté économique que notre échantillon dans son ensemble. En plus de partager avec l'échantillon total le bénéfice d'utilité lié au SEL, ils semblent bénéficier de façon plus particulière de la reconnaissance d'un travail productif. Nous retirons des conclusions inverses pour les personnes au chômage qui ne semblent pas exercer leur citoyenneté économique par leur participation au SEL. Les bénéfices « sentiment d'être utile » et « acquisition ou amélioration de savoir faire » sont moins bien perçus que pour l'échantillon dans son ensemble.

2.3. Citoyenneté politique

Figure 39 : Plus grande participation dans d'autre organisation en comparaison par groupe

Plus grande participation dans d'autre organisation	Echantillon global	Situation financière « difficile » ou « très difficile »	Chômeur
Pas du tout ou un peu	47	59	59
Moyennement	29	14	25
Beaucoup ou énormément	16,5	18	8
Non réponse	7,5	9	8

La citoyenneté politique est exercée de façon presque identique à l'échantillon dans son ensemble. Toutefois, les deux groupes spécifiques sont un peu plus tranchés : 59% des personnes disent ne bénéficier « qu'un peu » ou « pas du tout » de la proposition « plus grande participation dans d'autres organisations ».

3. Pratique de l'échange

Les personnes qui sont au chômage ne forment pas un groupe très dynamique au niveau des échanges à la fois de biens, de services et de savoirs. Généralement, ils échangent moins que l'échantillon dans son ensemble mais aussi que les personnes se percevant en situation financière difficile ou très difficile. Ceci explique, sans doute, qu'ils sont plus nombreux à ne pas trouver le SEL efficace dans la dynamisation des échanges (ils sont un tiers, alors que pour l'échantillon global ils sont un cinquième.). (Voir tableaux 148 à 150 en annexe).

Pour le premier groupe qui rassemble des personnes en difficultés financières, la satisfaction aux échanges est similaire mais pour ce qui est des freins aux échanges, nous notons qu'en deuxième et troisième position des personnes de ce groupe choisissent la proposition « crainte face au sentiment de dette ». C'est aussi le cas pour les chômeurs. Il nous avait semblé étrange que peu de personnes choisissent cette possibilité, cela étant peut être dû au profil socio-économique de nos répondants qui regroupe moins de personnes en difficulté financière que les LETS anglo-saxon. (Voir tableaux 151 et 152 en annexe)

4. Environnement soutenable

Les personnes des deux groupes analysés sont, tout comme notre échantillon global, d'accord pour dire que le SEL permet de créer un environnement plus soutenable. La différence que nous observons à la fois pour les personnes en difficultés financières et celles au chômage est le fait qu'elles ont choisi comme explication « plus grande définition de la notion travail ». Ce choix est révélateur puisque au niveau de la situation professionnelle du groupe de personnes en difficultés financières, nous retrouvons 9 % d'indépendants sans salarié et ce même pourcentage de temps plein. Pour le reste il s'agit de chômeur (32%), de personnes se situant dans la catégorie « autre »

(23%), des étudiants (14%) et des pensionnés (9%). Ces catégories professionnelles peuvent trouver dans le SEL un endroit de redéfinition de soi en dehors des valeurs véhiculées par le marché du travail de façon plus marquée que les autres. Cette explication concerne également les personnes au chômage, qui trouvent dans le SEL une considération qui diffère de celle de l'emploi. (Voir tableaux 153 et 154 en annexe).

Conclusion

Tout au long de ce travail nous avons tenté de répondre à notre question de départ : « En quelles mesures les SEL répondent-ils aux objectifs théoriques de lutte contre l'exclusion sociale, de dynamisation et de localisation des échanges ? » Avec en toile de fond plus large l'interrogation quant à la possibilité pour ces objectifs de jouer un rôle sur l'avènement d'un monde plus soutenable au niveau environnemental. Pour ce faire nous avons décidé d'enquêter sur le terrain. Avant l'analyse de nos résultats et grâce à la littérature sur le sujet nous avons posé des hypothèses de départ.

Notre étude nous a permis de mettre en avant le profil type des personnes rencontrées dans les SEL en Belgique. Nous observons qu'en effet le public Belge des SEL est en majorité féminin, dans une tranche d'âge 30 à 50 ans avec une très bonne éducation par rapport au pays dans son ensemble. Les membres semblent effectivement porter des visions politiques de gauche sans que nous puissions pour autant affirmer qu'ils soient porteurs de valeurs écologistes. Nous retrouvons un peu plus de personnes au chômage dans les SEL qu'en Belgique. Nous ne pouvons pas confirmer notre hypothèse selon laquelle les chômeurs participant aux SEL sont porteurs de valeur telle que le droit au « hors travail ». L'exclusion du marché du travail qui en découle n'est pas forcément un choix. Nous confirmons l'idée selon laquelle les selistes ne représentent pas majoritairement une population en détresse, entre autres financière⁹⁶. La recherche qui s'opère dans les SEL touche plutôt au social ou au politique. Il nous semble important de noter qu'une différence entre les SEL ruraux et urbains se marque au point de vue du chômage mais aussi de la perception de la situation financière (plus de personnes au chômage et percevant sa situation financière comme difficile en ville). Cela nous pousse à penser qu'il est possible que les SEL installés en ville attirent plus de personnes se trouvant dans le besoin. Ce constat est certainement lié au fait que nous retrouvons proportionnellement plus de chômeurs et de personnes en situation de précarité dans les villes et en particulier à Bruxelles.

Les réponses à notre enquête quant à l'exclusion sociale vont généralement dans le sens de nos hypothèses de départ. Nous observons que le SEL semble offrir la possibilité de recréer du lien social dans les communautés où il se trouve. Rappelons, toutefois, que certaines catégories de personnes ne perçoivent pas le SEL comme efficace à lutter contre la désagrégation du lien social,

⁹⁶ Il nous semble, toutefois, important de souligner l'importance du biais introduit par le fait qu'il ait été possible de répondre aux questionnaires en majorité pour les personnes disposant d'internet, les personnes plus précaires pouvant participer aux SEL ne disposent pas forcément d'une liaison internet.

en particulier des personnes pouvant souffrir de solitude (les célibataires et séparés, ainsi que les personnes âgées de plus de 60 ans).

La possibilité pour le SEL d'être le lieu de réappropriation de ses droits de citoyen est partiellement confirmée. Nous observons que dans la sphère sociale l'objectif semble être atteint surtout au niveau des relations aux autres. En effet, nous avons la sensation que les personnes n'étant pas en phase avec elles-mêmes n'ont pas forcément la possibilité de se retrouver grâce aux SEL. L'apport est plus marquant dans les relations sociales et la contribution à la communauté. Dans notre chapitre sur la perception des SEL par les personnes pouvant être qualifiées d'exclues, nous avons observé le fait que, dans cette sphère, les chômeurs ne s'épanouissent pas autant que l'échantillon dans son ensemble.

La citoyenneté politique se déploie particulièrement à l'intérieur du SEL qui offre un espace d'expression de soi et de mise en pratique de visions sociales différentes mais ne semble pas avoir d'impact important au-delà du SEL.

Pour ce qui est de la sphère économique, le SEL ne semble pas en premier lieu permettre de remplir cette fonction. Toutefois « le sentiment d'être utile » est développé par un nombre important de participants et les autres propositions semblent toucher des personnes pouvant ne pas se sentir valorisées sur le marché du travail, ce qui nous semble être le plus important. Les personnes en difficultés financières perçoivent, en plus de cet apport, « la reconnaissance d'un travail productif » et semblent donc bénéficier, dans une plus large ampleur, de cette sphère. Cette conclusion n'est pas applicable aux chômeurs qui n'exercent pas leur citoyenneté économique par leurs participations au SEL.

Nous avons tenté d'observer le profil des membres profitant le plus de ces bénéfices. Cela n'a pas été facile car les avis sont très variables selon les indicateurs et selon la sphère de citoyenneté observée. Deux aspects ressortent tout de même : les femmes sont plus critiques que les hommes dans leurs perceptions en termes de bénéfice. Nous pensons que le fait qu'elles soient au départ penchées plus vers le social entraîne l'attente d'un changement plus marqué que pour les hommes. Ensuite les personnes dont le plus haut niveau de diplôme est le secondaire inférieur affirment généralement bénéficier beaucoup du SEL.⁹⁷

Nous pensons que les SEL possèdent les caractéristiques nécessaires à une inclusion sociale assez large lorsque le pas de la pratique des échanges est franchi, puisque comme nous avons pu l'observer par notre enquête, les bénéfices sont ressentis presque à tous les niveaux et de façon plus marquée par les personnes qui échangent souvent. Mais il nous semble que le problème le

⁹⁷ Ce résultat est à prendre « avec des pincettes » car ils ne sont que quatre sur 123.

plus important lorsque l'on se trouve dans une situation d'exclusion, soit financière soit sociale, se situe en amont du SEL. Pour que ces personnes rejoignent de tels cercles d'échange il serait nécessaire que des associations soient présentes (Servet, 1997) pour cette démarche mais aussi pour se mettre en action. En effet, il ne suffit pas d'être membre du SEL pour percevoir les bénéfices sociaux et même utilitaires, il faut être proactif. C'est ainsi que le SEL peut être perçu comme vecteur d'une sorte d'inégalité car pour être satisfait du SEL il faut avoir des capacités individuelles de « nourrir le social »⁹⁸. Le SEL ne donne pas le soutien qui permet d'en sortir. Il ne faut cependant pas omettre le fait que le SEL ne semble pas offrir la possibilité d'accéder à des biens de première nécessité, l'inclusion sociale touche donc ici une limite assez claire.

En ce qui concerne la localisation et la dynamisation des échanges, nous avons pu observer par notre première série de question que le SEL représente une source marginale d'approvisionnement et que la dynamisation des échanges n'est pas très marquée et pourrait, nous pensons, être plus développée si l'inclusion de biens qui permettent de répondre à des besoins plus journaliers se faisait. Nous pensons que les idéaux (par exemple la limitation des échanges de biens) dans certains SEL peuvent entraîner une limitation à la localisation et à la dynamisation des échanges. La dynamisation pourrait être plus forte également si l'on introduisait dans la monnaie SEL l'idée de « démurrage » introduite par Gessel, c'est-à-dire que la monnaie serait chargée d'un intérêt négatif, ce qui pousserait les utilisateurs à échanger plus et plus vite, ce qui rend la monnaie non désirable dans sa fonction de stock de la valeur (Lietaer, 1998 ; Blanc, 2006 ; North, 2010). Toutefois, nous avons vu que les participants aux SEL sont satisfaits du dynamisme que ces derniers apportent et ce dans une plus large ampleur dans les SEL ruraux. Le Ci-Ro-SEL applique cette idée dans une certaine mesure. Comme nous l'avons expliqué, chaque nouveau membre reçoit 3 « petits b'heure » à son adhésion qu'il doit utiliser dans les trois mois sous peine d'en perdre la valeur.

Nous pensons que l'accès au crédit gratuit est porteur d'une certaine stimulation puisque les échanges effectués dans le système ne semblaient pas avoir lieu sur le marché monétaire. Ensuite pour ce qui est de la localisation des échanges, nous avons observé un accord sur le fait que les SEL permettent une plus grande proximité et il semblerait que ce soit surtout le cas, à nouveau, pour les SEL ruraux. Comme le souligne Servet (1997) les SEL font émerger une demande locale de biens, services et savoirs ce qui engendre un effet multiplicateur mais en plus le SEL donne la possibilité de solvabiliser cette demande par la création monétaire que les échanges induisent.

⁹⁸ Servet, J-M. (dir). (1997), *op. cit.*

Nous l'avons vu, les services acquis dans le SEL ne remplacent pas l'acquisition faite dans l'économie formelle, cela nous pousse à penser que, dans une certaine mesure, les SEL sont efficaces vis-à-vis de ces objectifs. Il nous semble important de noter que si les SEL sont assez efficaces nous avons tout de même la sensation qu'ils pourraient l'être encore plus par une plus large diffusion de l'idée dans la population et, comme dit plus haut, par l'intégration de biens et services qui répondent à de plus larges besoins. L'obstacle principal aux échanges est comme nous l'avons supposé « le manque de temps des participants ».

Nous avons observé que presque tous les adhérents aux SEL s'accordent pour dire que ce système permet de créer un environnement plus soutenable. Les propositions choisies permettant d'expliquer en quoi le SEL participe à cet objectif, sont en accord avec les nécessités mises en avant dans la partie théorique pour l'avènement d'une économie durable.

Le SEL donne la possibilité aux personnes de se définir en dehors des sphères conventionnelles (telles que le travail) et représente une alternative au concept de profit et de concurrence. L'analyse de nos deux groupes spécifiques nous a permis de mettre en avant l'importance de la plus large définition du travail dans le SEL. Les SEL pourraient alors prendre le rôle de ces nouvelles institutions sociales nécessaires à la transition. Ensuite le fait que les membres choisissent la proposition désignant le SEL comme un outil qui « permet une redistribution à travers les échanges » va également dans le sens de ces nouvelles institutions sociales. Dans cette idée, les participants aux SEL trouvent la possibilité de s'épanouir dans la vie en société par un autre moyen que la consommation matérielle. De plus les membres se définissent par leurs plaisirs et passions, le SEL rencontre bien la nécessité d'emplois contribuant à l'épanouissement personnel. Les individus se retrouvent dans des idées partagées et n'entrent pas en conflit avec la société dans son ensemble de par leur désir de changements. Nous pouvons aussi souligner que le principe : une heure de travail humain est égale à une heure de travail humain établi dans les SEL permet de remettre en cause la répartition des richesses qui est opérée dans l'économie marchande. Ce qui permet d'ouvrir les portes à un système plus égalitaire.

En plus, les SEL engendrent une consommation plus soutenable. Nous l'avons observé, ces cercles d'échange offrent un marché de recyclage et/ou de réutilisation de biens. Cependant, nous touchons ici une petite faille du système qui limite les échanges de biens.

Par contre, comme nous avons pu l'observer dans la partie concernant la dynamisation et la localisation des échanges, le SEL est un endroit d'approvisionnement marginal. Cela à pour

implication que les membres ont toujours accès au marché capitaliste pour satisfaire le plus grand nombre de leurs besoins. L'économie ne se passe donc pas des activités riches en émission de carbone. De plus, les selistes sont majoritairement actifs sur le marché du travail et le SEL ne semble pas l'endroit privilégié où ils développent leurs citoyenneté économique. Dans ce sens, il est difficile de concevoir que les SEL puissent engendrer la diminution de temps de travail nécessaire au partage équitable des emplois disponibles.

En somme, les SEL véhiculent les valeurs nécessaires à la transition vers une économie plus durable, comme nous l'avions supposé. Mais en pratique leurs actions sont limitées. Nous pensons que pour toucher un plus grand nombre de personnes, et que le SEL ne reste pas l'endroit où des personnes déjà convaincues du combat que nous devons mener, s'adonnent de façon ponctuelle à des échanges, le politique devrait soutenir ces initiatives, mettre en avant les avantages que les SEL engendrent et encourager la participation.

Tout au long de notre étude nous avons observé que le Ci-Ro-SEL se distingue des autres SEL par sa vision et les répercussions positives que les membres perçoivent grâce à leur participation. A l'inverse, c'est le BruSEL qui nous a donné l'impression la moins positive, tant au niveau de la perception du SEL dans son ensemble, que dans les bénéfices ressentis par les membres. Nous supposons que la proximité tant spatiale que mentale joue un rôle primordial d'explication.

Maintenant que notre travail touche à sa fin et au vu des possibilités offertes par les SEL tant au niveau social qu'environnemental d'être un outil de changement, nous sommes perplexes face au faible développement de ces systèmes en Belgique. Nous avons la sensation que les monnaies sociales nées d'une crise (financière, politique ou économique) ou de situation de vie difficile, comme ça a été le cas en Argentine ou au Brésil, ont un essor plus marqué et un ralliement plus global ou unanime à cette solution. Il semblerait que des « chocs » soient nécessaires à une partie de la population pour qu'elle se tourne vers autre chose et rompe ses habitudes

Un nombre important de questions pourrait encore être traité ou approfondi. En effet, il serait par exemple pertinent d'étudier la possibilité pour des associations ou organismes (comme c'est le cas pour d'autres monnaies sociales) d'être accompagnateurs dans les SEL afin de permettre une ouverture plus large à la population. - Rappelons que le SELvie est créé à la base de trois associations et avait un nombre plus important de membres qu'actuellement. Ces derniers avaient été dirigés vers le SEL par l'intermédiaire de ces associations, ces dernières permettaient également le soutien financier nécessaire ce qui permettait une participation tout à fait gratuite

des personnes intéressées.- Mais aussi de s'interroger sur le rôle que l'Etat pourrait avoir dans la reconnaissance, l'encouragement et même la participation à ces systèmes. Ou encore sur la possibilité d'intégrer des commerces pour palier au manque à trouver des biens de première nécessité dans les SEL.

Bibliographie

- Aldridge, T. J., & Patterson, A. (2002), “LETS get real: Constraints on the development of Local Exchange Trading Scheme”, *Area*, 34.4, p.370-381
- Barbe, N. & Latouche, S. (dir.). (2004), *Economies choisies ?*, Paris, éd. Maison des sciences de l’homme
- Barbour, R. (2005), “Making sense of focus group”, *Medical Education*, 35, p. 742–750
- Blanc, J. (1999), « Les monnaies parallèles, une composante normale des usages monétaires », *Transversales Sciences / Cultures*, 58, p. 3-6
- Blanc, J. (2001), « Monnaie et discours militant : du refus de la monnaie à sa réappropriation dans les systèmes d’échange local », *Colloque « The legitimization of Economic Discourse »*, CEME, Université de Paris 8, 8–9 juin 2001
- Blanc, J. (2002), « Formes et rationalités du localisme monétaire », *L’Actualité économique*, 78, p. 347-369
- Blanc, J. (2005), « Les enjeux démocratiques des dispositifs de monnaies sociales », *IVth International conference PEKEA : « Democracy and Economy »*, Université de Rennes 2, les 4–6 novembre 2005
- Blanc, J. & Ferraton, C. (2005), « Une monnaie sociale ? Les systèmes d’échange local(SEL), Une manifestation de l’économie solidaire ? », in Rosselet, G., Delaplace, M. & Bosserelle, E. (coord.). (2005), *L’économie sociale en perspective*, Reims, éd. Presse Universitaires de Reims, 2005, p. 83–98
- Blanc, J (2006, a), « A quoi servent les monnaies sociales ? », in Blanc, J. (dir). (2006), *Exclusion et liens financiers, rapport du centre du centre Walras 2005-2006*, Paris, éd. Economica, p. 30–41

- Blanc, J. (dir.). (2006, b), *Exclusion et liens financiers: Monnaies sociales, Rapport du centre Walras 2005-2006*, Paris, éd. Economica
- Blanc, J. (2011), “Classifying « CCs » : community, complementary and local currencies’ types and generations”, *Colloque international sur les monnaies sociales et complémentaires : trente ans de monnaies sociales et complémentaires – et après ?*, Université Lumière de Lyon 2, le 16 et 17 février 2011, <http://conferences.ish-lyon.cnrs.fr/index.php/cc-conf/2011/schedConf/presentations>, consulté le 27.05.2010
- Boulianne, M. & Comeau, Y. (2011), « Quinze ans d’échange de proximité au Québec : innovation et diversité », *Colloque international sur les monnaies sociales et complémentaires : trente ans de monnaies sociales et complémentaires – et après ?*, Université Lumière de Lyon 2, le 16 et 17 février 2011, <http://conferences.ish-lyon.cnrs.fr/index.php/cc-conf/2011/schedConf/presentations>, consulté le 10.02.2011
- Bryman, A. (2008), *Social research methods*, Oxford, éd. Oxford University Press
- Brouyaux, A. (2009), “La monnaie, à l’image des écosystèmes : plus de diversité S.V.P. ! », in *Le FINANcité Magazine*, Mars 2007
- BruSEL (2011), Charte du SEL, www.brusel.be, consulté le 01.11.2010
- Bucolo, E. (1999), « Les banques du temps : une spécificité italienne », *Transversales Sciences / Culture*, 58, p. 15-18
- Caldwell, C. (2000), “Why do people join local exchange trading systems?” , *International Journal of Community Currency Research*, 4
- Centre d’Economie Sociale de l’Université de Liège et Hoger Instituut voor de Arbeid de la Katholieke Universiteit Leuven (2007), *La mesure du volontariat en Belgique : Analyse critique des sources statistiques sur l’importance du volontariat dans le secteur associatif Belge*, http://www.ces.ulg.ac.be/uploads/FICHES_-_La_mesure_du_volontariat_en_Belgique.pdf, consulté le 10.05.2011

- Chadeau, A & Fouquet, A. (1981), « Peut-on mesurer le travail domestique ? », *Economie et statistique*, 136, p. 29–42
- Charte du Ci-Ro-SEL
- Davalge, M. & Paternostre, B. (2008), *Analyse juridique du système d'échange local (SEL) en région Wallonne*, http://www.caiac.be/IMG/pdf/Analyse_juridique_SEL.pdf, consulté le 25.03.2011
- Dellile, P. (2004), « Systèmes d'échanges et systèmes monétaires complémentaires », *Intervention au FSE 2004 à Londres*, Le 15 octobre 2004, <http://money.socioeco.org/fr/documents.php>, consulté le 18.03.2011
- Demers, V. & Gendron, C. (2006), « Finance solidaire et monnaies sociales : entre solidarité et réforme de l'économie », in Blanc, J. (dir). (2006), *Exclusion et liens financiers, rapport du centre du centre Walras 2005-2006*, Paris, éd. Economica, p. 153–166
- DeMeulenaere, S. (1998), “An Overview of parallel, local and community currency systems”, <http://money.socioeco.org/fr/documents.php>, consulté le 25.03.2011
- Dielemans, M. (2003), *L'esprit du SEL. Analyse anthropo-économique d'un système d'échange local à Bruxelles* (Promoteur Daon V, J. ; ULB), Bruxelles, 2003
- Direction Générale Statistique et Information Economiques (2010), http://economie.fgov.be/fr/binaries/EU-SILC%202009_fr_tcm326-113041.pdf, consulté le 02.05.2011
- Doteuchi, A. (2002), “Community currency and NPOs - A model for solving social issues in the 21st century”, *NLI Research* (163), p. 1-11
- Eurostat (2011), <http://epp.eurostat.ec.europa.eu>

- Ferreira, N. (2011), « De la réforme du système monétaire à la monnaie sociale : l'apport de P-J Proudhon (1809-1865) », », *Colloque international sur les monnaies sociales et complémentaires : trente ans de monnaies sociales et complémentaires – et après ?*, Université Lumière de Lyon 2, le 16 et 17 février 2011, <http://conferences.ish-lyon.cnrs.fr/index.php/cc-conf/2011/schedConf/presentations>, consulté le 12.05.2011
- Fitzpatrick, T. & Caldwell, C. (2001), “Towards a Theory of Ecosocial Welfare: Radical Reformisms and Local Exchanges and Trading Systems (LETS)”, *Environmental politics*, 10:2, p. 43–67
- Gran, E. (1998), “Green domination in Norwegian Letsystems: Catalyst for growth or constraint on development?”, *International Journal of Community Currency Research*, 1
- Greco Jr., T.H. (2006), “Réinventer l'argent : un remède à l'exclusion financière », in Blanc, J. (dir). (2006), *Exclusion et liens financier, rapport du centre du centre Walras 2005-2006*, Paris, éd. Economica, p. 121–135
- Hart, K. (2006), « Richesse commune : construire une démocratie économique à l'aide de monnaies communautaires », in Blanc, J. (dir). (2006), *Exclusion et liens financier, rapport du centre du centre Walras 2005-2006*, Paris, éd. Economica, p. 135–152
- Jackson, T. (2010), *Prosperité sans croissance: la transition vers une économie durable*, Bruxelles, éd. Etopia
- Joachain, H. (2011), “Emerging trend of complementary currencies systems for environmental purposes: changes ahead?”, *Colloque international sur les monnaies sociales et complémentaires : trente ans de monnaies sociales et complémentaires – et après ?*, Université Lumière de Lyon 2, le 16 et 17 février 2011, <http://conferences.ish-lyon.cnrs.fr/index.php/cc-conf/2011/schedConf/presentations>, consulté le 08.02.2011

- Kennedy, M. (2006), « Pourquoi avons-nous besoin d'innovations monétaires, Trois erreurs courantes, trois conséquences probables, trois solutions possibles », in Blanc, J. (dir). (2006), *Exclusion et liens financier, rapport du centre du centre Walras 2005-2006*, Paris, éd. Economica, p. 99–120
- Laacher, S. (1999, a), « Critique de l'argent et morales des échanges : L'exemple des systèmes d'échange local », *Les temps moderne*, 605
- Laacher, S. (1999, b), « Nouvelles formes de sociabilités ou les limites d'une utopie politique: L'exemple des systèmes d'échange local (SEL) », *international Journal of Community Currency Research*, 3
- Laacher, S. (2003), *Les SEL Une utopie anticapitaliste en pratique*, Paris, éd. La Dispute
- Latouche, S. (2005), *L'invention de l'économie*, Paris, éd. Albin Michel
- Latour, G. (1999), “Crépuscule de l'Etat ou l'économie au péril de la république”, in Servet, J-M. (dir). (1999), *Exclusion et liens financiers, Rapport du Centre Walras 1999-2000*, Paris, éd. Economica, p. 380–383
- Laurent, A. (2009), *Planète SEL*, [DVD], Villers-la-Ville, SEL « coup de pouce »
- Laville, J-L. (2007), *L'économie solidaire : une perspective internationale*, Paris, éd. Hachette Littératures
- Lenzi, C. (2006), « L'enquête national sur les systèmes d'échanges locaux (SEL) en 2004 : éléments d'analyse », in Blanc, J. (dir). (2006), *Exclusion et liens financier, rapport du centre du centre Walras 2005-2006*, Paris, éd. Economica, p. 253-279
- Leroy, O. (2006), *Les systèmes d'échange local : une source de mieux-être*, Bruxelles, www.questionsante.be, consulté le 03.04.2011
- LETS Vlaanderen (2011), <http://letsvlaanderen.be>, consulté le 13.04.2011

- Loisy, C. (2000), « Chapitre 1: Pauvreté, précarité, exclusion. Définitions et concepts », *Les Travaux de l'Observatoire*, Observatoire National de la Pauvreté et de l'Exclusion Sociale, p. 23-52, http://onpes.gouv.fr/IMG/pdf/Travaux2000_1-1-pauvrete_precarite_exclusions-Loisy-2.pdf, consulté le 17.12.2010
- Martin, V. (1997), *Les systèmes d'échanges locaux : une innovation. Evaluation de leur développement depuis les années 1980 et de leur situation actuelle en Belgique*, (promoteur Rezsöházy, R., UCL), Louvain-la-Neuve, 1997
- Martinez-Alier, J. et Al. (2010), "Sustainable de-growth: Mapping the context, criticism and future prospects of an emergent paradigm", *Ecol.Eon.* (2010), doi: 10.1016/j.ecolecon.2010.04.017
- North Hertfordshire District Council (2011), <http://www.north-herts.gov.uk/>, consulté le 22.03.2011
- North, P. (2005), "Scaling alternative economic practices? Some lessons from alternative currencies", *Transactions of the Institute of British Geographers*, Vol. 30, No. 2, <http://www.xolimited.com/download/rpt/29.pdf>, consulté le 29.12.2010
- North, P. (2010), *Local money: How to make it happen in your community*, Totnes Green Books
- Perrot, E. (1999), "La compensation des dettes de SEL", in Servet, J-M. (dir) (1999), *Exclusion et liens financiers, Rapport du Centre Walras 1999-2000*, Paris, éd. Economica, p. 384-391
- Quivy, R. & Van Campenhoudt, L. (1995), *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris, éd. Dunod
- Schraven, J. (2000), "The economics of local exchange and trading systems: A theoretical perspective", *International Journal of Community Currency Research*, 4

- SEL « coup de pouce » (2011), Charte du SEL, <http://selcoupdepouce.be>
- SELavie (2011), Charte du SEL, <http://www.selavie.be>
- SEL'idaire (2011), <http://www.selidaire.org>, consulté le 13.04.2011
- Servet, J-M (1993), « L'institution monétaire de la société selon Karl Polanyi », in *Revue économique*, 44, 6, p. 1227-1150
- Servet, J-M. (dir). (1997), *Monnaies locales et lien social: l'émergence des systèmes d'échange local*, Groupe de Recherches et d'Analyses des Institutions, Lyon
- Servet, J-M. (1999), « Exclusion et monnaies locales », in *Economie et humanisme*, <http://w3.cerises.univ-tlse2.fr/download/down/focus%20exclusion%20et%20monnaies%20locales.pdf>, consulté le 18.03.2011
- Seyfang, G. (1997), “Examining local currency systems: A social audit approach”, *International Journal of Community Currency Research*, 1
- Seyfang, G (2001), “Community currencies: small change for a green economy”, *environment and planning*, 33, p. 975-996
- Seyfang, G. (2002), “Tackling social exclusion with community currency: learning from LETS to Time Banks”, *International Journal of Community Currency Research*, 6
- Seyfang, G. (2006), “ Consacrer du temps à la construction de la communauté? Une évaluation des banques de temps comme outils d'inclusion sociale », in Blanc, J. (dir). (2006), *Exclusion et liens financier, rapport du centre du centre Walras 2005-2006*, Paris, éd. Economica, p. 323-338

- Seyfang, G. (2009), “Low-Carbon Currencies: The potential of Time Banking and Local Money System for Community Carbon Reduction”, *CSERGE working papers*, http://www.uea.ac.uk/env/cserge/pub/wp/edm/edm_2009_04.htm, consulté le 14.03.2011
- Seyfang, G & Longhurst, N. (2011), “Harnessing Grassroots Innovations: Complementary Currencies and Sustainability”, *Colloque international sur les monnaies sociales et complémentaires : trente ans de monnaies sociales et complémentaires – et après ?*, Université Lumière de Lyon 2, <http://conferences.ish-lyon.cnrs.fr/index.php/cc-conf/2011/schedConf/presentations>, consulté le 08.02.2011
- Simonson, M. (2005), *Étude d’un système d’échange de services sans argent* (promoteur Bastenier, A.UCL), Louvain-la-Neuve, 2005
- Soir (Le), 1996, 10 janvier « Echanger la crise contre des « bons à troquer » », par Kerstenne, R.
- Statistics Belgium (2011), <http://statbel.fgov.be/>
- Van Gelder, S (1998), « An interview with Bernard Lietaer : Beyond Greed and Scarcity », in *YES!: A journal of positive future*, <http://money.socioeco.org/fr/documents.php>, consulté le 28.04.2011
- Verhoeven, J. (2010), *Toward sustainable consumption: evaluating alternative approach* (directeur Hudon, M. ULB), Brussels, 2010
- Victoire (Le), 2011, 23 avril, « Vrais faux billets », par Evrard, S., http://www.lesoir.be/lifestyle/air_du_temps/2011-04-27/vrais-faux-billets-836828.php, consulté le 01.05.2011
- Watteau, E. (1999), « Les SEL en Belgique », in Servet, J-M. (dir) (1999), *Exclusion et liens financiers, Rapport du Centre Walras 1999-2000*, Paris, éd. Economica, p.394-400

- Williams, C. C. (1997), “Local exchange and trading systems (LETS) in Australia: A new tool for community development?”, *International Journal of Community Currency Research*, 1
- Williams, C. C., Aldridge, T., Lee, R., Leyshon, A., Thrift, N., & Tooke, J. (2001), “Bridges into work? An evaluation of local exchange trading schemes (LETS)”, *Policy Studies*, 22, p. 119-132
- Williams, C. C. (2006), « Le rôle de l'économie sociale face à l'exclusion sociale: quelques leçons des *Local Exchange and Trading Schemes* (LETS) », in Blanc, J. (dir). (2006), *Exclusion et liens financiers, rapport du centre du centre Walras 2005-2006*, Paris, éd. Economica, 305-324

Lexique

- *Dons, contre dons* : nous insisterons uniquement sur les aspects relevés par Mauss comme étant les trois obligations : donner – recevoir – rendre
- *Economie durable/soutenable* : lié au concept de « croissance durable », pour cela il faut changer le moteur de la croissance avec pour concept fondateur de changement la production et la vente de « services » dématérialisés, en lieu et place de « produits » matériels. Dans cette économie, il s’agirait de vendre de la mobilité plutôt que des voitures par exemple. Il faut des activités économiques sobres en carbone et qui donnent aux gens des emplois contribuant vraiment à l’épanouissement humain. (Jackson, 2010)
- *Economie sociale* : se base sur quatre caractéristiques qui la distinguent des sphères formelles privées et publiques :
 1. Fondée sur des principes de coopération ou de mutualité
 2. Fondée sur des principes de non-lucrativité (l’initiative ne vise pas l’extraction d’un profit par ses opérations)
 3. De nature privée (non publique), bien que parfois le secteur public soit concerné
 4. Les tâches exécutées par de telles initiatives comprennent des activités économiques visant à pourvoir aux besoins et aux désirs de personnes *via* la production et/ou la distribution de biens et de services. (Williams, 2006)
- *Monnaies communautaires* : elles poursuivent principalement un objectif communautaire. En respect avec cet objectif, elles prennent en considération des espaces sociaux définis par des ensembles d’acteurs. Ce type de monnaies met l’accent sur la construction du bien-être, de « l’empowerment », de l’autonomie et de l’échange social d’une communauté donnée. La communauté peut être préexistante ou, plus souvent, générée par la monnaie. La réciprocité est au cœur de cette monnaie. Le terme « monnaie communautaire » est l’équivalent du terme « monnaie sociale » et se retrouve plus souvent dans la littérature anglophone. (Blanc, 2011)
- *Monnaies complémentaires* : Ces monnaies suivent un objectif économique. Elles sont construites au regard de l’espace économique, définies par un ensemble d’acteurs et d’activités économiques de la production aux échanges. Généralement considérées comme gouvernées par les principes du marché, ce qui n’implique pas qu’elles soient toujours implémentées dans un but lucratif. (Blanc, 2011)

- *Monnaies locales* : ces monnaies sont à la poursuite d'un objectif territorial visant à effectuer des relations monétaires dans un espace géopolitique défini. Le résultat désiré est la résilience locale ou le développement local. (Blanc, 2011)
- *Monnaies sociales* : monnaies locales qui ne sont émises ni dans une logique politique, ni dans une logique lucrative, mais dans une logique citoyenne. Trois grands mobiles sont à l'œuvre : la localisation des échanges, la dynamisation des échanges et la transformation de la nature de ces échanges. (Blanc, 2006)
- *Simplicité volontaire* : il s'agit d'une philosophie de vie à proprement parler. Elle s'inspire abondamment de l'enseignement du leader indien, Mahatma Gandhi, qui encourageait les gens « à vivre simplement, pour que les autres puissent simplement vivre ». L'ancien chercheur de Stanford, Duane Elgin, a repris ce thème du mode de vie « extérieurement simple mais intérieurement riche ». (Jackson, 2010)
- *Soutenabilité (sustainability)* : se définit par l'idée que les personnes qui vont vivre dans le futur devraient avoir l'opportunité d'expérimenter le même bien-être de l'environnement naturel ainsi que la même utilisation de ce dernier que les générations actuelles. (Fitzpatrick, 2001)

Annexes

Table des tableaux

Chapitre 3 : présentation de l'échantillon

Tableau 1 : Sexe / âge

Tableau 2 : Sexe / situation professionnelle

Tableau 3 : Sexe / enfant

Tableau 4 : Sexe / enfant de plus de 16 ans

Tableau 5 : Sexe / enfant de moins de 16 ans

Tableau 6 : Sexe / situation familiale

Tableau 7 : L'âge des membres

Tableau 8 : Situation familiale

Tableau 9 : Nombre de selistes ayant un enfant

Tableau 10 : Nombre de selistes ayant un enfant (en pourcentage)

Tableau 11 : Niveau d'éducation

Tableau 12 : Situation professionnelle en pourcentage

Tableau 13 : Perception de la situation financière en pourcentage

Tableau 14 : Epargne grâce aux SEL

Tableau 15 : Acquisition de biens/services et savoirs qui n'aurait pas eu lieu sans le SEL

Tableau 16 : Perception de la situation financière / Sexe en pourcentage

Tableau 17 : Orientation Politique

Tableau 18 : Adhésion des membres en pourcentage

Tableau 19 : Objectifs poursuivis lors de l'adhésion

Tableau 20 : Objectifs poursuivis lors de l'adhésion 1^{er} choix / sexe

Tableau 21 : Objectifs poursuivis lors de l'adhésion 1^{er} choix / âge

Tableau 22 : Objectifs poursuivis 2ième choix / âge

Tableau 23 : Objectifs poursuivis 3ièm choix / âge

Chapitre 4 : Lutte contre l'exclusion sociale

Exclusion sociale comme désagrégation du lien social

Tableau 24 : Lutte contre la désagrégation du lien social en pourcentage

Tableau 25 : Lutte contre la désagrégation du lien social / sexe en pourcentage

Tableau 26 : Lutte contre la désagrégation du lien social / âge en pourcentage

Tableau 27 : Lutte contre la désagrégation du lien social / situation familiale

Tableau 28 : Lutte contre la désagrégation du lien social / éducation en pourcentage

Tableau 29 : Lutte contre la désagrégation du lien social / situation professionnelle

Citoyenneté sociale

Tableau 30 : Plus de contacts avec la communauté / Proportion des échanges de services

Tableau 31 : Plus de contacts sociaux avec la communauté / situation professionnelle

Tableau 32 : Plus de contacts sociaux avec la communauté / sexe (1)

Tableau 33 : Plus de contacts sociaux avec la communauté / sexe (2)

Tableau 34 : Plus de contacts sociaux avec la communauté / âge (1)

Tableau 35 : Plus de contacts sociaux avec la communauté / âge (2)

Tableau 36 : Plus de contacts sociaux avec la communauté / situation familiale (1)

Tableau 37 : Plus de contacts sociaux avec la communauté / situation familiale (2)

Tableau 38 : Plus de contacts sociaux avec la communauté / éducation

Tableau 39 : Accès à plus de soutien / sexe (1)

Tableau 39 : Accès à plus de soutien / sexe (2)

Tableau 40 : Accès à plus de soutien / proportion des échanges de services

Tableau 41: Accès à plus de soutien / âge (1)

Tableau 42 : Accès à plus de soutien / âge (2)

Tableau 43 : Accès à plus de soutien / situation familiale (1)

Tableau 44: Accès à plus de soutien / situation familiale (2)

Tableau 45 : Accès à plus de soutien / éducation (1)

Tableau 46 : Accès à plus de soutien / éducation (2)

Tableau 47 : Accès à plus de soutien / situation professionnelle (1)

Tableau 48 : Accès à plus de soutien / situation professionnelle (2)

Tableau 49 : Nouvelles amitiés / proportion des échanges de services

Tableau 50 : Nouvelles amitiés / sexe

Tableau 51 : Nouvelles amitiés / âge

Tableau 52 : Nouvelles amitiés / situation familiale

Tableau 53 : Nouvelles amitiés / éducation

Tableau 54 : Nouvelles amitiés / situation professionnelle (1)

Tableau 55 : Nouvelles amitiés / situation professionnelle (2)

Tableau 56 : Amour-propre (confiance en soi) / proportion des échanges de services

Tableau 57 : Amour-propre (confiance en soi) / sexe

Tableau 58 : Amour-propre (confiance en soi) /âge (1)

Tableau 59 : Amour-propre (confiance en soi) /âge (2)

Tableau 60 : Amour-propre (confiance en soi) /situation familiale

Tableau 61 : Amour-propre (confiance en soi) / éducation

Tableau 62 : Amour-propre (confiance en soi) / situation professionnelle

Citoyenneté politique

Tableau 63 : Mise en pratique d'idées / sexe

Tableau 64 : Mise en pratique d'idées / âge

Tableau 65 : Mise en pratique d'idées / situation professionnelle

Tableau 66 : Mise en pratique d'idées / propension d'échanges de services

Tableau 67 : Mise en pratique d'idées/ éducation (1)

Tableau 68 : Mise en pratique d'idées/ éducation (2)

Tableau 69 : Mise en pratique d'idées/ situation familiale (1)

Tableau 70 : Mise en pratique d'idées/ situation familiale (2)

Tableau 71 : Plus grande participation dans d'autres organisations / sexe

Tableau 72 : Plus grande participation dans d'autres organisations / âge

Tableau 73 : Plus grande participation dans d'autres organisations / éducation

Tableau 74 : Plus grande participation dans d'autres organisations / situation familiale

Tableau 75 : Plus grande participation dans d'autres organisations/situation professionnelle

Tableau 76 : Plus grande participation dans d'autres organisations / propension des échanges de service

Citoyenneté économique

Tableau 77 : Sentiment d'être utile /sexe

Tableau 78 : Sentiment d'être utile / âge

Tableau 79 : Sentiment d'être utile / situation familiale

Tableau 80 : Sentiment d'être utile / éducation

Tableau 81 : Sentiment d'être utile / situation professionnelle

Tableau 82 : Sentiment d'être utile / propension des échanges de services

Tableau 83 : Acquisition ou amélioration de savoir ou de savoir faire / sexe

Tableau 84 : Acquisition ou amélioration de savoir ou de savoir faire / âge

Tableau85: Acquisition ou amélioration de savoir ou de savoir faire / situation familiale

Tableau 86 : Acquisition ou amélioration de savoir ou de savoir faire / niveau d'éducation

Tableau 87: Acquisition ou amélioration de savoir ou de savoir faire / situation professionnelle

Tableau 88: Acquisition ou amélioration de savoir ou de savoir faire / propension d'échanges de service

Tableau 89 : Reconnaissance d'un travail productif / sexe

Tableau 90 : Reconnaissance d'un travail productif / âge

Tableau 91 : Reconnaissance d'un travail productif / situation familiale

Tableau 92 : Reconnaissance d'un travail productif / éducation

Tableau 93 : Reconnaissance d'un travail productif / situation professionnelle

Tableau 94 : Reconnaissance d'un travail productif / propension des services

Tableau 95 : Reconnaissance d'un travail habituellement non reconnu / sexe

Tableau 96 : Reconnaissance d'un travail habituellement non reconnu / âge

Tableau 97 : Reconnaissance d'un travail habituellement non reconnu / Situation familiale

Tableau 98 : Reconnaissance d'un travail habituellement non reconnu / niveau d'éducation

Tableau 99 : Reconnaissance d'un travail habituellement non reconnu / situation professionnelle

Tableau 100 : Reconnaissance d'un travail habituellement non reconnu / propension d'échanges de services

Inclusion sociale par les échanges

Tableau 101 : Equité dans le SEL

Tableau 102 : Equité dans le SEL / sexe

Tableau 103 : Equité dans le SEL / âge

Tableau 104 : Equité dans le SEL / situation familiale

Tableau 105 : Equité dans le SEL / éducation

Tableau 106 : Equité dans le SEL / situation professionnelle

Tableau 107 : Equité dans le SEL / propension d'échanges de services

Chapitre 5 : Localisation et dynamisation des échanges

Tableau 108 : Echanges de biens / sexe

Tableau 109 : Echange de services / Sexe

Tableau 110 : Echange de savoirs / sexe

Tableau 111: Appel aux SEL pour les biens (1)

Tableau 112 : Appel aux SEL pour les biens (2)

Tableau 113 : Appel aux SEL pour les services (1)

Tableau 114 : Appel aux SEL pour les services (2)

Tableau 115 : Appel aux SEL pour les savoirs (1)

Tableau 116 : Appel aux SEL pour les savoirs (2)

Tableau 117 : Propension aux échanges de biens / situation professionnelle

Tableau 118 : Propension aux échanges de services / situation professionnelle

Tableau 119 : Propension aux échanges de savoirs : situation professionnelle

Tableau 120 : Satisfaction des échanges

Tableau 121 : Satisfaction des échanges/âge

Tableau 122 : Obstacle aux échanges

Tableau 123 : Obstacles aux échanges 1^{er} choix

Tableau 124 : Obstacles aux échanges 2ième choix

Tableau 125 : Obstacles aux échanges 3ième choix

Tableau 126 : Situation financière / Obstacle aux échanges choix 1

Tableau 127 : Situation financière / Obstacle aux échanges choix 2

Tableau 128 : Situation financière / Obstacle aux échanges choix 3

Chapitre 6 : Vers une société plus durable

Tableau 129 : Comment les SEL permettent-ils de créer un environnement plus soutenable

Tableau 130: Contribution à un environnement plus soutenable / sexe

Tableau 131 : Contribution à un environnement plus soutenable / âge

Tableau 132 : Contribution à un environnement plus soutenable / situation familiale

Tableau 133 : Contribution à un environnement plus soutenable / niveau de diplôme

Tableau 134 : Contribution à un environnement plus soutenable/ profession

Tableau 135 : Participation à une économie plus locale / sexe

Tableau 136 : Participation à une économie plus locale / âge

Tableau 137 : Participation à une économie plus locale/situation familiale

Tableau 138 : Participation à une économie plus durable / niveau de diplôme

Tableau 139 : Participation à une économie plus durable / situation professionnelle

Tableau 140 : Propension des échanges de services / contribution à un environnement plus soutenable

Tableau 141 : Propension des échanges de services / participation à une économie plus locale

Chapitre 7 : L'apport du SEL pour les personnes exclues

Tableau 142 : Sexe comparaison par groupe

Tableau 143 : Age comparaison par groupe

Tableau 144 : Situation familiale comparaison par groupe

Tableau 145 : Niveau de diplôme comparaison par groupe

Tableau 146: Pauvreté subjective/ situation professionnelle

Tableau 147 : Chômeur / perception de la situation financière

Tableau 148 : Propension des échanges de biens comparaison par groupe

Tableau 149 : Propension des échanges de services comparaison par groupe

Tableau 150 : Propension des échanges de savoirs comparaison par groupe

Tableau 151 : Satisfaction des échanges comparaison par groupe

Tableau 152 : Crainte face au sentiment de dette comparaison par groupe

Tableau 153 : Le SEL permet-il un environnement plus soutenable ? Comparaison par groupe

Tableau 154: Plus large définition du travail, comparaison par groupe

Table des figures

Figure 1 : Objectifs poursuivis lors de l'adhésion 1^{er} choix

Figure 2 : Objectifs poursuivis lors de l'adhésion 2^{ième} choix

Figure 3 : Objectifs poursuivis lors de l'adhésion 3^{ième} choix

Questionnaire

Liste des SEL francophones et carte des SEL flamands

Liste des personnes interviewées

Chapitre 3 : présentation de l'échantillon

Tableau 1 : Sexe/âge

Age	Femme	Homme	Selistes
20-30	12	1	13
31-40	24	10	34
41-50	29	12	41
51-60	16	6	22
61-70	9	1	10
>70	2	1	3
Total général	92	31	123

Tableau 2 : Sexe/situation professionnelle

Situation professionnelle	Femme	%	Homme	%
Autre	8	8	6	19
Chômage	11	11	2	6
Etudiant	2	2	2	6
Femme ou homme au foyer	4	4	0	0
Indépendant avec salaire	2	2	1	3
Indépendant sans salarié	4	4	4	13
Pensionné	12	13	1	3
Temps partiel	22	24	5	16
Temps plein	25	27	10	32
Non réponse	4	4	0	0
Total général	92		31	

Tableau 3 : Sexe/ enfant

Avez-vous un enfant ?	Femme	%	Homme	%
Non	25	27	9	29
Oui	67	73	22	71
Total général	92	100	31	100

Tableau 4 : sexe/ enfant de plus de 16 ans

Enfants de plus de 16 ans	Femme	Homme	Selistes
1	10	5	15
2	21	2	23
3	7	2	9
4	2	1	3
6	1		1
Non réponse	51	21	72
Total général	92	31	123

Tableau 5 : sexe/enfants de moins de 16 ans

Enfants de moins de 16 ans	Femme	Homme	Selistes
1	13	3	16
2	14	8	22
3	4	2	6
4	2	2	4
Non réponse	59	16	75
Total général	92	31	123

Tableau 6 : Sexe/situation familiale

Situation familiale	Femme	%	Homme	%	Selistes
Autre	2	2	1	3	3
Célibataire	23	25	6	19	29
Divorcé	15	16	1	3	16
Marié ou Cohabitant	44	48	19	61	63
Séparé	5	5	4	13	9
Non réponse	3	3	0	0	3
Total général	92	100	31	100	123

Tableau 7 : L'âge des membres

Age	BruSEL	Ci-Ro-SEL	SEL "coup de pouce"	SELavie	Selistes
20-30	16%	0%	9%	17%	11%
31-40	31%	36%	26%	0%	28%
41-50	27%	29%	40%	33%	33%
51-60	16%	21%	16%	50%	18%
61-70	9%	14%	7%	0%	8%
>70	2%	0%	3%	0%	2%

Tableau 8 : Situation familiale en pourcentage

Situation familiale en %	BruSEL	Ci-Ro-SEL	SEL «coup de pouce»	SELavie	Selistes
Autre	2	0	3	0	2
Célibataire	44	14	9	33	24
Divorcé	11	0	16	33	13
Marié ou Cohabitant	38	57	62	33	51
Séparé	4	7	10	0	7
Non réponse	0	21	0	0	2

Tableau 9 : Nombre de selistes ayant un enfant

Avez-vous des enfants ?	BruSEL	Ci-Ro-SEL	SEL «coup de pouce»	SELavie	Seliste
Non	24	1	7	2	34
Oui	21	13	51	4	89
Total général	45	14	58	6	123

Tableau 10 : Nombre de selistes ayant un enfant (en pourcentage)

Avez-vous des enfants	BruSEL	Ci-Ro-SEL	SEL «coup de pouce»	SELavie
Non	53	7	12	33
Oui	47	93	88	67

Tableau 11 : Niveau d'éducation

Niveau de diplôme obtenu	BruSEL	Ci-Ro-SEL	SEL «coup de pouce»	SELavie	Selistes
Bachelier	9	10	16	2	37
Master	27	2	36	2	67
Secondaire inférieur	2	1	1		4
Secondaire supérieur	7	1	5	2	15
Total général	45	14	58	6	123

Tableau 12 : situation professionnelle en pourcentage

Situation professionnelle en %	BruSEL	Ci-Ro-SEL	SEL «coup de pouce»	SELavie	Selistes
Autre	13	21	7	0	11
Chômeur	16	7	3	33	10
Etudiant	4	0	2	17	3
Femme ou homme au foyer	2	0	5	0	3
Indépendant avec salarié	0	0	5	0	2
Indépendant sans salarié	2	0	10	17	7
Pensionné	7	29	9	17	11
Salarié (temps partiel)	13	29	28	17	22
Salarié (temps plein)	36	14	29	0	28
Non réponse	7	0	2	0	3

Tableau 13 : Perception de la situation financière en pourcentage

Perception de la situation financière en %	BruSEL	Ci-Ro-SEL	SEL «coup de pouce»	SELavie	Selistes
Difficile	20	0	9	17	12
satisfaisante	51	50	74	67	63
Très difficile	9	7	3	0	6
Très satisfaisante	20	43	14	17	20

Tableau 14 : Epargne grâce aux SEL

Epargne	BruSEL	%	Ci-Ro-SEL	%	SEL «coup de pouce»	%	SELavie	%	Selistes	%
Non	25	56	5	36	35	60	6	100	71	58
Oui	19	42	8	57	22	38	0	0	49	40
Non réponse	1	2	1	7	1	2	0	0	3	2

Tableau 15 : Acquisition de biens/services et savoirs qui n'aurait pas eu lieu sans le SEL

Acquisition de biens/service/savoirs	BruSEL	%	Ci-Ro-SEL	%	SEL «coup de pouce»	%	SELavie	%	Selistes	%
Non	10	22	4	29	20	34	2	33	36	29
Oui	35	78	9	64	38	66	4	67	86	70
Non réponse	0	0	1	7	0	0	0	0	1	1
Total général	45	100	14	100	58	0	6	100	123	100

Tableau 16 : perception de la situation financière / Sexe en pourcentage

Perception de la situation financière en %	Femme	Homme	Selistes
Très difficile	5	6	6
Difficile	9	23	12
Satisfaisante	67	48	63
Très satisfaisante	18	23	20

Tableau 17 : Orientation Politique

Orientation politique	BruSEL	%	Ci-Ro-SEL	%	SEL «coup de pouce»	%	SELavie	%
Autre	8	18	2	14	4	7	2	33
Centre	5	11	3	21	11	19	0	0
Centre droit	3	7	3	21	2	3	0	0
Centre gauche	5	11	0	0	22	38	2	33
Droite	2	4	0	0	1	2	0	0
Gauche	13	29	4	29	14	24	2	33
Non réponse	9	20	2	14	4	7	0	0
Total général	45	100	14	100	58	100	6	100

Tableau 18 : Adhésion des membres en pourcentage

Adhésion en %	BruSEL	Ci-Ro-SEL	SEL «coup de pouce»	SELavie	Selistes
Autre	2	7	0	33	3
Démarche personnelle	60	29	38	50	46
Publicité	0	0	7	0	3
Relation	31	57	53	0	43
Non réponse	7	7	2	17	5

Tableau 19 : Objectifs poursuivis lors de l'adhésion

Proposition	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
Selistes	80	35	14	8	55	68	33	28	14	1

Tableau 20 : Objectifs poursuivis lors de l'adhésion 1^{er} choix / sexe

Objectifs	Femme	%	Homme	%	Selistes	%
A	40	43	8	26	48	39
B	5	5	1	3	6	5
C	6	7	0	0	6	5
D	1	1	2	6	3	2
E	13	14	2	6	15	12
F	15	16	9	29	24	20
G	5	5	3	10	8	7
H	4	4	2	6	6	5
I	0	0	1	3	1	1
Non réponse	3	3	3	10	6	5
Total général	92	100	31	100	123	100

Tableau 21 : Objectifs poursuivis lors de l'adhésion 1^{er} choix / âge

Objectifs	>70	%	20-30	%	31-40	%	41-50	%	51-60	%	61-70	%
A	1	33	5	38	17	50	16	39	6	27	3	30
B	0	0	2	17	0	0	2	5	1	5	1	10
C	0	0	0	0	1	3	2	5	2	9	1	10
D	0	0	0	0	1	3	1	2	0	0	1	10
E	1	33	1	8	3	9	5	12	4	18	1	10
F	0	0	3	23	5	15	9	22	5	23	2	20
G	1	33	1	8	3	9	3	7	0	0	0	0
H	0	0	1	8	3	9	1	2	0	0	1	10
I	0	0	0	0	0	0	0	0	1	5	0	0
Non réponse	0	0	0	0	1	3	2	5	3	14	0	0
Total général	3	100	13	100	34	100	41	100	22	100	10	100

Tableau 22 : Objectifs poursuivis 2ième choix / âge

Objectifs	>70	%	20-30	%	31-40	%	41-50	%	51-60	%	61-70	%
A	0	0	3	23	4	12	6	15	4	18	2	20
B	0	0	3	23	6	18	7	17	0	0	0	0
C	0	0	0	0	2	6	1	2	0	0	1	10
D	0	0	0	0	0	0	2	5	0	0	0	0
E	0	0	1	8	3	9	10	24	8	36	3	30
F	2	67	3	24	11	32	4	10	0	0	2	20
G	0	0	2	15	2	6	2	5	2	9	0	0
H	0	0	1	8	4	12	3	7	3	14	1	10
I	0	0	0	0	1	3	2	5	1	5	0	0
Non réponse	1	33	0	0	1	3	4	10	4	18	1	10
Total général	3	100	13	100	34	100	41	100	22	100	10	100

Tableau 23 : Objectifs poursuivis 3ièm choix / âge

Objectifs	>70	20-30	%	31-40	%	41-50	%	51-60	%	61-70	%
A	0	1	8	2	6	5	12	4	18	1	10
B	0	0	0	3	9	6	15	2	9	2	20
C	0	1	8	1	3	1	2	1	5	0	0
D	0	1	8	1	3	1	2	0	0	0	0
E	33	1	8	5	15	6	15	0	0	1	10
F	0	2	15	6	18	7	17	6	27	1	10
G	33	3	23	5	15	3	7	2	9	3	30
H	0	1	8	5	15	3	7	1	5	1	10
I	0	2	15	3	9	2	5	2	9	0	0
J	0	0	0	1	3	0	0	0	0	0	0
Non réponse	33	1	8	2	6	7	17	4	18	1	10
Total général	100	13	100	34	100	41	100	22	100	10	100

Chapitre 4 : Lutte contre l'exclusion sociale

Exclusion sociale comme désagrégation du lien social

Tableau 24 : Lutte contre la désagrégation du lien social en pourcentage

Désagrégation du lien social en %	BruSEL	Ci-Ro-SEL	SEL «coup de pouce»	SELavie	Selistes
Pas efficace du tout	2	0	2	0	2
Pas efficace	24	7	19	17	20
Efficace	58	50	67	50	61
Très efficace	11	36	9	17	13
Non réponse	4	7	3	17	5

Tableau 25 : lutte contre la désagrégation du lien social / sexe en pourcentage

Lutte contre la désagrégation du lien social en %	Femme	Homme
Pas efficace du tout	1	3
pas efficace	16	29
Efficace	64	52
Très efficace	13	13
Non réponse	5	3

Tableau 26 : Lutte contre la désagrégation du lien social / âge en pourcentage

Lutte contre la désagrégation du lien social en %	20-30	31-40	41-50	51-60	61-70	>70
Pas efficace du tout	0	3	0	0	10	0
pas efficace	15	6	32	14	30	33
Efficace	62	74	44	77	50	67
Très efficace	23	15	17	0	10	0
Non réponse	0	3	7	9	0	0

Tableau 27 : Lutte contre la désagrégation du lien social / situation familiale

lutte contre la désagrégation du lien social en %	Autre	Célibataire	Divorcé	Marié ou cohabitant	Séparé
Pas efficace du tout	0	0	0	2	11
Pas efficace	0	17	31	17	33
Efficace	100	59	44	65	56
Très efficace	0	21	13	13	0
Non réponse	0	3	13	3	0

Tableau 28 : Lutte contre la désagrégation du lien social / éducation en pourcentage

Lutte contre la désagrégation du lien social en %	Secondaire Inférieur	Secondaire supérieur	Bachelier	Master
Pas efficace du tout	0	7	0	1
Pas efficace	50	13	19	19
Efficace	25	80	51	64
Très efficace	25	0	24	9
Non réponse	0	0	5	6

Tableau 29 : Lutte contre la désagrégation du lien social / situation professionnelle

Lutte contre la désagrégation du lien social en %	Autre	Chômage	Etudiant	Femme ou homme au foyer	indépendant avec salarié	Indépendant sans salarié	Pensionné	Temps partiel	Temps plein
pas efficace du tout	0	8	25	0	0	0	0	0	0
Pas efficace	23	8	25	0	33	25	23	22	17
Efficace	62	58	25	50	67	75	62	59	63
très efficace	15	8	0	50	0	0	8	15	17
Non réponse	0	17	25	0	0	0	8	4	3

Citoyenneté sociale

Tableau 30 : Plus de contacts avec la communauté / Proportion des échanges de services

Plus de contacts avec la communauté %	Jamais	Presque jamais	Parfois	Souvent	Très souvent
Pas du tout	0	7	2	0	0
Un peu	60	57	20	5	0
Moyennement	40	7	47	26	33
Beaucoup	0	7	29	37	33
énormément	0	14	14	26	33
Non réponse	0	7	4	5	0

Tableau 31 : Plus de contacts sociaux avec la communauté / situation professionnelle

Plus de contacts sociaux avec la communauté	Autre	Chômage	Etudiant	Femme ou homme au foyer	Indépendant avec salarié	Indépendant sans salarié	Pensionné	Temps partiel	Temps plein
Pas du tout ou un peu	23	16	75	25	0	13	25	19	23
Moyennement	23	50	0	0	33	25	31	26	31
Beaucoup ou énormément	54	17	0	75	33	63	46	56	43
Non réponse	0	17	25	0	0	0	8	0	3

Tableau 32 : Plus de contacts sociaux avec la communauté / sexe (1)

Plus de contacts sociaux avec la communauté	Femme	Homme
Pas du tout	1%	3%
Un peu	22%	16%
Moyennement	30%	23%
Beaucoup	27%	26%
Enormément	14%	29%
Non réponse	5%	3%

Tableau 33 : Plus de contacts sociaux avec la communauté / sexe (2)

Plus de contacts sociaux avec la communauté	Femme	Homme
Pas du tout ou un peu	23%	19%
Moyennement	30%	23%
Beaucoup ou énormément	41%	55%
Non réponse	5%	3%

Tableau 34 : Plus de contacts sociaux avec la communauté / âge (1)

Plus de contacts sociaux avec la communauté	20-30	31-40	41-50	51-60	61-70	> 70
Pas du tout	0%	0%	5%	0%	0%	0%
Un peu	38%	29%	15%	5%	20%	33%
Moyennement	31%	12%	29%	50%	30%	33%
beaucoup	15%	26%	27%	23%	50%	33%
Enormément	8%	29%	20%	14%	0%	0%
Non réponse	8%	3%	5%	9%	0%	0%

Tableau 35 : Plus de contacts sociaux avec la communauté / âge (2)

Plus de contacts sociaux avec la communauté	20-30	31-40	41-50	51-60	61-70	> 70
Pas du tout ou un peu	38%	29%	20%	5%	20%	33%
Moyennement	31%	12%	29%	50%	30%	33%
Beaucoup ou énormément	23%	56%	46%	36%	50%	33%
Non réponse	8%	3%	5%	9%	0%	0%

Tableau 36 : Plus de contacts sociaux avec la communauté / situation familiale (1)

Plus de contacts sociaux avec la communauté	Autre	Célibataire	Divorcé	Marié ou Cohabitant	Séparé
Pas du tout	0%	3%	0%	2%	0%
un peu	0%	34%	25%	16%	11%
Moyennement	67%	17%	38%	29%	33%
Beaucoup	33%	24%	25%	29%	33%
Enormément	0%	17%	6%	22%	22%
Non réponse	0%	3%	6%	3%	0%

Tableau 37 : Plus de contacts sociaux avec la communauté / situation familiale (2)

Plus de contacts sociaux avec la communauté	Autre	Célibataire	Divorcé	Marié ou Cohabitant	Séparé
Pas du tout ou un peu	0%	38%	25%	17%	11%
Moyennement	67%	17%	38%	29%	33%
Beaucoup ou énormément	33%	41%	31%	51%	56%
Non réponse	0%	3%	6%	3%	0%

Tableau 38 : Plus de contacts sociaux avec la communauté / éducation

Plus de contacts sociaux avec la communauté	Secondaire inférieur	Secondaire supérieur	Bachelier	Master
Pas du tout	25%	0%	0%	1%
Un peu	0%	40%	14%	21%
Moyennement	25%	33%	16%	34%
Beaucoup	0%	7%	41%	25%
Enormément	50%	13%	24%	13%
Non réponse	0%	7%	5%	4%

Tableau 39 : Accès à plus de soutien / sexe (1)

Accès à plus de soutien	Femme	Homme
Pas du tout	12%	6%
Un peu	23%	19%
Moyennement	23%	32%
Beaucoup	35%	23%
Enormément	4%	13%
Non réponse	3%	6%

Tableau 39 : Accès à plus de soutien / sexe (2)

Accès à plus de soutien	Femme	Homme
Pas du tout ou un peu	35%	26%
Moyennement	23%	32%
Beaucoup ou énormément	39%	35%
Non réponse	3%	6%

Tableau 40 : Accès à plus de soutien / proportion des échanges de services

Accès à plus de soutien en %	Jamais	Presque jamais	Parfois	Souvent	Très souvent
Pas du tout	80	29	7	3	0
Un peu	0	50	21	11	33
Moyennement	20	7	36	21	17
Beaucoup	0	7	29	53	33
Enormément	0	0	5	11	17
Non réponse	0	7	2	3	0

Tableau 41: Accès à plus de soutien / âge (1)

Accès à plus de soutien	20-30	31-40	41-50	51-60	61-70	>70
Pas du tout	23%	9%	12%	0%	10%	33%
Un peu	15%	29%	17%	18%	40%	0%
Moyennement	15%	15%	37%	32%	20%	0%
Beaucoup	38%	35%	29%	23%	30%	67%
Enormément	0%	9%	2%	18%	0%	0%
Non réponse	8%	3%	2%	9%	0%	0%

Tableau 42 : Accès à plus de soutien / âge (2)

Accès à plus de soutien	20-30	31-40	41-50	51-60	61-70	>70
Pas du tout ou un peu	38%	38%	29%	18%	50%	33%
Moyennement	15%	15%	37%	32%	20%	0%
Beaucoup ou énormément	38%	44%	32%	41%	30%	67%
Non réponse	8%	3%	2%	9%	0%	0%

Tableau 43 : Accès à plus de soutien / situation familiale (1)

Accès à plus de soutien	Autre	Célibataire	Divorcé	Marié ou Cohabitant	Séparé
Pas du tout	33%	21%	6%	8%	0%
Un peu	0%	14%	25%	24%	33%
Moyennement	67%	7%	31%	30%	33%
Beaucoup	0%	48%	25%	29%	22%
Enormément	0%	7%	6%	6%	11%
Non réponse	0%	3%	6%	3%	0%

Tableau 44: Accès à plus de soutien / situation familiale (2)

Accès à plus de soutien	Autre	Célibataire	Divorcé	Marié ou Cohabitant	Séparé
Pas du tout ou un peu	33%	34%	31%	32%	33%
Moyennement	67%	7%	31%	30%	33%
Beaucoup ou énormément	0%	55%	31%	35%	33%
Non réponse	0%	3%	6%	3%	0%

Tableau 45 : Accès à plus de soutien / éducation (1)

Accès à plus de soutien	Secondaire inférieur	Secondaire supérieur	Bachelier	Master
Pas du tout	25%	13%	14%	7%
Un peu	25%	27%	16%	24%
Moyennement	0%	20%	19%	31%
Beaucoup	25%	27%	41%	28%
Enormément	25%	13%	5%	4%
Non réponse	0%	0%	5%	4%

Tableau 46 : Accès à plus de soutien / éducation (2)

Accès à plus de soutien	Secondaire inférieur	Secondaire supérieur	Bachelier	Master
Pas du tout ou un peu	50%	40%	30%	31%
Moyennement	0%	20%	19%	31%
Beaucoup ou énormément	50%	40%	46%	33%
Non réponse	0%	0%	5%	4%

Tableau 47 : Accès à plus de soutien / situation professionnelle (1)

Accès à plus de soutien	Autre	Chômage	Etudiant	Femme ou homme au foyer	Indépendant avec salarié	Indépendant sans salarié	Pensionné	Temps partiel	Temps plein
Pas du tout	8%	17%	50%	0%	0%	0%	15%	7%	9%
Un peu	23%	17%	25%	25%	33%	13%	23%	26%	23%
Moyennement	8%	17%	0%	25%	33%	25%	23%	37%	31%
Beaucoup	38%	33%	0%	50%	33%	38%	31%	26%	29%
Enormément	23%	0%	0%	0%	0%	25%	0%	4%	6%
Non réponse	0%	17%	25%	0%	0%	0%	8%	0%	3%

Tableau 48 : Accès à plus de soutien / situation professionnelle (2)

Accès à plus de soutien	Autre	Chômage	Etudiant	Femme ou homme au foyer	Indépendant avec salarie	Indépendant sans salarié	Pensionné	Temps partiel	Temps plein
Pas du tout ou un peu	31%	33%	75%	25%	33%	13%	38%	33%	31%
Moyennement	8%	17%	0%	25%	33%	25%	23%	37%	31%
Beaucoup ou énormément	62%	33%	0%	50%	33%	63%	31%	30%	34%
Non réponse	0%	17%	25%	0%	0%	0%	8%	0%	3%

Tableau 49 : Nouvelles amitiés / proportion des échanges de services

Nouvelles amitiés en %	Jamais	Presque jamais	Parfois	Souvent	Très souvent
Pas du tout	20	36	5	0	0
Un peu	40	29	27	5	33
Moyennement	40	0	27	32	17
Beaucoup	0	21	23	32	17
Enormément	0	7	16	24	33
Non réponse	0	7	2	8	0

Tableau 50 : Nouvelles amitiés / sexe

Nouvelles amitiés	Femme	Homme
pas du tout	10%	0%
Un peu	24%	16%
Moyennement	21%	35%
Beaucoup	24%	23%
Enormément	17%	16%
Non réponse	4%	10%

Tableau 51 : Nouvelles amitiés / âge

Nouvelles amitiés	20-30	31-40	41-50	51-60	61-70	>70
Pas du tout ou un peu	62%	32%	20%	23%	20%	67%
Moyennement	0%	24%	34%	23%	30%	0%
Beaucoup ou énormément	23%	41%	44%	41%	50%	33%
Non réponse	15%	3%	2%	14%	0%	0%

Tableau 52 : Nouvelles amitiés / situation familiale

Nouvelles amitiés	Autre	Célibataire	Divorcé	Marié ou Cohabitant	Séparé
pas du tout	0%	14%	13%	5%	0%
Un peu	33%	24%	25%	19%	22%
Moyennement	33%	14%	38%	24%	44%
Beaucoup	33%	24%	19%	25%	22%
Enormément	0%	21%	0%	22%	0%
Non réponse	0%	3%	6%	5%	11%

Tableau 53 : Nouvelles amitiés / éducation

Nouvelles amitiés	Secondaire inférieur	Secondaire supérieur	Bachelier	Master
pas du tout	25%	13%	0%	9%
Un peu	0%	27%	19%	24%
Moyennement	25%	20%	22%	27%
Beaucoup	0%	27%	35%	18%
Enormément	50%	13%	16%	16%
Non réponse	0%	0%	8%	6%

Tableau 54 : Nouvelles amitiés / situation professionnelle (1)

Nouvelles amitiés	Autre	Chômage	Etudiant	Femme ou homme au foyer	Indépendant avec salarié	Indépendant sans salarié	Pensionné	Temps partiel	Temps plein
Pas du tout ou un peu	15%	25%	50%	50%	0%	25%	31%	26%	34%
Moyennement	31%	25%	25%	0%	67%	25%	15%	26%	23%
Beaucoup ou énormément	54%	33%	0%	50%	0%	50%	46%	44%	40%
Non réponse	0%	17%	25%	0%	33%	0%	8%	4%	3%

Tableau 55 : Nouvelles amitiés / situation professionnelle (2)

Nouvelles amitiés	Autre	Chômage	Etudiant	Femme ou homme au foyer	Indépendant avec salarie	Indépendant sans salarié	Pensionné	Temps partiel	Temps plein
pas du tout	8%	8%	50%	0%	0%	0%	8%	4%	6%
Un peu	8%	17%	0%	50%	0%	25%	23%	22%	29%
Moyennement	31%	25%	25%	0%	67%	25%	15%	26%	23%
Beaucoup	23%	25%	0%	25%	0%	13%	46%	26%	20%
Enormément	31%	8%	0%	25%	0%	38%	0%	19%	20%
Non réponse	0%	17%	25%	0%	33%	0%	8%	4%	3%

Tableau 56 : Amour-propre (confiance en soi) / proportion des échanges de services

Amour-propre en %	Jamais	Presque jamais	Parfois	Souvent	Très souvent
Pas du tout	60	21	21	5	17
Un peu	20	21	16	16	0
Moyennement	0	43	29	39	17
Beaucoup	20	7	23	24	33
Enormément	0	0	2	13	33
Non réponse	0	7	9	3	0

Tableau 57 : Amour-propre (confiance en soi) / sexe

Confiance en soi	Femme	Homme
Pas du tout	17%	16%
Un peu	16%	19%
Moyennement	33%	29%
Beaucoup	21%	23%
Enormément	7%	6%
Non réponse	7%	6%

Tableau 58 : Amour-propre (confiance en soi) /âge (1)

Confiance en soi	20-30	31-40	41-50	51-60	61-70	>70
Pas du tout	31%	12%	20%	9%	30%	0%
Un peu	0%	21%	20%	5%	30%	67%
Moyennement	23%	41%	24%	45%	20%	0%
Beaucoup	38%	18%	24%	14%	20%	0%
Enormément	0%	3%	7%	18%	0%	0%
Non réponse	8%	6%	5%	9%	0%	33%

Tableau 59 : Amour-propre (confiance en soi) /âge (2)

Confiance en soi	20-30	31-40	41-50	51-60	61-70	>70
Pas du tout ou un peu	31%	32%	39%	14%	60%	67%
Moyennement	23%	41%	24%	45%	20%	0%
Beaucoup ou énormément	38%	21%	32%	32%	20%	0%
Non réponse	8%	6%	5%	9%	0%	33%

Tableau 60 : Amour-propre (confiance en soi) /situation familiale

Confiance en soi	Autre	Célibataire	Divorcé	Marié ou Cohabitant	Séparé
Pas du tout	0%	14%	25%	17%	22%
Un peu	67%	21%	13%	14%	22%
Moyennement	33%	41%	38%	27%	22%
Beaucoup	0%	17%	13%	25%	33%
Enormément	0%	0%	0%	11%	0%
Non réponse	0%	7%	13%	5%	0%

Tableau 61 : Amour-propre (confiance en soi) / éducation

Confiance en soi	Secondaire inférieur	Secondaire supérieur	Bachelier	Master
Pas du tout ou un peu	25%	27%	24%	42%
Moyennement	0%	33%	38%	30%
Beaucoup ou énormément	75%	33%	32%	21%
Non réponse	0%	7%	5%	7%

Tableau 62 : Amour-propre (confiance en soi) / situation professionnelle

Confiance en soi	Autre	Chômage	Etudiant	Femme ou homme au foyer	Indépendant avec salarie	Indépendant sans salarié	Pensionné	Temps partiel	Temps plein
Pas du tout ou un peu	23%	50%	25%	25%	67%	38%	38%	26%	37%
Moyennement	46%	25%	50%	25%	33%	13%	23%	41%	23%
Beaucoup ou énormément	31%	17%	0%	50%	0%	50%	23%	30%	31%
Non réponse	0%	8%	25%	0%	0%	0%	15%	4%	9%

Citoyenneté politique

Tableau 63 : Mise en pratique d'idées / sexe

Mise en pratique d'idées	Femme	Homme
Pas du tout	15%	6%
un peu	20%	19%
Moyennement	28%	13%
Beaucoup	25%	42%
Enormément	5%	10%
Non réponse	7%	10%

Tableau 64 : Mise en pratique d'idées / âge

Mise en pratique d'idées	20-30	31-40	41-50	51-60	61-70	>70
Pas du tout	15%	21%	12%	0%	20%	0%
un peu	23%	12%	15%	27%	40%	33%
Moyennement	15%	21%	24%	32%	30%	33%
Beaucoup	31%	32%	37%	23%	10%	0%
Enormément	0%	9%	37%	9%	0%	0%
Non réponse	15%	6%	5%	9%	0%	33%

Tableau 65: Mise en pratique d'idées / situation professionnelle

Mise en pratique d'idées	Autre	Chômage	Etudiant	Femme ou homme au foyer	Indépendant avec salarié	Indépendant sans salarié	Pensionné	Temps partiel	temps plein
Pas du tout	8%	8%	25%	0%	0%	0%	8%	30%	9%
un peu	15%	25%	0%	0%	33%	38%	31%	7%	23%
Moyennement	38%	33%	25%	50%	33%	0%	31%	19%	20%
Beaucoup	31%	25%	0%	50%	0%	50%	15%	22%	40%
Enormément	8%	0%	25%	0%	33%	13%	0%	11%	3%
Non réponse	0%	8%	25%	0%	0%	0%	15%	11%	6%

Tableau 66 : Mise en pratique d'idées / propension d'échanges de services

Mise en pratique d'idées	Jamais	Presque jamais	Parfois	Souvent	Très souvent
Pas du tout	40%	14%	16%	8%	0%
un peu	20%	36%	16%	21%	17%
Moyennement	20%	29%	25%	21%	17%
Beaucoup	20%	14%	34%	26%	50%
Enormément	0%	0%	2%	18%	0%
Non réponse	0%	7%	7%	5%	17%

Tableau 67 : Mise en pratique d'idées/ éducation (1)

Mise en pratique d'idée	Secondaire inférieur	Secondaire supérieur	Bachelier	Master
Pas du tout	0%	13%	11%	15%
un peu	25%	33%	14%	19%
moyennement	0%	40%	19%	25%
beaucoup	50%	7%	41%	27%
énormément	0%	0%	11%	6%
Non réponse	25%	7%	5%	7%

Tableau 68 : Mise en pratique d'idées/ éducation (2)

Mise en pratique d'idée	Secondaire inférieur	Secondaire supérieur	Bachelier	Master
Pas du tout ou un peu	25%	47%	24%	34%
Moyennement	0%	40%	19%	25%
Beaucoup ou énormément	50%	7%	51%	33%
Non réponse	25%	7%	5%	7%

Tableau 69 : Mise en pratique d'idées/ situation familiale (1)

Mise en pratique d'idée	Autre	Célibataire	Divorcé	Marié ou Cohabitant	Séparé
pas du tout	33%	14%	25%	10%	11%
un peu	0%	24%	19%	16%	33%
moyennement	0%	28%	31%	22%	22%
beaucoup	67%	28%	13%	35%	22%
énormément	0%	3%	0%	10%	11%
Non réponse	0%	3%	13%	8%	0%

Tableau 70 : Mise en pratique d'idées/ situation familiale (2)

Mise en pratique d'idée	Autre	Célibataire	Divorcé	Marié ou Cohabitant	Séparé
Pas du tout ou un peu	33%	38%	44%	25%	44%
Moyennement	0%	28%	31%	22%	22%
Beaucoup ou énormément	67%	31%	13%	44%	33%
Non réponse	0%	3%	13%	8%	0%

Tableau 71 : Plus grande participation dans d'autres organisations / sexe

Plus grande participation dans d'autres organisations	Femme	Homme
Pas du tout	36%	29%
Un peu	13%	13%
Moyennement	32%	23%
Beaucoup	10%	26%
Enormément	3%	0%
Non réponse	7%	10%

Tableau 72 : Plus grande participation dans d'autres organisations / âge

Plus grande participation dans d'autres organisations	20-30	31-40	41-50	51-60	61-70	>70
Pas du tout	15%	41%	27%	41%	30%	100%
Un peu	31%	6%	10%	14%	30%	0%
Moyennement	15%	21%	46%	23%	30%	0%
Beaucoup	15%	24%	12%	5%	10%	0%
Enormément	8%	6%	0%	0%	0%	0%
Non réponse	15%	3%	5%	18%	0%	0%

Tableau 73 : Plus grande participation dans d'autres organisations / éducation

participation dans d'autre organisation	Secondaire inférieur	Secondaire supérieur	Bachelier	Master
Pas du tout	25%	73%	19%	34%
un peu	0%	7%	8%	18%
moyennement	50%	13%	49%	21%
beaucoup	25%	0%	14%	21%
énormément	0%	7%	0%	3%
Non réponse	0%	0%	11%	7%

Tableau 74 : Plus grande participation dans d'autres organisations / situation familiale

Participation dans d'autres organisations	Autre	Célibataire	Divorcé	Marié ou Cohabitant	Séparé
Pas du tout	33%	41%	56%	25%	33%
Un peu	33%	14%	0%	13%	33%
Moyennement	0%	21%	25%	37%	22%
beaucoup	33%	10%	6%	19%	0%
Enormément	0%	7%	0%	2%	0%
Non réponse	0%	7%	13%	5%	11%

Tableau 75 : Plus grande participation dans d'autres organisations/situation professionnelle

Plus grande participation dans d'autres organisations	Autre	Chômage	Etudiant	Femme ou homme au foyer	Indépendant		Pensionné	Temps partiel	Temps plein
					avec salarié	Indépendant sans salarié			
Pas du tout	38%	33%	25%	0%	0%	38%	38%	41%	29%
Un peu	0%	25%	25%	0%	67%	0%	15%	11%	11%
Moyennement	31%	25%	0%	100%	0%	13%	38%	37%	26%
Beaucoup	23%	8%	25%	0%	0%	25%	0%	11%	20%
Enormément	8%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	6%
Non réponse	0%	8%	25%	0%	33%	25%	8%	0%	9%

Citoyenneté économique

Tableau 76 : Plus grande participation dans d'autres organisations / propension des échanges de service

Plus grande participation dans d'autres organisations	Jamais	presque jamais	Parfois	Souvent	Très souvent
Pas du tout	60%	64%	41%	16%	17%
Un peu	0%	7%	11%	18%	17%
Moyennement	40%	21%	25%	39%	0%
Beaucoup	0%	0%	14%	13%	67%
Enormément	0%	0%	2%	5%	0%
Non réponse	0%	7%	7%	8%	0%

Tableau 77 : Sentiment d'être utile /sexe

Sentiment d'être utile	Femme	Homme
pas du tout	10%	3%
un peu	16%	13%
Moyennement	29%	23%
Beaucoup	29%	39%
Enormément	12%	13%
Non réponse	3%	10%

Tableau 78 : Sentiment d'être utile / âge

Sentiment d'être utile	20-30	31-40	41-50	51-60	61-70	>70
Pas du tout	8%	9%	10%	5%	0%	33%
un peu	31%	18%	15%	5%	20%	0%
Moyennement	23%	21%	34%	27%	40%	0%
Beaucoup	8%	35%	32%	36%	30%	67%
Enormément	23%	15%	5%	18%	10%	0%
non réponse	8%	3%	5%	9%	0%	0%

Tableau 79 : Sentiment d'être utile / situation familiale

Sentiment d'être utile	Autre	Célibataire	Divorcé	Marié ou Cohabitant	Séparé
Pas du tout	33%	0%	19%	8%	11%
Un peu	0%	24%	13%	13%	22%
Moyennement	67%	24%	31%	30%	0%
Beaucoup	0%	31%	25%	33%	56%
Enormément	0%	14%	6%	13%	11%
Non réponse	0%	7%	13%	3%	0%

Tableau 80 : Sentiment d'être utile / éducation

Sentiment d'être utile	Secondaire inférieur	Secondaire supérieur	Bachelier	Master
Pas du tout	0%	7%	5%	10%
Un peu	50%	13%	16%	13%
moyennement	0%	27%	22%	33%
Beaucoup	25%	40%	41%	25%
Enormément	25%	13%	11%	12%
Non réponse	0%	0%	5%	6%

Tableau 81 : Sentiment d'être utile / situation professionnelle

Sentiment d'être utile	Autre	Chômage	Etudiant	Femme ou homme au foyer	Indépendant avec salarie	Indépendant sans salarié	Pensionné	Temps partiel	Temps plein
pas du tout	0%	17%	0%	0%	0%	13%	8%	15%	3%
Un peu	8%	25%	75%	25%	33%	13%	8%	7%	17%
Moyennement	23%	17%	0%	25%	33%	0%	38%	37%	34%
Beaucoup	38%	17%	0%	0%	0%	63%	38%	37%	26%
Enormément	23%	17%	0%	50%	33%	13%	0%	4%	14%
Non réponse	8%	8%	25%	0%	0%	0%	8%	0%	6%

Tableau 82 : Sentiment d'être utile / propension des échanges de services

Sentiment d'être utile	Jamais	Presque jamais	Parfois	Souvent	Très souvent
Pas du tout	60%	7%	11%	0%	0%
Un peu	20%	29%	18%	8%	0%
Moyennement	20%	21%	36%	24%	17%
Beaucoup	0%	29%	25%	39%	67%
Enormément	0%	7%	5%	26%	17%
Non réponse	0%	7%	5%	3%	0%

Tableau 83 : Acquisition ou amélioration de savoir ou de savoir faire / sexe

Acquisition ou amélioration de savoir ou de savoir faire	Femme	Homme
Pas du tout	25%	3%
Un peu	26%	29%
Moyennement	26%	32%
Beaucoup	15%	19%
Enormément	2%	6%
Non réponse	5%	10%

Tableau 84 : Acquisition ou amélioration de savoir ou de savoir faire / âge

Acquisition ou amélioration de savoir ou de savoir faire	20-30	31-40	41-50	51-60	61-70	>70
Pas du tout	8%	26%	24%	9%	10%	33%
Un peu	38%	15%	27%	27%	50%	33%
Moyennement	31%	26%	22%	41%	20%	33%
beaucoup	8%	18%	20%	14%	20%	0%
Enormément	8%	9%	0%	0%	0%	0%
Non réponse	8%	6%	7%	9%	0%	0%

Tableau 85: Acquisition ou amélioration de savoir ou de savoir faire / situation familiale

Acquisition ou amélioration de savoir ou de savoir faire	Autre	Célibataire	Divorcé	Marié ou Cohabitant	Séparé
Pas du tout	0%	24%	38%	16%	11%
Un peu	67%	34%	25%	21%	33%
Moyennement	33%	31%	19%	29%	33%
Beaucoup	0%	3%	13%	24%	11%
Enormément	0%	3%	0%	5%	0%
Non réponse	0%	3%	6%	6%	11%

Tableau 86 : Acquisition ou amélioration de savoir ou de savoir faire / niveau d'éducation

Acquisition ou amélioration de savoir ou de savoir faire	Secondaire inférieur	Secondaire supérieur	Bachelier	Master
Pas du tout	25%	33%	11%	21%
Un peu	0%	27%	30%	27%
Moyennement	0%	20%	24%	33%
Beaucoup	75%	20%	24%	7%
Enormément	0%	0%	0%	6%
Non réponse	0%	0%	11%	6%

Tableau 87: Acquisition ou amélioration de savoir ou de savoir faire / situation professionnelle

Acquisition ou amélioration de savoir ou de savoir faire	Autre	Chômage	Etudiant	Femme ou homme au foyer	Indépendant avec salarie	Indépendant sans salarié	Pensionné	Temps partiel	Temps plein
Pas du tout	8%	25%	25%	0%	0%	0%	15%	26%	29%
Un peu	31%	42%	25%	50%	33%	25%	38%	11%	20%
Moyennement	31%	17%	0%	50%	33%	50%	23%	30%	29%
Beaucoup	23%	8%	0%	0%	0%	0%	15%	22%	14%
Enormément	8%	0%	25%	0%	0%	25%	0%	4%	3%
Non réponse	0%	8%	25%	0%	33%	0%	8%	7%	6%

Tableau 88: Acquisition ou amélioration de savoir ou de savoir faire / propension d'échanges de service

Acquisition ou amélioration de savoir ou de savoir faire	Jamais	Presque jamais	Parfois	Souvent	Très souvent
Pas du tout	40%	36%	20%	13%	17%
Un peu	40%	43%	25%	18%	17%
Moyennement	20%	14%	32%	34%	0%
Beaucoup	0%	0%	16%	21%	50%
Enormément	0%	0%	2%	5%	17%
Non réponse	0%	7%	5%	8%	0%

Tableau 89 : Reconnaissance d'un travail productif / sexe

Reconnaissance d'un travail productif	Femme	Homme
Pas du tout	25%	10%
Un peu	22%	19%
Moyennement	28%	32%
Beaucoup	17%	29%
Enormément	3%	3%
Non réponse	4%	6%

Tableau 90 : Reconnaissance d'un travail productif / âge

Reconnaissance d'un travail productif	20-30	31-40	41-50	51-60	61-70	>70
Pas du tout	38%	18%	15%	14%	50%	33%
Un peu	8%	21%	22%	23%	30%	33%
Moyennement	23%	32%	34%	23%	20%	33%
Beaucoup	23%	26%	17%	27%	0%	0%
Enormément	0%	0%	5%	9%	0%	0%
Non réponse	8%	3%	7%	5%	0%	0%

Tableau 91 : Reconnaissance d'un travail productif / situation familiale

Reconnaissance d'un travail productif	Autre	Célibataire	Divorcé	Marié ou Cohabitant	Séparé
Pas du tout	0%	24%	31%	19%	22%
Un peu	100%	17%	13%	17%	44%
Moyennement	0%	31%	38%	32%	11%
Beaucoup	0%	24%	6%	24%	22%
Enormément	0%	0%	6%	3%	0%
Non réponse	0%	3%	6%	5%	0%

Tableau 92 : Reconnaissance d'un travail productif / éducation

Reconnaissance d'un travail productif	Secondaire inférieur	Secondaire supérieur	Bachelier	Master
Pas du tout	0%	27%	16%	24%
Un peu	50%	13%	30%	16%
Moyennement	0%	27%	22%	36%
Beaucoup	50%	27%	16%	19%
Enormément	0%	7%	8%	0%
Non réponse	0%	0%	8%	4%

Tableau 93 : Reconnaissance d'un travail productif / situation professionnelle

Reconnaissance d'un travail productif	Autre	Chômage	Etudiant	Femme ou homme au foyer	Indépendant avec salarie	Indépendant sans salarié	Pensionné	Temps partiel	Temps plein
Pas du tout	8%	17%	25%	0%	0%	13%	38%	30%	20%
Un peu	23%	33%	0%	50%	67%	13%	23%	15%	20%
Moyennement	54%	8%	0%	50%	33%	25%	23%	30%	31%
Beaucoup	15%	17%	50%	0%	0%	38%	8%	22%	20%
Enormément	0%	8%	0%	0%	0%	13%	0%	4%	3%
Non réponse	0%	17%	25%	0%	0%	0%	8%	0%	6%

Tableau 94 : Reconnaissance d'un travail productif / propension des services

Reconnaissance d'un travail productif	Jamais	Presque jamais	Parfois	Souvent	Très souvent
Pas du tout	38%	19%	8%	50%	0%
Un peu	13%	31%	15%	0%	0%
Moyennement	25%	28%	38%	25%	100%
Beaucoup	19%	17%	28%	0%	0%
Enormément	0%	3%	5%	25%	0%
Non réponse	6%	3%	5%	0%	0%

Tableau 95 : Reconnaissance d'un travail habituellement non reconnu / sexe

Reconnaissance d'un travail habituellement non reconnu	Femme	Homme
Pas du tout	30%	16%
Un peu	17%	19%
Moyennement	27%	35%
Beaucoup	11%	10%
Enormément	7%	6%
Non réponse	8%	13%

Tableau 96 : Reconnaissance d'un travail habituellement non reconnu / âge

Reconnaissance d'un travail habituellement non reconnu	20-30	31-40	41-50	51-60	61-70	>70
Pas du tout	38%	24%	17%	27%	50%	67%
Un peu	15%	12%	17%	18%	40%	33%
Moyennement	23%	41%	37%	14%	10%	0%
Beaucoup	8%	9%	15%	14%	0%	0%
Enormément	8%	9%	7%	5%	0%	0%
Non réponse	8%	6%	7%	23%	0%	0%

Tableau 97 : Reconnaissance d'un travail habituellement non reconnu / Situation familiale

Reconnaissance d'un travail habituellement non reconnu	Autre	Célibataire	Divorcé	Marié ou Cohabitant	Séparé
Pas du tout	0%	21%	44%	27%	22%
Un peu	33%	28%	13%	14%	22%
Moyennement	67%	38%	31%	27%	11%
Beaucoup	0%	10%	0%	13%	22%
Enormément	0%	0%	0%	13%	0%
Non réponse	0%	3%	13%	6%	22%

Tableau 98 : Reconnaissance d'un travail habituellement non reconnu / niveau d'éducation

Reconnaissance d'un travail habituellement non reconnu	Secondaire inférieur	Secondaire supérieur	Bachelier	Master
Pas du tout	0%	33%	22%	30%
Un peu	25%	33%	16%	15%
Moyennement	25%	13%	35%	30%
Beaucoup	50%	13%	5%	10%
Enormément	0%	0%	11%	6%
Non réponse	0%	7%	11%	9%

Tableau 99 : Reconnaissance d'un travail habituellement non reconnu / situation professionnelle

Reconnaissance d'un travail habituellement non reconnu	Autre	Chômage	Etudiant	Femme ou homme au foyer	Indépendant avec salaire	Indépendant sans salarié	Pensionné	Temps partiel	Temps plein
Pas du tout	23%	25%	25%	25%	0%	25%	38%	30%	23%
Un peu	23%	25%	0%	0%	0%	0%	31%	19%	20%
Moyennement	46%	25%	0%	25%	0%	38%	8%	30%	37%
Beaucoup	0%	8%	0%	25%	0%	13%	8%	15%	11%
Enormément	8%	0%	25%	25%	0%	25%	0%	7%	3%
Non réponse	0%	17%	50%	0%	100%	0%	15%	0%	6%

Tableau 100 : Reconnaissance d'un travail habituellement non reconnu / propension d'échanges de services

Reconnaissance d'un travail habituellement non reconnu	Jamais	Presque jamais	Parfois	Souvent	Très souvent
Pas du tout	80%	29%	25%	26%	17%
Un peu	0%	29%	16%	21%	0%
Moyennement	0%	21%	34%	29%	33%
Beaucoup	20%	7%	13%	11%	0%
Enormément	0%	7%	4%	5%	50%
Non réponse	0%	7%	9%	8%	0%

Inclusion sociale par les échanges

Tableau 101 : Equité dans le SEL

Equité des SEL	BruSEL	Ci-Ro-SEL	SEL «coup de pouce»	SELavie	Selistes
Pas équitable	2%	0%	2%	0%	2%
Equitable	64%	64%	53%	83%	60%
Très équitable	29%	29%	43%	0%	34%
Non réponse	4%	7%	2%	17%	4%

Tableau 102 : Equité dans le SEL / sexe

Equité des SEL	Femme	Homme
Pas équitable	2%	0%
Equitable	59%	65%
Très équitable	35%	32%
Non réponse	4%	3%

Tableau 103 : Equité dans le SEL / âge

Equité des les SEL	20-30	31-40	41-50	51-60	61-70	>70
Pas équitable	0%	0%	0%	5%	0%	33%
Equitable	69%	59%	59%	59%	70%	33%
Très équitable	31%	38%	37%	32%	20%	33%
Non réponse	0%	3%	5%	5%	10%	0%

Tableau 104 : Equité dans le SEL / situation familiale

Equité des les SEL	Autre	Célibataire	Divorcé	Marié ou Cohabitant	Séparé
Pas équitable	0%	0%	6%	0%	11%
Equitable	67%	79%	44%	56%	67%
Très équitable	33%	21%	38%	41%	22%
Non réponse	0%	0%	13%	3%	0%

Tableau 105 : Equité dans le SEL / éducation

Equité des les SEL	Secondaire inférieur	Secondaire supérieur	Bachelier	Master
Pas équitable	0%	7%	0%	1%
Equitable	50%	67%	62%	58%
Très équitable	50%	20%	30%	39%
Non réponse	0%	7%	8%	1%

Tableau 106 : Equité dans le SEL / situation professionnelle

Equité dans les SEL	Autre	Chômage	Etudiant	Femme ou homme au foyer	Indépendant avec salaire	Indépendant sans salarié	Pensionné	Temps partiel	Temps plein
Pas équitable	0%	0%	0%	0%	33%	0%	8%	0%	0%
Équitable	69%	75%	50%	25%	33%	63%	54%	52%	66%
Très équitable	31%	17%	25%	75%	33%	38%	23%	44%	34%
Non réponse	0%	8%	25%	0%	0%	0%	15%	4%	0%

Tableau 107 : Equité dans le SEL / propension d'échanges de services

Equité dans les SEL	Jamais	Presque jamais	Parfois	Souvent	Très souvent
Pas équitable	0%	0%	2%	3%	0%
Équitable	80%	50%	66%	61%	17%
Très équitable	20%	43%	27%	34%	83%
Non réponse	0%	7%	5%	3%	0%

Chapitre 5 : Localisation et dynamisation des échanges

Tableau 108 : Echanges de biens / sexe

Echange de biens	Femme	Homme
Jamais	21%	42%
Presque jamais	32%	23%
Parfois	33%	29%
Souvent	3%	3%
Très souvent	2%	0%
Non réponse	10%	3%

Tableau 109 : Echange de services / Sexe

Services	Femme	Homme
Jamais	5%	0%
Presque jamais	12%	10%
Parfois	45%	48%
Souvent	29%	35%
Très souvent	5%	3%
Non réponse	3%	3%

Tableau 110 : Echange de savoirs / sexe

Savoirs	Femme	Homme
Jamais	15%	6%
Presque jamais	22%	26%
Parfois	35%	35%
Souvent	12%	23%
Très souvent	4%	3%
Non réponse	12%	6%

Tableau 111: Appel aux SEL pour les biens (1)

Biens	BruSEL	Ci-Ro-SEL	SEL « coup de pouce »	SELavie	Selistes
Jamais	62%	0%	19%	17%	33%
Rarement	24%	29%	57%	67%	42%
Souvent	7%	64%	22%	17%	21%
Non réponse	7%	7%	2%	0%	4%

Tableau 112 : Appel aux SEL pour les biens (2)

Biens	BruSEL	Ci-Ro-SEL	SEL « coup de pouce »	SELavie	Seliste
Après avoir épuisé d'autres sources	40%	50%	60%	50%	51%
En priorité	7%	36%	22%	33%	19%
Systématiquement	0%	7%	3%	0%	2%
Non réponse	53%	7%	14%	17%	28%

Tableau 113 : Appel aux SEL pour les services (1)

Services	BruSEL	Ci-Ro-SEL	SEL « coup de pouce »	SELavie	Selistes
Jamais	4%	0%	0%	17%	2%
Rarement	38%	21%	43%	17%	37%
Souvent	53%	71%	57%	50%	57%
Non réponse	4%	7%	0%	17%	3%

Tableau 114 : Appel aux SEL pour les services (2)

Services	BruSEL	Ci-Ro-SEL	SEL «coup de pouce»	SELavie	Selistes
Après avoir épuisé d'autres sources	24%	43%	34%	17%	31%
En priorité	47%	50%	50%	67%	50%
Systematiquement	13%	0%	7%	0%	8%
Non réponse	16%	7%	9%	17%	11%

Tableau 115 : Appel aux SEL pour les savoirs (1)

Savoirs	BruSEL	Ci-Ro-SEL	SEL «coup de pouce»	SELavie	Selistes
Jamais	9%	0%	12%	50%	11%
Rarement	64%	21%	55%	33%	54%
Souvent	18%	71%	33%	17%	31%
Non réponse	9%	7%	0%	0%	4%

Tableau 116 : Appel aux SEL pour les savoirs (2)

Savoirs	BruSEL	Ci-ro-SEL	SEL «coup de pouce»	SELavie	Selistes
Après avoir épuisé d'autres sources	47%	29%	57%	50%	50%
En priorité	16%	50%	24%	33%	24%
Systematiquement	13%	14%	3%	0%	8%
Non réponse	24%	7%	16%	17%	18%

Tableau 117 : Propension aux échanges de biens / situation professionnelle

Biens	Autre	Chômage	Etudiant	Femme ou homme au foyer	Indépendant avec salarie	Indépendant sans salarié	Pensionné	Temps partiel	Temps plein
Jamais	38%	25%	75%	0%	0%	13%	15%	26%	29%
Presque jamais	8%	42%	0%	50%	33%	50%	31%	26%	29%
Parfois	38%	17%	25%	25%	33%	38%	38%	37%	31%
Souvent	0%	8%	0%	0%	0%	0%	0%	7%	3%
Très souvent	8%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	4%	0%
Non réponse	8%	8%	0%	25%	33%	0%	15%	0%	9%

Tableau 118 : Propension aux échanges de services / situation professionnelle

Services	Autre	Chômage	Etudiant	Femme ou homme au foyer	Indépendant avec salarie	Indépendant sans salarié	Pensionné	Temps partiel	Temps plein
Jamais	0%	8%	0%	0%	0%	0%	8%	0%	6%
Presque jamais	15%	17%	25%	25%	0%	13%	8%	19%	3%
Parfois	46%	33%	25%	25%	33%	50%	54%	41%	57%
Souvent	31%	33%	50%	25%	67%	25%	23%	33%	26%
Très souvent	8%	0%	0%	0%	0%	13%	0%	7%	6%
Non réponse	0%	8%	0%	25%	0%	0%	8%	0%	3%

Tableau 119 : Propension aux échanges de savoirs : situation professionnelle

Savoirs	Autre	Chômage	Etudiant	Femme ou homme au foyer	Indépendant avec salarie	Indépendant sans salarié	Pensionné	Temps partiel	Temps plein
Jamais	0%	33%	25%	25%	0%	0%	15%	15%	9%
Presque jamais	31%	8%	25%	0%	0%	25%	17%	19%	37%
Parfois	46%	25%	0%	25%	33%	38%	17%	44%	37%
Souvent	15%	0%	50%	25%	67%	25%	17%	15%	9%
Très souvent	0%	8%	0%	0%	0%	13%	0%	7%	3%
Non réponse	8%	25%	0%	25%	0%	0%	38%	0%	6%

Tableau 120 : Satisfaction des échanges

Satisfaction des échanges	BruSEL	Ci-Ro-SEL	SEL «coup de pouce»	SELavie	Selistes
Très satisfait	27%	57%	38%	17%	35%
Assez satisfait	38%	29%	47%	50%	41%
Mitigé	24%	7%	16%	33%	19%
Insatisfait	4%	0%	0%	0%	2%
Non réponse	7%	7%	0%	0%	3%

Tableau 121 : Satisfaction des échanges/âge

Satisfaction des échanges	20-30	31-40	41-50	51-60	61-70	>70
Très satisfait	15%	41%	34%	45%	20%	33%
Assez satisfait	54%	32%	44%	36%	60%	33%
Mitigé	15%	24%	22%	9%	20%	0%
Insatisfait	8%	0%	0%	0%	0%	33%
Non réponse	8%	3%	0%	9%	100%	0%

Tableau 122 : Obstacle aux échanges

Propositions	A	B	C	D	E	F
Selistes	41	6	19	0	21	21
BruSEL	15	2	1	0	7	14
Ci-Ro-SEL	4	2	1	0	1	1
SEL «coup de pouce»	20	1	16	0	8	5
SELavie	2	1	1	0	2	1

Tableau 123 : Obstacles aux échanges 1^{er} choix

Obstacles aux échanges	BruSEL	Ci-Ro-SEL	SEL «coup de pouce»	SELavie	Seliste
A	18%	29%	21%	17%	20%
B	0%	0%	0%	17%	1%
C	2%	0%	9%	17%	6%
D	0%	0%	0%	0%	0%
E	7%	0%	3%	0%	4%
F	11%	7%	3%	17%	0%
Non réponse	62%	64%	64%	33%	62%

Tableau 124 : Obstacles aux échanges 2ième choix

Obstacles aux échanges	BruSEL	Ci-Ro-SEL	SEL «coup de pouce»	SELavie	Selistes
A	11%	0%	14%	0%	11%
B	2%	7%	0%	0%	2%
C	0%	7%	10%	0%	6%
D	0%	0%	0%	0%	0%
E	7%	0%	5%	33%	7%
F	11%	0%	2%	0%	5%
Non réponse	69%	86%	69%	67%	71%

Tableau 125 : Obstacles aux échanges 3ième choix

Obstacles aux échanges	BruSEL	Ci-Ro-SEL	SEL «coup de pouce»	SELavie	Selistes
A	4%	0%	0%	17%	2%
B	2%	7%	2%	0%	2%
C	0%	0%	9%	0%	4%
D	0%	0%	0%	0%	0%
E	9%	7%	5%	0%	7%
F	9%	0%	3%	0%	5%
Non réponse	76%	86%	81%	83%	80%

Tableau 126 : Situation financière / Obstacle aux échanges choix 1

Obstacles aux échanges/situation financière	Très difficile	Difficile	Satisfaisante	Très satisfaisante
A	2	2	15	6
B	0	0	0	1
C	0	0	6	1
E	0	1	3	1
F	1	2	5	1
Non réponse	4	10	48	14
Total général	7	15	77	24

Tableau 127 : Situation financière / Obstacle aux échanges choix 2

Situation financière/obstacles aux échanges	Très difficile	Difficile	Satisfaisante	Très satisfaisante
A	0	3	7	3
B	0	0	1	1
C	1	0	4	2
E	2	2	4	0
F	0	0	3	3
Non réponse	4	10	58	15
Total général	7	15	77	24

Tableau 128 : Situation financière / Obstacle aux échanges choix 3

Situation financière/Obstacles aux échanges	Très difficile	Difficile	Satisfaisante	Très satisfaisante
A	1	0	2	0
B	0	0	2	1
C	1	2	1	1
E	0	0	4	4
F	0	1	4	1
Non réponse	5	12	64	17
Total général	7	15	77	24

Chapitre 6 : Vers une société plus durable

Tableau 129 : Comment les SEL permettent-ils de créer un environnement plus soutenable

Propositions	A	B	C	D	E	F	G
Selistes	67	52	15	41	18	59	47
BruSEL	38	20	2	20	7	15	12
Ci-Ro-SEL	8	6	3	5	2	11	7
SEL «coup de pouce»	31	23	8	16	7	29	26
SELavie	0	4	2	0	2	5	3

Tableau 130: Contribution à un environnement plus soutenable / sexe

Contribution à un environnement plus soutenable	Femme	Homme
Pas du tout	9%	10%
Un peu	18%	16%
Moyennement	23%	19%
Beaucoup	30%	45%
Enormément	14%	3%
Non réponse	5%	6%

Tableau 131 : Contribution à un environnement plus soutenable / âge

Contribution à un environnement plus soutenable	20-30	31-40	41-50	51-60	61-70	>70
Pas du tout	8%	9%	12%	0%	10%	33%
Un peu	15%	18%	12%	32%	20%	0%
Moyennement	15%	29%	24%	18%	0%	33%
beaucoup	31%	32%	34%	27%	60%	33%
Enormément	23%	9%	12%	9%	10%	0%
Non réponse	8%	3%	5%	14%	0%	0%

Tableau 132 : Contribution à un environnement plus soutenable / situation familiale

contribution à un environnement plus soutenable	Autre	Célibataire	Divorcé	Marié ou Cohabitant	Séparé
Pas du tout	0%	7%	13%	10%	11%
Un peu	0%	34%	19%	11%	22%
Moyennement	33%	21%	19%	24%	11%
beaucoup	33%	28%	31%	38%	44%
Enormément	33%	3%	6%	16%	0%
Non réponse	0%	7%	13%	2%	11%

Tableau 133 : Contribution à un environnement plus soutenable / niveau de diplôme

Contribution à un environnement plus soutenable	Secondaire inférieur	Secondaire supérieur	Bachelier	Master
Pas du tout	0%	7%	5%	12%
Un peu	25%	40%	8%	18%
Moyennement	0%	13%	27%	22%
beaucoup	25%	33%	43%	30%
Enormément	50%	7%	8%	12%
Non réponse	0%	0%	8%	6%

Tableau 134 : Contribution à un environnement plus soutenable/ profession

Contribution à un environnement plus soutenable	Autre	Chômage	Etudiant	Femme ou homme au foyer	Indépendant avec salarie	Indépendant sans salarié	Pensionné	Temps partiel	Temps plein
Pas du tout	8%	8%	0%	0%	0%	0%	8%	7%	14%
Un peu	8%	33%	0%	0%	33%	0%	8%	22%	17%
Moyennement	23%	17%	50%	50%	33%	38%	15%	15%	23%
beaucoup	54%	17%	25%	25%	0%	38%	62%	37%	29%
Enormément	0%	17%	0%	25%	0%	13%	0%	19%	14%
Non réponse	8%	8%	25%	0%	33%	13%	8%	0%	3%

Tableau 135 : Participation à une économie plus locale / sexe

Participation à une économie plus locale	Femme	Homme
Pas du tout	8%	3%
Un peu	11%	6%
Moyennement	20%	23%
Beaucoup	32%	35%
Enormément	27%	26%
Non réponse	3%	6%

Tableau 136 : Participation à une économie plus locale / âge

Participation à une économie plus locale	20-30	31-40	41-50	51-60	61-70	>70
Pas du tout	0%	9%	7%	5%	0%	33%
Un peu	8%	6%	12%	14%	10%	0%
Moyennement	8%	18%	24%	23%	30%	0%
Beaucoup	31%	24%	32%	41%	40%	67%
Enormément	46%	41%	20%	14%	20%	0%
Non réponse	8%	3%	5%	5%	0%	0%

Tableau 137 : Participation à une économie plus locale/situation familiale

Participation à une économie plus locale	Autre	Célibataire	Divorcé	Marié ou Cohabitant	Séparé
Pas du tout	0%	14%	13%	3%	0%
Un peu	0%	3%	19%	8%	33%
Moyennement	33%	24%	6%	21%	22%
Beaucoup	67%	34%	25%	32%	44%
Enormément	0%	21%	31%	33%	0%
Non réponse	0%	3%	6%	3%	0%

Tableau 138 : participation à une économie plus durable / niveau de diplôme

Participation à une économie plus locale	Secondaire inférieur	Secondaire supérieur	Bachelier	Master
Pas du tout	25%	7%	0%	9%
Un peu	0%	20%	3%	12%
Moyennement	0%	33%	30%	13%
Beaucoup	25%	27%	41%	30%
Enormément	50%	13%	22%	31%
Non réponse	0%	0%	5%	4%

Tableau 139 : participation à une économie plus durable / situation professionnelle

Participation à une économie plus locale	Autre	Chômage	Etudiant	Femme ou homme au foyer	Indépendant avec salarié	Indépendant sans salarié	Pensionné	Temps partiel	Temps plein
Pas du tout	0%	8%	25%	0%	0%	0%	8%	4%	9%
Un peu	0%	8%	25%	0%	33%	0%	0%	11%	14%
Moyennement	31%	17%	0%	0%	33%	38%	23%	26%	11%
Beaucoup	54%	50%	0%	50%	33%	25%	46%	22%	26%
Enormément	15%	8%	25%	50%	0%	38%	15%	37%	34%
Non réponse	0%	8%	25%	0%	0%	0%	8%	0%	6%

Tableau 140 : Propension des échanges de services / contribution à un environnement plus soutenable

Bénéfice K /échanges de services	Jamais	Presque jamais	Parfois	Souvent	Très souvent
Pas du tout	80%	7%	11%	0%	0%
Un peu	0%	21%	20%	18%	0%
Moyennement	0%	14%	27%	21%	17%
Beaucoup	20%	21%	32%	42%	50%
Enormément	0%	21%	7%	13%	33%
Non réponse	0%	14%	4%	5%	0%

Tableau 141 : Propension des échanges de services / participation à une économie plus locale

Bénéfice L / échanges de services	Jamais	Presque jamais	Parfois	Souvent	Très souvent
Pas du tout	20%	7%	9%	3%	0%
Un peu	0%	14%	11%	11%	0%
Moyennement	60%	29%	21%	13%	17%
Beaucoup	20%	14%	38%	32%	17%
Enormément	0%	29%	18%	39%	67%
Non réponse	0%	7%	4%	3%	0%

Chapitre 7 : L'apport du SEL pour les personnes exclues

Tableau 142 : Sexe comparaison par groupe

Sexe	Femme	Homme
Pauvreté subjective	59%	41%
Chômeur	83%	17%
Echantillon global	75%	25%

Tableau 143 : Age comparaison par groupe

Age	20-30	31-40	41-50	51-60	61-70	>70
Pauvreté subjective	5%	23%	18%	32%	18%	5%
Chômeur	0%	8%	50%	25%	17%	0%
Echantillon global	11%	28%	33%	18%	8%	2%

Tableau 144 : Situation familiale comparaison par groupe

Situation familiale	Célibataire	Divorcé	Marié ou Cohabitant	Séparé	Non réponse
Pauvreté subjective	23%	27%	32%	14%	5%
Chômeur	42%	8%	33%	8%	8%
Echantillon global	24%	13%	51%	7%	2%

Tableau 145 : Niveau de diplôme comparaison par groupe

Niveau de diplôme	Secondaire inférieur	Secondaire supérieur	Bachelier	Master
Pauvreté subjective	5%	27%	18%	50%
Chômeur	8%	17%	33%	42%
Echantillon global	3%	12%	30%	54%

Tableau 146: Pauvreté subjective/ situation professionnelle

Situation professionnelle	Autre	Chômage	Etudiant	Indépendant sans salarié	Pensionné	Temps plein	Non réponse
Pauvreté subjective	23%	32%	14%	9%	9%	9%	5%
Echantillon globale	11%	10%	3%	7%	11%	22%	3%

Tableau 147 : Chômeur / perception de la situation financière

Perception de la situation financière	Très difficile	Difficile	Satisfaisante	Très satisfaisante
Chômeur	25%	33%	33%	8%
Echantillon global	6%	12%	63%	20%

Tableau 148 : Propension des échanges de biens comparaison par groupe

Propension des échanges de biens	Jamais	Presque jamais	Parfois	Souvent	Très souvent	Non réponse
Personnes en difficultés financière	36%	27%	23%	5%	0%	9%
Chômeur	25%	42%	17%	8%	0%	8%
Echantillon global	26%	29%	32%	3%	2%	8%

Tableau 149 : Propension des échanges de services comparaison par groupe

Propension des échanges de services	Jamais	Presque jamais	Parfois	Souvent	Très souvent	Non réponse
Personnes en difficultés financières	0%	9%	55%	27%	5%	5%
Chômeur	8%	17%	33%	33%	0%	8%
Echantillon global	4%	11%	46%	31%	5%	3%

Tableau 150 : Propension des échanges de savoirs comparaison par groupe

Propension des échanges de savoirs	Jamais	Presque jamais	Parfois	Souvent	Très souvent	Non réponse
Personnes en difficultés financières	14%	5%	32%	23%	9%	18%
Chômeur	33%	8%	25%	0%	8%	25%
Echantillon global	13%	23%	35%	15%	4%	11%

Tableau 151 : Satisfaction des échanges comparaison par groupe

Satisfaction des échanges	Très satisfait	Assez satisfait	Mitigé	Insatisfait	Non réponse
Personnes en difficultés financière	36%	27%	23%	5%	9%
Chômeur	17%	42%	33%	0%	8%
Echantillon global	35%	41%	19%	2%	3%

Tableau 152 : Crainte face au sentiment de dette comparaison par groupe

Crainte face au sentiment de dette	nombre de fois cité en tout
Personnes en difficultés financières	4
Chômeur	3
Echantillon global	19

Tableau 153 : Le SEL permet-il un environnement plus soutenable ? Comparaison par groupe

SEL permet un environnement soutenable	Oui	Non	Non réponse
Personnes en difficultés financière	86%	9%	5%
Chômeur	92%	8%	0%
Echantillon global	91%	7%	2%

Tableau 154: Plus large définition du travail, comparaison par groupe

Plus large définition du travail	Nombre de fois cités au total
Personne en difficultés financière	7
Chômeur	6
Non réponse	41

Figure 1 : Objectifs poursuivis lors de l'adhésion 1^{er} choix

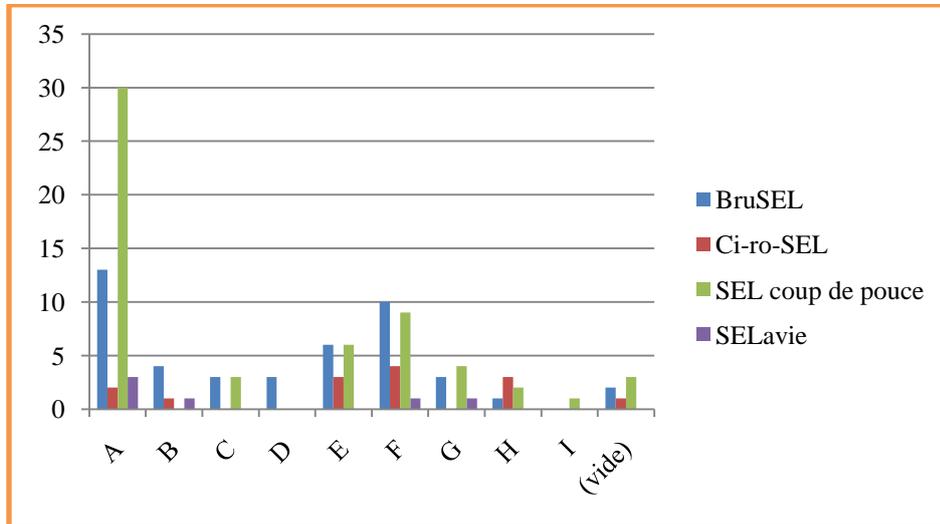


Figure 2 : Objectifs poursuivis lors de l'adhésion 2^{ième} choix

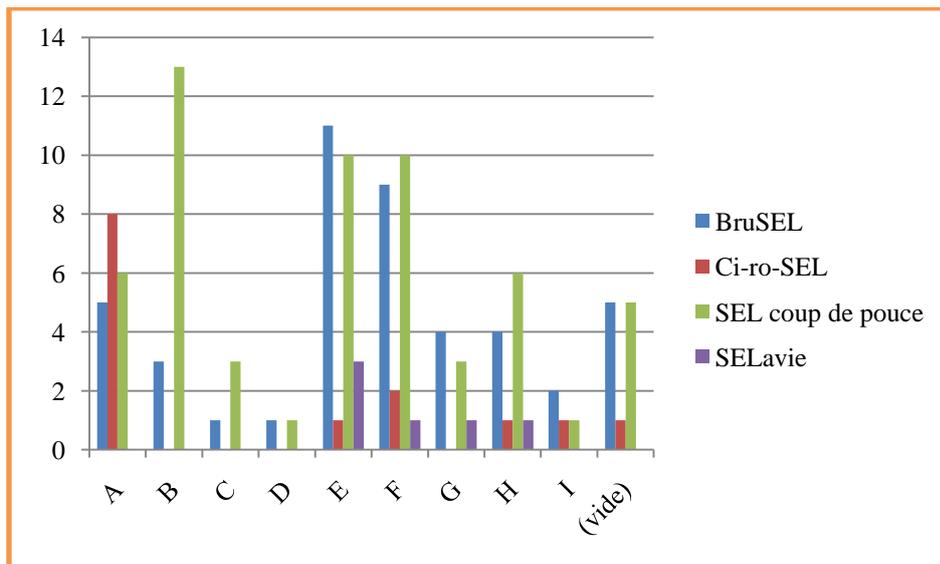
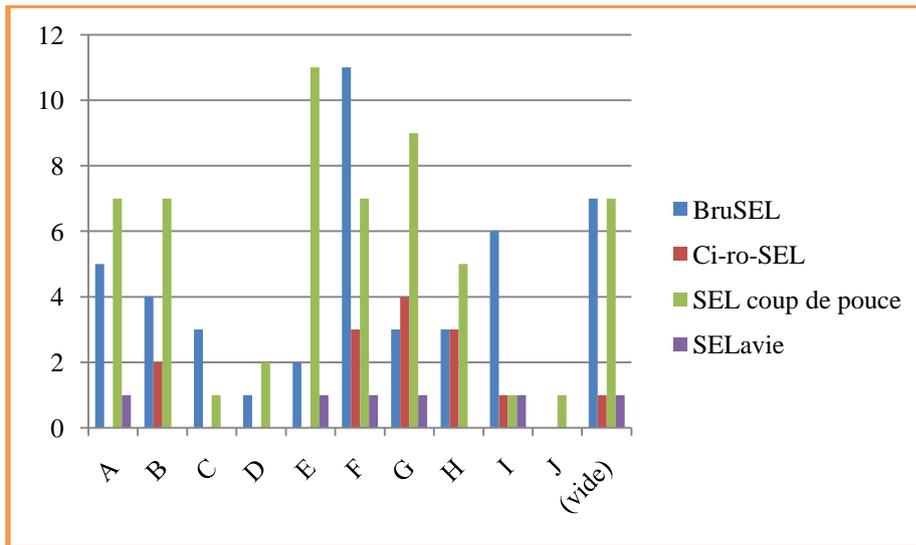


Figure 10 : Objectifs poursuivis lors de l'adhésion 3ièm choix



1. Sexe : Homme / Femme
2. Age :
3. Nationalité :
4. Origine :
5. Situation familiale : marié ou cohabitant / célibataire / divorcé(e) / séparé(e)
6. Avez-vous des enfants ? Oui / Non
 - Combien de moins de 16 ans :
 - Combien de plus de 16 ans :
7. Si vous êtes divorcé(e) ou séparé(e) avez-vous la garde de vos enfants ? Oui / garde partagée / Non
8. Quel est votre niveau d'éducation
 - Non scolarisé
 - Commencé le primaire mais pas terminé
 - Diplôme de primaire
 - Diplôme de secondaire inférieur
 - Diplôme de secondaire supérieur
 - Diplôme universitaire/haute école inférieur (bachelier)
 - Diplôme universitaire/haute école supérieur (master)

9. Quelle est votre situation professionnelle :

- Au chômage
- Salarié (temps plein)
- Salarié (temps partiel)
- Indépendant avec salarié
- Indépendant sans salarié
- Etudiant
- Pensionné
- Femme ou homme au foyer
- Autres :

10. Comment évaluez-vous votre situation financière, par choix parmi les propositions suivantes :

- Très difficile
- Difficile
- Satisfaisante
- Très satisfaisante

11. Les échanges au SEL vous permettent-ils d'améliorer votre situation financière, dans le sens où les biens/services acquis dans le SEL auraient été acheté si le SEL n'existait pas (épargne). Oui / Non

12. Les échanges au SEL vous permettent-ils d'acquérir des biens/services/savoirs qui n'auraient pas été acquis si le SEL n'existait pas ? Oui / Non

13. Les échanges au sein du SEL constituent-ils une alternative à la recherche active d'un nouvel emploi ? Oui / Non

14. Si oui,

- Pas de recherche d'emploi car participation au SEL
- Le SEL permet une alternative à l'emploi « traditionnel »

15. Au niveau politique, situez-vous sur une échelle de 1 à 5

- 1 : à droite
- 2 : centre droit
- 3 : centre
- 4 : centre gauche
- 5 : gauche
- Autre : ...

16. En quelle proportion échangez-vous sur une échelle de 1= jamais ; 2= presque jamais ;

3=parfois ; 4=souvent ; 5=très souvent

- Des biens
- Des services
- Des savoirs

17. Quels types de biens / services / savoirs

- Offrez-vous le plus (donnez en 2) ?
- Recherchez-vous le plus (donnez en 2) ?

18. Lorsque vous recherchez un bien vous faites appel au SEL (cochez une possibilité dans

chaque ensemble) :

- Souvent / Rarement / Jamais
- Après avoir épuisé d'autres sources / En priorité / Systématiquement

19. Lorsque vous recherchez un service vous faites appel au SEL :

- Rarement / Souvent / Jamais

- Après avoir épuisé d'autres sources / En priorité / Systématiquement

20. Lorsque vous recherchez un savoir, vous faites appel au SEL :

- Rarement / Souvent / Jamais
- Après avoir épuisé d'autres sources / En priorité / Systématiquement

21. Pensez-vous que le SEL permet de trouver à proximité immédiate des biens / services / savoirs que vous alliez chercher plus loin (que la localité) avant votre participation au SEL? Oui / Non

22. Comment évaluez-vous l'équité du SEL, dans le sens où il permet une rétribution d'une bien/service/savoir qui ne le serait pas dans l'économie formelle ?

- Pas équitable du tout
- Pas équitable
- Équitable
- Très équitable

23. Comment évaluez-vous l'efficacité du SEL dans le sens où il permet de répondre à l'objectif de lutte contre l'exclusion sociale ? (exclusion sociale vue comme la coupure ou la désagrégation du lien sociale)

- Pas efficace du tout
- Pas efficace
- Efficace
- Très efficace

24. Comment évaluez-vous l'efficacité du SEL dans la dynamisation des échanges entre les membres de la localité ?

- Pas efficace du tout
- Pas efficace

- Efficace
- Très efficace

25. Êtes-vous satisfait de vos échanges au sein du SEL ?

- Très satisfait
- Assez satisfait
- Mitigé
- Insatisfait

26. Si vous n'êtes pas très satisfait de ces échanges, en quoi ne sont-ils pas encouragés ?
pourriez-vous classer ces propositions par ordre croissant d'importance (1= le plus important ; 2= second en importance ;...).

- Un manque de temps des participants
- Une crainte du fait qu'on doit arranger l'échange de façon direct avec l'autre personne
- Une crainte face au sentiment de dette
- Une inquiétude par rapport aux allocations sociales
- La qualité des biens / services/savoirs à échanger
- Rien dans le répertoire/bottin ne correspond à mes besoins

27. Depuis combien de temps êtes-vous membre du SEL :

28. Comment êtes-vous devenu membre d'un SEL ?

- Démarche personnelle
- Relations
- Publicité (dépliant,...)
- Média
- Autres :...

29. Quelles objectifs poursuivez-vous en adhérent à un SEL, pourriez vous classer les propositions suivantes par ordre croissant d'importance (1= le plus important ; 2= second en importance ;...)

- Créer des liens avec les membres
- Aider les autres
- Répondre à des besoins de premières nécessités
- Acquérir de nouvelles compétences
- Faire des échanges
- Défendre une certaine vision de la société (promouvoir une société plus égale)
- Participer à la construction d'un monde plus soutenable au niveau environnemental
- Effectuer un changement de mode de vie
- Utiliser des compétences ignorées par le marché du travail
- Participer au développement économique de la localité

30. Pensez-vous que le SEL permet de créer un environnement plus soutenable ? Oui / Non

31. Si oui, comment le SEL permet-il de créer un environnement plus soutenable ? pourriez-vous classer les propositions suivantes par ordre croissant d'importance.

- Représente une alternative au concept de profit et de concurrence
- Permet une redistribution à travers les échanges (entraide)
- Permet de retenir les ressources dans la localité
- Permet une plus large définition du travail (valorisation de compétences non reconnues sur le marché du travail)
- Encourage des projets qui ne nuisent pas à l'environnement

- Développe la collectivité locale
- Encourage les gens à moins consommer

32. Quel bénéfice retirez-vous de votre participation au SEL ? sur une échelle de 1= pas du tout ; 2=un peu ; 3=moyennement ; 4= beaucoup ; 5=énormément

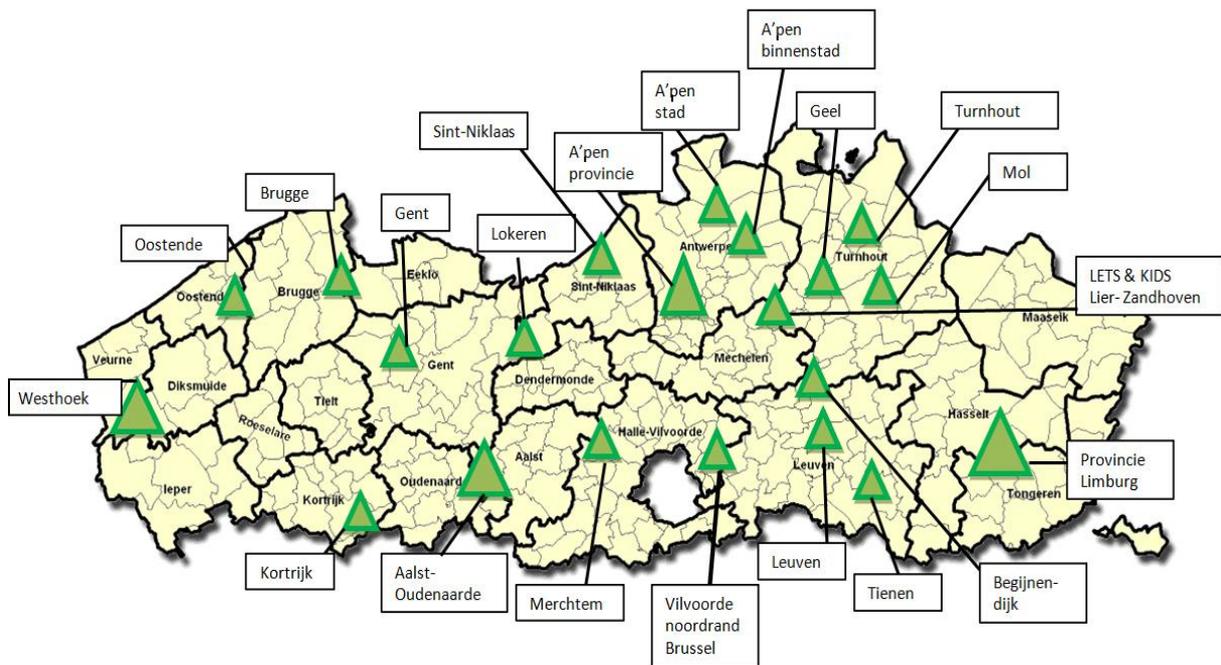
- Plus de contacts sociaux avec la communauté
- Accès à plus de soutien
- Sentiment d'être utile
- Nouvelles amitiés
- Amour-propre (confiance en soi)
- Acquisition ou amélioration de savoir ou savoir faire
- Reconnaissance d'un travail productif
- Reconnaissance d'un travail habituellement non reconnu
- Mise en pratique d'idée
- Plus grande participation dans d'autres organisations
- Contribution à un environnement plus écologique / plus soutenable
- Sensation de participer à une économie plus locale

Liste des SEL francophones et carte des SEL flamands

Nom	COMMUNES COUVERTES	SITE
BruSEL	Région Bruxelloise (19 communes)	http://brusel.be
SELavie	Schaerbeek	http://selavie.be
SELoFan	Saint-Gilles	http://www.selofan.be
S.E.L. Atlas	Anderlecht	http://selatlas.be/
ArchiduSEL	Watermael-Boitsfort	http://archidusel.be
SELEnsemble	Koekelberg et alentours	http://selensemble.be
SELEvere	Evere	http://selevere.be/
SEL Audergem	Auderghem	http://selaudergem.be
SELEssentiel	Uccle	http://selessentiel.be
SELUnivers	Woluwe St Pierre	http://selunivers.be/
Macasel	Wavre, Limal, Bierges	http://macasel.be
SEL'Bonheur	Beauvechain - Grez-Doiceau	http://selbonheur.genial.be/
SEL Chaumont-Gistoux	Chaumont-Gistoux	http://www.selchaumontgistoux.be/
SELERi	Rixensart - Genval - Rosières - La Hulpe – Lasne	http://seleri.be
SEL de Ramillies RAMISEL	Ramillies, Orp-Jauche, Jodoigne	
Unis-Vers-Sel	Jodoigne	http://www.unis-vers-sel.net
SEL@Waterloo	Waterloo, Braine-l'Alleud, Rode-Saint-Genèse	http://sel-waterloo.be
Fleur de SEL	Ittre	http://selittre.be
SEL Coup d'pouce	Villers-la-Ville, Sombreffe, Chastre, Court-St-Etienne et LLN	http://selcoupdepouce.be
SEL-Services	Linkebeek, Rhode St Genèse, Beersel	http://sel-services.be
SELidje	Liège	http://selidje.be
L'agir au S.E.L.	Héron, Couthuin, Lavoit et Waret l'Evêque	http://lagirausel.be

TourneSEL	Hannut	-
Système D	Fexhe-le-Haut-Clocher	-
Sel à Amay	Amay	-
Le SEL Clamoti	Modave	http://www.modave.be/pratique/activites_SelClamoti.html
SEL Basse Meuse	Visé	-
LETS DE Verviers	Verviers	http://letsverviers.be/
SELEsneux	Esneux, Tilff	http://selesneux.jimdo.com/
SELetpasSeul	Liège	http://seletpasseul.be/
CAPSEL	Namur	
SEL Hesbaye	Temploux	-
Clés de Sel	Gembloux et ses villages	www.clesdesel.be
SEL Arsimont	Arsimont	-
Selabruyère	La Bruyère	http://selabruyere.be
SEL'Ours	Andenne	http://selours.andenneblogs.be/
SEL d'Eghezée	Eghezée-Fernelmont et environ	-
Sel'OGAzion	Assesse, Gesves	http://selogazion.blogspot.com
Ha-SEL-Bon'temps	Havelange	-
DinaSEL	Dinant	-
Ci-Ro-SEL	Ciney et rochefort	-
PhiSEL	Philippeville	-
SELF	Florennes	-
Sel bout du monde	Gouvy	http://www.selboutdumonde.be
Izzo-SEL	Hotton	http://izzo-sel.be
SEL de Somme	Somme-Leuze	http://seldesomme.be/
Ardennechange	?	http://www.ardennechange.be/
Le carouSEL	Charleroi	http://lecarousel.be/
SEL à Aiseau-Presles	Aiseau-Presles	en formation
Radisel	Braine-le-Comte	http://www.radisel.be
ROMANSEL	Hennuyères	http://romansel.be
LA RAWETE	Tournai	-
MonsSEL	Mons	www.monsel.be
Bouts de fiSel	Ath	http://www.boutsdefisel.jimdo.com
FISEL	Le Roeulx	http://fisel.be/
SoigniesSEL	Soignies	http://soigniessel.be/

Source : SEL'idaire (2011)



Source : LETS Vlanderen (2011)

Liste des personnes interviewées

Personnes interviewées	Date
Coordinateur du SEL « coup de pouce »	1er mars 2011
Coordinatrice du Ci-Ro-SEL	4 avril 2011
Coordinatrice du SELavie	5 avril 2011
Eric Watteau	6 avril 2011
Coordinatrice du BruSEL	7 avril 2011
Desmedt Emmanuelle, Professeure en méthodologie	17 mars et 8 avril 2011
Deux membres du BruSEL	22 avril 2011